



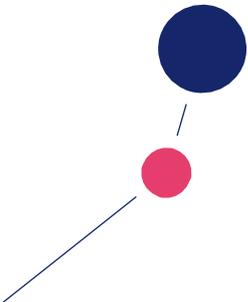
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

FAOL
Fédération Aude
de la Ligue de l'enseignement

FÉDÉRATION AUDE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



SOMMAIRE

04

RAPPORT MORAL DU VICE-PRÉSIDENT

11

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- 12 • Statuts
- 16 • Organisation statutaire
- 17 • Organigramme simplifié des pôles / secteurs / services
- 18 • Effectifs du personnel
- 20 • Statistiques des adhésions / Effectifs fédéraux 2022
- 21 • Nos partenaires et représentations

22

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

23 • PÔLE INTERVENTION SOCIALE & SOLIDARITÉS

- Focus sur les dispositifs en faveur des réfugiés temporaire ukrainiens (ADHOC FAOL Ukraine)*
- Hébergement d'Urgence de Droit Commun (HUDC)
- Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)
- Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) - Carcassonne
- Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) - Lagrasse et Narbonne
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)
- Résidences Habitat Jeunes / FJT - Carcassonne - Castelnaudary - Limoux
- Service d'Accompagnement de Mineurs Isolés Etrangers (SAMIE) / Mineurs non accompagnés

51 • PÔLE ÉDUCATION POPULAIRE & SPORTS

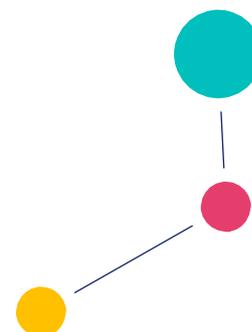
- Développement de la Vie associative
- Education
- Atelier de Communication sociale
- Culture
- Secteur sportif de la Fédération : l'USEP et l'UFOLEP
- Centre Ressources Illettrisme

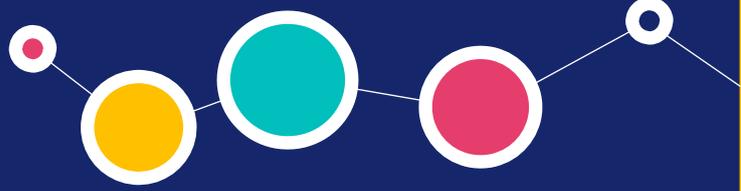
76 • PÔLE FORMATION

- Formation
- Ecole de la 2^{ème} Chance Régionale (E2C)
- Lieu Ressources Insertion

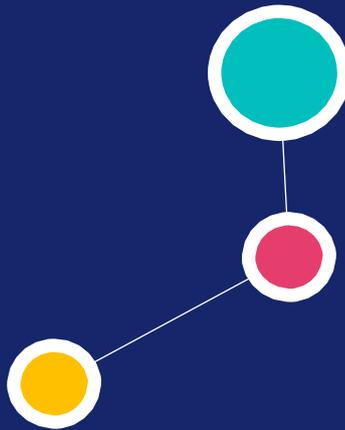
95 • PÔLE VACANCES & TOURISME SOCIAL

- Vacances Pour Tous / Vacances Passion



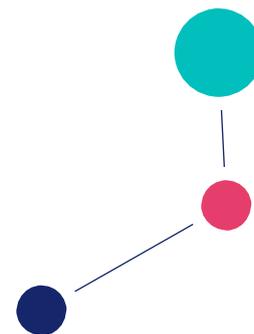


01



RAPPORT MORAL DU VICE-PRÉSIDENT

RAPPORT MORAL du Vice-président



Mesdames, Messieurs,
Chers amis et partenaires,

Cette Assemblée générale concerne l'année 2022.

Mais, comme l'année 2023 est largement entamée, je voudrais dire haut et fort que, en 2023, la FAOL a 90 ans !

Une lecture attentive des statuts vous apprend toutefois que la Fédération Audoise des Œuvres Laïques a été créée le 4 avril 1946... C'est faire abstraction de la dissolution de la Ligue et de toutes les fédérations par le régime de Vichy.

En fait, portée sur les fonts baptismaux de la Préfecture de l'Aude le 1er mars 1933, la Fédération Audoise des Œuvres Laïques est inscrite au Journal officiel du 19 mars 1933. Elle a donc bien 90 ans !

Son nom : « Confédération nationale des œuvres laïques scolaires, post-scolaires, d'Education et de Solidarités Sociales - Ligue Française de l'Enseignement - Fédération Audoise des Œuvres Laïques ». Son siège social est situé au 60, rue de la Liberté à Carcassonne (aujourd'hui c'est un restaurant indien...).

L'une des 102 filiales départementales de la Ligue de l'enseignement, héritière de Jean Macé, le père fondateur, la FAOL est l'œuvre d'une poignée d'enseignants audois militants laïques.

Sous la présidence de l'Inspecteur d'académie, on organisait alors l'assemblée générale annuelle un dimanche matin, au théâtre municipal de Carcassonne, qui faisait salle comble, en présence du maire, du député et d'un parterre complet d'élus politiques et associatifs...

Les temps ont changé mais l'idéal demeure !

De nos jours, le militantisme ayant ses limites, on organise l'Assemblée générale un jour de semaine, en soirée. Et si nous avons délaissé depuis longtemps le théâtre municipal de la ville-centre, nous avons choisi de nous rapprocher de la ruralité, de nos associations, que nous avons plaisir à visiter à cette occasion.

« Je reviendrai à Montréal », dit la chanson. C'est fort possible quoique, en 90 ans, nous n'étions jamais venus à Montréal, pas plus que dans ce sympathique secteur aux confluences de la Piège, du Lauragais, de la Malepère et de la Montagne Noire...

Toute une géographie multiforme qui évoque ce pays de cocagne, ses vins gouleyants de Malepère dont les vignobles AOP dévalent la colline au pied de la célèbre basilique Saint-Vincent dominant le paysage.

Il nous est apparu qu'il était important de combler cette lacune, d'autant que nous savons la richesse de l'activité associative locale.

Il convient donc de vous remercier, Monsieur le maire et votre conseil municipal d'avoir bien voulu nous accueillir dans votre royale commune. S'il existe bien des Montréal en France et jusqu'au Québec, le nôtre, le vôtre, est tout de même bien particulier. Et sa singularité, il la doit aussi à l'activité associative particulièrement riche, qui, tous lacets défaits, prête l'oreille au hibou, glorifie le phacochère et organise les festivals de bandas et de danses traditionnelles occitanes qui portent la réputation de notre département bien au-delà des frontières. « Tous des maïnages... ».

Pour ce qui nous concerne, votre commune est liée à la FAOL par le biais de sa section sportive

UFOLEP qui nous a fait le plaisir d'accueillir son assemblée générale en février dernier. Je citerai également les lectrices bénévoles montréalaises qui font partager le plaisir de la lecture aux jeunes audois dans le cadre de l'opération Lire et faire lire. Merci donc de votre chaleureux accueil à Montréal.

Nous avons aussi plaisir à approcher au plus près le territoire de Chloé Danillon et Paul Griffe, conseillers départementaux, d'autant que Chloé connaît bien notre fédération puisqu'elle est membre de son Conseil d'administration.

Pour la FAOL, l'année 2022, héritière logique de deux années précédentes atypiques, a été une année singulière : un renouveau qui, je crois, a affecté la société tout entière... et ça n'est pas terminé... et un renouvellement qui concerne plus particulièrement notre fédération.

2020 et 2021 ont été pour tout un chacun deux années « extraordinaires » où le monde, stupéfait, a dû se résoudre à affronter une pandémie rangée trop tôt dans la mémoire collective des maladies improbables des siècles précédents, au rang des pestes, choléras et autres grippes espagnoles. Refusant l'expectative, il a fallu faire front. Nous en assumons aujourd'hui et pour longtemps les conséquences, j'oserai même, les séquelles...

Le confinement a fait naître de nouvelles technologies et de nouveaux comportements. Par nécessité, nombre de réunions et jusqu'à notre assemblée générale se sont déroulées tant bien que mal par le biais de visio-conférences... cette nouvelle façon de se voir et de s'entendre sans se rencontrer, empreinte de pseudo-réalités tangibles, où la main serrée, la bise amicale, l'aparté humoristique et le verre de l'amitié, autant de signes de convivialité, sont réduits à des fantômes.

Avènement du télétravail, un plus, peut-être pour le confort du salarié, un moins sans doute pour la convivialité, encore ! Et maintenant le webinaire pour les formations ! A chacun de savoir raison garder.

Qu'on ajoute la consécration de Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, Tik-Tok, Whatsapp et autres réseaux sociaux, dévoyés d'un

possible lien sociétal et c'en est fait de la convivialité réelle.

Sans même évoquer les déferlements de haine, de stigmatisations et de complotismes qui gangrènent l'opinion publique.

J'ai l'air, ici, de rejeter en bloc la révolution numérique qui a envahi notre quotidien. Il n'en est rien : d'une part, je préférerais toujours la rencontre réelle à la rencontre virtuelle ; d'autre part, c'est contre l'utilisation malsaine de ces technologies où se cache souvent un anonymat pernicieux, qu'il convient de s'insurger. Je crains que nous n'ayons encore rien vu lorsque je vois poindre avec stupeur la reconnaissance faciale, l'Intelligence artificielle (la bien mal nommée) et l'apparition toute récente de Chat GPT. Des machines pour, soi-disant, penser à notre place...

« Big Brother » frappe à la porte. L'homme sera-t-il assez fou pour confier son destin à la machine ?

Je rappellerai tout bonnement la maxime de Gargantua : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Jacques Hortala, alors Secrétaire général, a fait entrer le premier ordinateur à la FAOL en 1982. Il y a 40 ans. Aujourd'hui, nous nous appliquons à disposer des moyens les plus performants sous la houlette de Lionel, notre informaticien qui assure la veille et le développement pour la meilleure efficacité de l'ensemble de nos missions comme pour la communication en interne et en externe.

Vous aurez noté que, pour la première fois dans un esprit de dématérialisation et de conscience économique, le rapport d'activité vous est proposé sur une clé USB... Toutefois, je ne pense pas que nous soyons prêts à éliminer totalement l'option papier...

Comme dans bien des domaines, la pandémie a mis à mal les effectifs de nos associations. Ils se reconstituent progressivement aujourd'hui grâce à l'implication de bénévoles qui ont bien compris qu'adhérer à la Fédération des Œuvres laïques, ce n'est pas seulement s'acheter la protection d'une assurance pour ses activités.

Adhérer à la Fédération des Œuvres Laïques, c'est être partie prenante d'un grand Mouvement national laïque, éducatif et solidaire.

C'est faire vivre un projet qui embrasse le champ de l'éducation, de la culture, de la citoyenneté, des loisirs et des vacances. C'est apprendre par et avec les autres, c'est faire vivre la convivialité et la fraternité.

20 000 associations affiliées en France. « Une force qui va ! »

Pour faire aller cette force, et à l'heure où d'innombrables mutations impactent le quotidien de tout un chacun au-delà de la révolution numérique, à l'heure où sollicités mais dépendants de nombreux financeurs, nous devons pour partie sortir du rôle de prestataire pour mener nos propres actions, il nous est apparu indispensable de revoir nos objectifs à court et moyen terme et donc de repenser notre stratégie générale.

En commençant par une réforme de notre gouvernance et de nos statuts. L'assemblée générale extraordinaire que nous venons de conclure en est un vivant témoignage.

Appuyés sur une histoire riche, nous savons d'où nous venons, nous souhaitons préciser où nous allons.

C'est l'objet du projet fédéral dont la définition et l'écriture sont en cours depuis plusieurs mois avec la participation effective d'élus et de salariés sous la conduite de consultants professionnels.

Rendez-vous à l'automne pour la finalisation du projet où les nouvelles commissions mises en place seront à pied d'œuvre pour le rendre opérationnel pour les quelques années à venir...

- Parlons laïcité

Avec les altercations anticléricales de sa naissance en 1866 et les suivantes, la laïcité fait partie du patrimoine génétique de La Ligue. Elle est évidemment aussi dans l'ADN de notre fédération.

Nos archives recèlent 27 délibérations de conseils municipaux audois qui, au printemps 1959, manifestaient leur soutien laïque à la

FAOL contre les lois Debré en se déclarant « opposés à tout nouvel apport de fonds publics à l'enseignement privé... ».

Le combat laïque d'aujourd'hui a changé de cible. Surtout lié à l'intégrisme musulman, il fait l'objet de diverses récupérations politiques qui, en affublant le mot d'adjectifs divers, en dévoient le sens, alors que le mot laïcité se suffit à lui-même.

Nous nous efforçons, quant à nous, grâce à nos formateurs qualifiés, de dispenser les formations officielles « Valeurs de la République et Laïcité » d'une part et, d'autre part, de soutenir l'initiative des associations et des établissements scolaires en récompensant leurs travaux laïques grâce au Prix de la laïcité organisé depuis 5 ans, en partenariat avec l'Education nationale et le Conseil départemental.

- le Pôle Education populaire et le développement de la vie associative

J'ai évoqué le regain d'adhésions après les défections liées au Covid. Notre histoire a construit les amicales laïques et Foyers d'Education Populaire animés par des enseignants militants qui, en leur temps, ont pu se réjouir en AG de la machine à laver achetée par l'Amicale locale et mise à disposition des adhérents ou par la création du télé-club au foyer, seul téléviseur du village !

Le progrès social a bouleversé les moyens, mais la solidarité, l'éducation et la culture demeurent parmi nos priorités.

On se préoccupe aujourd'hui d'éducation à la citoyenneté, des services civiques, des valeurs de la République, des juniors associations.

Lire et faire lire a remplacé le « Bibliobus départemental » que nous avons mis en place en 1957.

Nous avons fait renaître le pôle culturel que nous avons délaissé depuis quelques années. Avec la compétence de notre nouvelle déléguée culturelle, tout un pan de propositions sont d'ores et déjà programmées, vont irriguer le territoire et reçoivent déjà l'agrément de la

DRAC, du Centre National du Livre, du Département et de plusieurs municipalités.

Permettez-moi de vous inviter en passant, à nos grandes manifestations « Sur les pas de Louis Barthas tonnelier », en septembre et octobre prochain, au Conseil départemental et à Peyriac-Minervois.

L'UFOLEP (1928) et l'USEP (1939) sont nées à l'initiative de Léo Lagrange et de Jean Zay. En bonne santé au plan départemental comme au plan national, elles ont remis depuis longtemps les lendits et autres manifestations de masse pour se consacrer à l'éducation citoyenne, au respect de l'autre, dans des pratiques sportives novatrices.

Aujourd'hui 160 associations sont adhérentes (nous en avons eu jusqu'à 342 en 1967) dont les motivations n'ont plus grand chose à voir avec celles des pionniers.

La problématique, c'est comment convaincre, conquérir et reconquérir nos adhérents, nos associations ?

- le Pôle intervention sociale et Solidarité

En 1968, nous avons ouvert un Foyer de Jeunes travailleuses, première pierre du secteur social-solidarités qui se développera avec l'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique, prémisses du devenir des CADA, HUDA, HUDC, CPH et SAMIE...

Depuis les années 70, le pôle asile a acquis une importance considérable.

Quand l'actualité nous montre un maire de Loire-Atlantique, victime de la haine de ses concitoyens pour avoir prévu l'extension du CADA local, nous sommes fiers, nous, d'accueillir dans nos structures, des ressortissants étrangers poussés par la guerre, la violation de leurs droits fondamentaux ou les catastrophes naturelles...

A la haine et la xénophobie, nous opposons la solidarité et l'humanisme. Le projet gouvernemental imminent de révision des lois sur l'immigration susceptible d'enflammer les débats, est de nature à nous inquiéter, bien

conscients que nous sommes de la poussée de l'extrême droite raciste et fanatique, tapie dans l'ombre. Nous savons qu'elle menace, et nos populations accueillies, et nos personnels salariés tout dévoués à cette cause.

Quel avenir se profile alors à l'horizon 2050 lorsque l'ONU prévoit 250 millions d'individus contraints de fuir leur pays pour des raisons climatiques ?

Dans ce même secteur des solidarités, après celles de Castelnaudary et Limoux, notre 5è Résidence Habitat Jeune, avec ses 83 logements, est en passe d'accueillir quelques 90 jeunes dès septembre prochain à Carcassonne.

Elle s'appelle Jean Zay.

Et notre savoir-faire reconnu génère des appels pour répondre à d'autres demandes... encore à Castelnaudary ou à Lézignan.

Animés par nos objectifs d'humanisme et de solidarité, poussés par des besoins sociaux toujours plus prégnants, jusqu'où faut-il aller ?

- Le Pôle Formation

Il s'inscrit dans la droite ligne de l'intervention sociale et des solidarités en accompagnant les personnes les plus éloignées de l'emploi à un projet professionnel, en accompagnant aussi les bénéficiaires du RSA dans un principe, notamment, d'insertion socio-professionnelle.

Il lutte contre les discriminations et exclusions de toutes sortes au sein du Lieu ressource comme de l'Ecole de la Deuxième Chance.

Ecole exemplaire en Languedoc-Roussillon devenue exemplaire en Occitanie...

Là encore, nous sommes prestataires de services pour l'Etat et la Région Occitanie, dont nous sommes tributaires, selon leur bon vouloir et selon la loi du marché...

Quel avenir nous réservent les pouvoirs publics ? Peut-on anticiper ?

- Le Pôle Vacances et tourisme social

Nous avons créé notre Centre de vacances Rives des Corbières en 1974 dans le sillon de la mission Racine.

Le camping vient d'être entièrement rénové tandis que l'architecture du Village de vacances, datant des années 1970, propice à la rencontre et à l'échange, se révèle inadaptée pour des touristes des années 2020 plutôt individualistes et repliés sur leur cocon personnel.

Tandis que nos classes de découverte rencontrent un franc succès, nous nous interrogeons pour faire évoluer nos colonies de vacances sachant que leur coût prohibitif de plus en plus incontournable ne les ouvre qu'aux plus riches, peu rebutés par les tarifs, ou au plus démunis, complètement subventionnés, laissant pour compte tous les autres jeunes des classes moyennes...

Acteurs majeurs du tourisme social, comment répondre aux exigences du touriste contemporain ? Comment favoriser un véritable brassage social ouvert à tous nos jeunes colons ?

Depuis 90 ans la FAOL avance et progresse grâce aux militantismes de bénévoles volontaires et de salariés engagés.

Ce bilan fait de la Fédération audoise l'une des plus importantes et des plus dynamiques de France.

Mais il faut bien se rendre compte que les choses changent : la société, les mentalités, l'environnement ; les initiatives locales, ou leur inertie, les politiques publiques et leurs orientations soumises à tous les aléas, les mutations technologiques.

Au pied du mur, a-t-on le choix de ne pas prendre en compte les dérèglements climatiques et la sauvegarde de la planète ?

Les deux années de Covid suivies de la guerre en Ukraine n'ont rien arrangé.

Et, quant à nous, nous devons nous adapter, accompagner le mouvement, voire l'anticiper.

Alors, cette année nous souhaitons faire une pause et réfléchir ensemble à **qui nous sommes et où nous allons**.

Elus, bénévoles, salariés et adhérents nous devons prendre en compte les évolutions sociétales tous ensemble, démocratiquement

avec pour idéal la démocratie, la solidarité et la laïcité.

C'est l'objet du projet fédéral sur lequel nous sommes penchés.

2022, à Peyriac-Minervois, a semé les transformations de 2023. La Fédération est à un tournant de son histoire. Comme la confédération nationale Ligue de l'enseignement, comme beaucoup de fédérations départementales, la FAOL bouleverse ses statuts et se dote d'un délégué général en remplacement de son secrétaire général.

La nuance n'est pas mince. Depuis sa naissance en 1866, La ligue française de l'enseignement comme l'ensemble de ses fédérations était conduite par un secrétaire général enseignant élu et rémunéré. Dorénavant, il en ira autrement pour donner suite aux nouveaux statuts provisoirement adoptés par notre assemblée générale extraordinaire.

Alors, je tiens à adresser un vibrant hommage à notre secrétaire général, Thierry Mascaraque qui nous quitte après seize années d'un dévouement exemplaire à la cause de cette FAOL dont il ne connaissait que le nom en franchissant pour la première fois la porte.

J'ai déjà dit que notre fédération audoise est l'une des plus importantes fédérations de France.

Thierry en est l'un des artisans reconnus sur le plan national comme sur le plan régional parmi les 13 fédérations occitanes où son avis est sollicité.

Maire réélu de son village et Vice-président de Carcassonne-Agglo, interlocuteur privilégié de l'Etat et du Département dans tous leurs différents services, partenaire reconnu de toutes les institutions départementales, voire régionales, ses compétences, sa dynamique et sa persévérance nous ont ouvert bien des portes.

Nous lui adressons un grand merci et lui souhaitons une prompte et bonne adaptation à l'occasion de son retour dans le giron de l'éducation nationale.

Un délégué général va donc prendre en main les rênes de la FAOL sous la responsabilité du Conseil d'administration et de son président. Bienvenue à Laurent Milot que nous avons choisi pour assumer ces fonctions. Avec lui, nous avons également changé un certain nombre de responsables.

Enfin, nous avons élu un nouveau trésorier dont vous aurez un aperçu des compétences et de l'expérience dans quelques instants. Sa tâche n'est pas facilitée cette année par un bilan financier exceptionnellement peu favorable...

Bienvenue aussi à plusieurs nouveaux cadres : bienvenue à notre responsable des ressources humaines, à notre directrice du pôle formation, à notre directeur du Village de vacances de Port-Leucate.

De nouvelles pistes de travail du délégué général, formalisées dans le cadre du projet fédéral et actées par les élus du bureau et du Conseil d'administration, donneront une importance renouvelée aux commissions. Elles sont au nombre de sept, pilotées par un administrateur et leur bon fonctionnement devrait permettre à la Fédération Audoise des Œuvres Laïques d'aborder sereinement les années de son centenaire. Une fédération renouvelée est en marche...

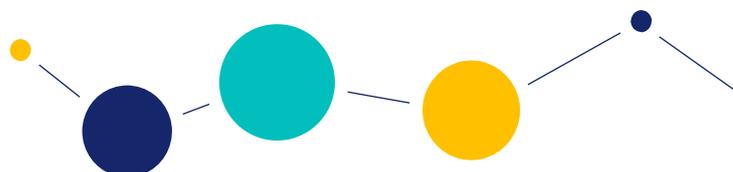
Robert DELON

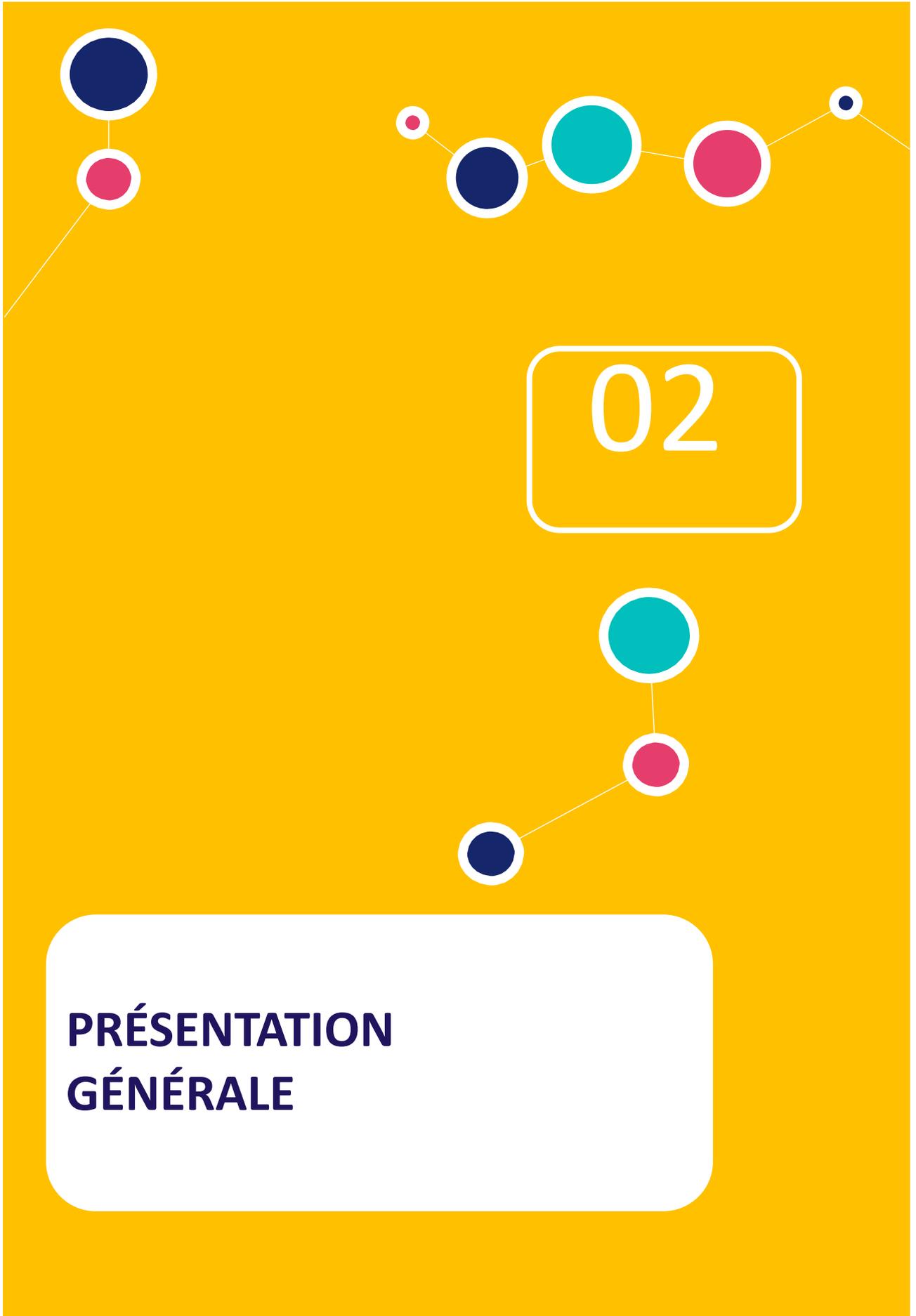
*Vice-président en charge de la
Commission Valeurs & Laïcité*

Assistant un jour à une conférence d'un secrétaire général de l'Unesco, celui-ci avait eu cette phrase que j'ai fait mienne et que je m'efforce de faire partager:

« Nous sommes tous co-responsable de l'avenir du monde »

Je vous propose de co-construire avec nous l'avenir d'un monde humaniste et solidaire.



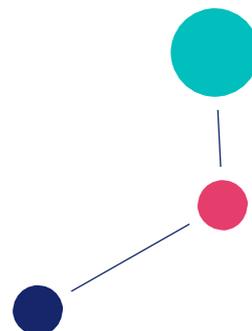


02

**PRÉSENTATION
GÉNÉRALE**

STATUTS de la FAOL

Adoptés à l'Assemblée Générale du 21 mai 1969
 Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 1973
 Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 25 octobre 1975
 Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 9 mai 1984.
 Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2003
 Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2006
 Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2013



L'Association dite "Fédération Audoise des Œuvres Laïques" créée le 4 avril 1946 et déclarée à la Préfecture de l'Aude sous le numéro 1927 est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, parue au Journal Officiel le 2 juin 1946.

N° agrément DDJS : 11JEP2004-025
 APE : 913 E
 SIRET : 77 5555 667 000 10
 INSEE : C2 000 069 0003

Article 1

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle est la section départementale de la Ligue de l'Enseignement (« La Ligue Française de l'Enseignement, Confédération Générale des Œuvres Laïques, Mouvement d'Éducation Populaire »).

Son siège est situé, 22, rue Antoine Marty à Carcassonne. Il peut être transféré en un autre lieu sur décision du Conseil d'Administration.

Sa durée est illimitée.

Article 2

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques a pour but de défendre et de développer la Laïcité par l'Éducation Permanente et la Solidarité :

- en fédérant les associations laïques, en soutenant leurs actions et leur développement ;
- en rassemblant et en aidant les associations et groupements

culturels, éducatifs, sportifs, sociaux, humanitaires animés du même esprit ;

- en favorisant la création d'associations et d'unions d'associations ;
- en organisant toutes manifestations éducatives, culturelles, sportives, festives ;
- en collaborant avec l'École Publique ;
- en créant et/ou en assurant la gestion et l'animation d'établissements à vocation sociale, sportive, culturelle ou touristique ;
- en organisant des séjours éducatifs pour enfants et adultes ;
- en organisant des actions de formation professionnelle et d'insertion sociale.
- en créant et/ou en assurant la gestion de Résidences Habitat Jeunes / Foyers pour Jeunes Travailleurs avec service de restauration.
- en créant et/ou en assurant la gestion de Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), en assurant la Domiciliation des demandeurs d'asile, en créant et/ou en assurant la gestion d'un service d'Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile.

Article 3

Dans toutes ses actions, la Fédération Audoise des Œuvres Laïques contribue à assurer le rayonnement de la Laïcité.

Elle œuvre notamment pour :

- la démocratie au sein d'une République laïque ;
- la laïcité de l'école
- la liberté de conscience, de pensée et d'expression ;
- l'engagement citoyen ;
- le droit à la différence ;
- l'égalité et la justice sociale ;
- l'accès à l'information et à la culture ;
- la défense de l'environnement et de la qualité du cadre de vie ;
- la paix et la solidarité entre les peuples.

Dans toutes ses actions, elle s'interdit tout prosélytisme politique, religieux, philosophique et toute mention idéologique étrangère à son propre objet.

Article 4

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques se dote des moyens d'action correspondant aux buts définis dans l'article 2, en particulier :

- la création et l'animation de services départementaux ;
- l'information par bulletins, publications, articles de presse, internet...
- la formation de militants, d'animateurs, de cadres ;
- l'organisation de rassemblements, congrès, débats, fêtes, concours, collectes...
- la création, l'achat ou la location de biens, meubles et immeubles ;
- l'organisation et la diffusion de

spectacles et de concerts.

- L'édition de documents sur tous supports.

Article 5 -

La Fédération se compose de :

- membres actifs
- adhérents individuels
- membres associés
- membres bienfaiteurs
- membres de droit
- membres d'honneur

Les membres actifs

Sont membres actifs toutes les associations, groupements ou sections départementales d'associations nationales régulièrement affiliés et dont l'objet et les buts entrent dans le cadre de l'article 2 et 3 des présents statuts. Les membres actifs ont voix délibérative à l'Assemblée Générale

Les membres associés

Sont membres associés toutes associations, groupements ou sections départementales d'associations nationales qui répondent aux définitions suivantes :

- organismes sociaux ou de loisirs ;
- structures municipales ou intercommunales ;
- comités d'entreprise, coopératives, mutuelles.

Les membres associés ont voix consultative à l'Assemblée Générale.

Les membres bienfaiteurs

Est membre bienfaiteur toute personne ayant rendu des services reconnus à la Fédération Audoise des Œuvres laïques.

Le Conseil d'Administration agréé les membres bienfaiteurs sur proposition du Bureau Fédéral.

Tout membre bienfaiteur a voix consultative dans les différentes assemblées. (C.A. et A.G.) auxquelles il serait invité.

Membres de Droit

Sont membres de droit les représentants désignés par les administrations de tutelle,

collectivités ou associations amies définies dans l'article 8.

Les membres de Droit participent au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale avec voix consultative.

Les membres d'honneur

Est membre d'honneur toute personne ayant œuvré de manière pérenne et notoire au sein de la Fédération.

Le Conseil d'Administration agréé les membres d'honneur sur proposition du Bureau Fédéral

Tout membre d'honneur a voix consultative dans les différentes assemblées (CA, et AG) auxquelles il serait invité.

Article 6

La qualité de membre se perd :

- par démission
- par radiation prononcée par le Conseil d'Administration, pour non paiement de la cotisation ou pour tout acte contraire aux buts ci-dessus définis, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à présenter sa défense.

Appel peut être fait devant l'Assemblée Générale.

Article 7

La Fédération Audoise des Œuvres laïques peut, dans le cadre des buts définis dans les articles 2 - 3 - 4, adhérer ou participer à une association, un groupement, une coopérative, une mutuelle.

Le Conseil d'Administration devra donner son accord préalable.

Article 8

Le Conseil d'Administration

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques est administrée par un Conseil d'Administration composé comme suit : au plus **36 membres élus** par l'Assemblée Générale parmi les membres actifs et parmi les adhérents individuels dont le nombre ne pourra excéder six. Ils sont renouvelables par tiers tous les ans, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Membres invités :

- 1 représentant du Comité d'Entreprise

- 1 Délégué du Personnel

- Les cadres salariés de la Fédération

Membres de Droit :

- 1 représentant de l'Éducation Nationale
- 1 représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
- 1 représentant de la Caisse d'Allocations Familiales
- 2 représentants élus du Conseil Général
- 1 représentant du Comité Départemental d'Action Laïque
- 1 représentant de la Jeunesse Plein Air.

Les membres invités et les membres de droit ont voix consultative lors des votes émis par le Conseil d'Administration.

Les membres élus le sont par l'Assemblée Générale au scrutin secret, au premier tour à la majorité absolue, au deuxième tour à la majorité relative.

Les membres élus ne peuvent recevoir aucune rémunération pour leurs fonctions électives, à l'exclusion de leurs frais de déplacement ou de missions justifiés par leurs fonctions.

Nul membre du Conseil d'Administration ne peut se prévaloir de ce titre s'il n'est pas délégué officiellement à cet effet. Tout écrit, brochure, article ayant trait à la Fédération Audoise des Œuvres Laïques doit être agréé par le Président ou son représentant mandaté, avant publication. Tout membre du Conseil d'Administration est tenu au devoir de réserve quant aux informations portées à sa connaissance dans le cadre de ses fonctions électives.

Article 9

Rémunération des dirigeants

Conformément à la loi des finances du 28 décembre 2001, la Fédération Audoise des Œuvres Laïques applique le droit de rémunération de trois de ses dirigeants, désignés annuellement par le Conseil d'Administration qui

suit l'Assemblée Générale. La décision du Conseil d'Administration doit être prise à la majorité des deux tiers des membres présents ou mandatés. Le montant des rémunérations des dirigeants est également fixé par le Conseil d'Administration, avec la même majorité.

Article 10

Attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration :

- procède à l'élection du Bureau suivant la composition définie à l'article 11 et ce, dans sa première réunion qui suit l'Assemblée Générale.
- examine et se prononce par vote sur :
 - le rapport moral ;
 - le rapport d'activités annuel ;
 - le rapport financier et le bilan annuels ;
 - le budget de l'exercice ;
 - les demandes de subventions ;
 - les demandes d'emprunts et de prêts ;
 - les acquisitions ou les aliénations de biens ou immeubles.
- étudie et délibère sur les projets importants.
- débat et statue sur toutes questions soumises par l'un de ses membres.
- définit la date et le lieu de l'Assemblée Générale.
- désigne les commissions internes ainsi que les représentants de la Fédération Audoise des Œuvres Laiques dans les organismes extérieurs.

Tout membre élu du Conseil d'Administration qui, entre deux Assemblées Générales, n'aura assisté à aucune séance du Conseil, sans excuse recevable, sera considéré comme démissionnaire. Chaque élu pourra être porteur d'une seule procuration écrite d'un élu absent. En cas de vote et d'égalité de voix, la voix du Président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration se réunit en séance ordinaire au moins

une fois par trimestre, sur convocation du Président adressée quinze jours à l'avance, le cachet de la poste faisant foi.

Le Conseil d'Administration pourra être réuni exceptionnellement et sans délai prescrit par le Président :

- sur demande du Bureau Fédéral ;
- sur demande écrite faite par le quart au moins des membres élus en exercice.

Il est tenu un procès-verbal des réunions, signé par le Président et le Secrétaire Général et consigné dans le registre officiel des délibérations.

Article 11

Le Bureau

Le Bureau est élu pour un an par le Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale.

Il comprend :

- 1 Président
- Plusieurs vice-présidents
- 1 Secrétaire Général
- 1 Secrétaire Général adjoint
- 1 Trésorier Général
- 1 Trésorier Général adjoint
- 2 à 4 membres, tous élus du Conseil d'Administration.

Le Bureau détient une fonction exécutive déléguée par le Conseil d'Administration. Il se réunit autant de fois que nécessaire, sur convocation du Secrétaire Général, avec l'accord du Président.

Article 12 -

Le Président

Le Président est garant de l'application des statuts et règlements.

Il préside les réunions du Bureau, du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale. En son absence, un vice-président assure son remplacement.

Il représente la Fédération en justice et dans les actes de la vie civile. Il peut déléguer sa représentation si nécessaire.

Le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général assure la

coordination de l'ensemble des services fédéraux.

Il est délégué par le Conseil d'Administration au titre de la fonction Employeur.

Il prépare et présente les projets soumis au Conseil d'Administration. Il assure, contrôle et rend compte de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Il représente la Fédération et agit au quotidien auprès des associations, organismes, pouvoirs publics, collectivités, dans le cadre d'une délégation permanente.

Il établit chaque année les rapports présentés à l'Assemblée Générale.

Il a délégation de signature de l'ensemble des comptes et documents de travail en l'absence du Président ou du Trésorier.

Le Trésorier Général

Le Trésorier Général a la responsabilité de la gestion financière.

Il prépare et présente le budget annuel au Conseil d'Administration.

Il prépare et présente les comptes financiers et le bilan au Conseil d'Administration puis à l'Assemblée Générale.

Le Président, le Secrétaire Général, le Trésorier Général sont membres de droit de toutes les commissions et invités à ce titre.

Article 13

L'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an, en session ordinaire, sur convocation du Président, après décision du Conseil d'Administration qui en fixe la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale se compose :

- des membres du Conseil d'Administration ;
- des délégués mandatés par les associations affiliées, à jour de leurs cotisations ;
- des adhérents individuels ;
- des invités et du personnel de la FAOL ;
- du Commissaire aux Comptes.

Seuls les élus du Conseil

d' Administration, les délégués des associations et les adhérents individuels ont voix délibérative.

Le calcul des mandats des délégués est défini par le règlement intérieur, tout votant doit être âgé de 18 ans le jour du vote.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont déclarées valables quel que soit le nombre de votants. Chaque élu ou délégué pourra être porteur de plusieurs mandats.

L'Assemblée Générale Ordinaire

- délibère sur les rapports statutaires de l'année écoulée.
- ne délibère que sur les points inscrits à l'ordre du jour
- délibère sur les vœux éventuels déposés par les associations affiliées
- entend l'intervention du Comité d'Entreprise, sans délibérer sur son contenu
- renouvelle le Tiers Sortant du Conseil d'Administration
- prend connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes
- désigne le Commissaire aux Comptes et son suppléant, tous les six ans..

Le Commissaire aux Comptes

Il assiste à l'Assemblée Générale, fournit le rapport de son expertise annuelle et donne son quitus.

Article 14

L'Assemblée Générale extraordinaire

L'Assemblée Générale extraordinaire est appelée à se réunir dans les cas suivants :

- modification des statuts ; sur proposition du Conseil d'Administration
- dissolution de l'association
- événement exceptionnel dépassant la compétence décisionnelle du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée par le Président 1 mois avant sa date qui est fixée par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut délibérer valablement qu'en présence du quart au moins des membres délibératifs et porteurs de mandats. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale est convoquée dans un délai de 15 jours et cette fois, elle peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Les décisions de l'Assemblée Générale extraordinaire concernant la modification des statuts ou la dissolution ne peuvent être prises qu'à la majorité des 2/3 des membres votants ou mandatés.

Les décisions éventuelles à prendre en cas d'événement exceptionnel peuvent être prise à la majorité simple des membres votants et mandatés.

Article 15

Il est constitué **un fond de réserve** où sera versée chaque année en fin d'exercice, la partie des excédents de ressources qui n'est pas nécessaire au fonctionnement de la Fédération. La qualité et la composition du fonds de réserve peuvent être modifiées par délibération du Conseil d'Administration.

Article 16

Ressources financières

Elles proviennent :

- du revenu des biens immobiliers et matériels.
- des recettes d'activités payantes
- des cotisations ou contributions des membres - personnes morales ou physiques
- des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, des Communes, des communautés de Communes, des Communautés d'agglomération, des Établissements Publics ainsi que de tous organismes habilités à accorder des subventions de fonctionnement ou d'investissement
- du produit des actions contractualisées ou

conventionnées avec l'Europe, l'État, la Région, le Département, des Communes, des Communautés de Commune, des Communautés d'Agglomération, des Établissements Publics, ainsi que tous organismes habilités à conventionner ou à contractualiser avec la Fédération.

- des libéralités et dons divers
- des ressources exceptionnelles générées par les collectes et tombolas autorisées, par les concerts, spectacles, conférences.

Article 16 bis

RAPPORT D'ACTIVITES et RAPPORT FINANCIER

La Fédération s'engage à produire annuellement un rapport d'activités et un rapport financier qui seront approuvés puis transmis aux services de l'Etat, aux différents partenaires et financeurs.

Article 17

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de la Fédération.

Elle attribue l'actif net à la Ligue de l'Enseignement.

Article 18

Le règlement intérieur précisera les modalités d'application des présents statuts.



Organisation statutaire 2022 / 2023

Assemblée Générale du 29 juin 2023

Conseil d'administration du 19/10/2022

31/01/2023

03/05/2023

Bureau Fédéral

| | |
|----------------------------|--|
| Président | Jean-Jacques CAMEL |
| Vice-président.e.s | Marie-Hélène BOISGONTIER Françoise NAVARRO ESTALLE Robert DELON - Jean Michel JEAN |
| Secrétaire Général | Thierry MASCARAQUE |
| Trésorier | Maurice AZAIS |
| Trésorière adjointe | Martine MAUREL |
| Membres | Alain BAURES - Fabrice BONAL - Josette CATHALA -Jean-Michel KOPKA - Daniel SOKOLOW |

Secrétariat général

| | |
|--|---|
| Personnels détachés Education nationale | Thierry MASCARAQUE Fabrice BONAL |
| Directeur Général | Laurent MILOT |
| Cadres salariés | Magali BETEILLE Vanessa ANTOINE Nadège HAYE |

Conseil d'Administration

MEMBRES ÉLUS

| |
|--|
| Tiers renouvelable en 2023 (AG 2022) |
| Philippe ANDRIEU CEPIE |
| Fabrice BONAL VILLALIER |
| Jean-Jacques CAMEL CAPENDU |
| Caroline CATHALA FONTIES D'AUDE |
| Philippe GREFFIER CASTELNAUDARY |
| Thierry MASCARAQUE ROUFFIAC D'AUDE |
| Marie-Christine MUNOZ NARBONNE |
| Sébastien RAYNAUD LIMOUX |
| Daniel ROYO NARBONNE |

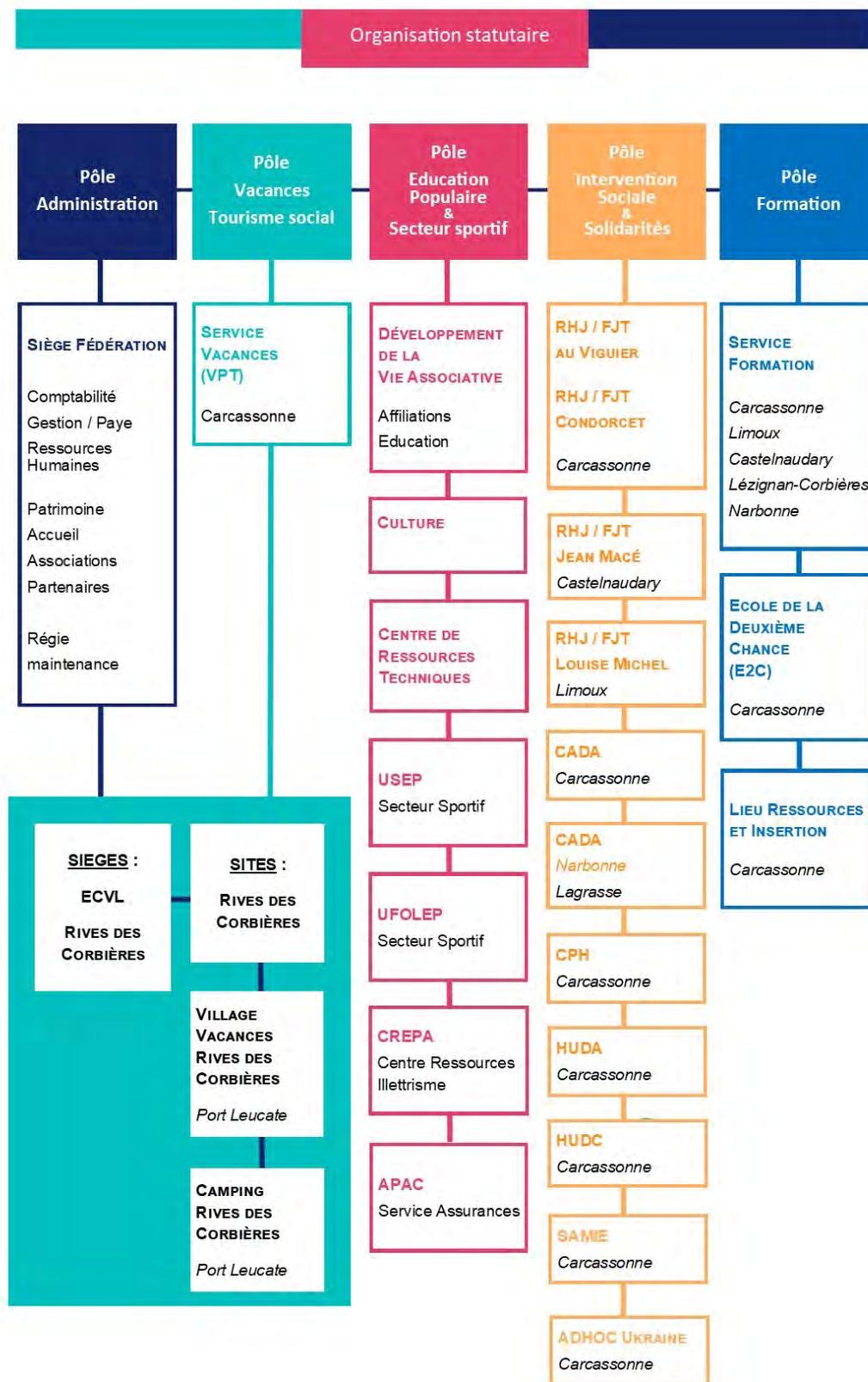
| |
|--|
| Tiers renouvelable en 2024 (AG 2023) |
| Alain BAURES DOUZENS |
| Marie-Hélène BOISGONTIER ROUFFIAC D'AUDE |
| Robert DELON CARCASSONNE |
| Suzanne DELON CARCASSONNE |
| Jean-Michel JEAN SALLELES CABARDES |
| Gisèle JOURDA TREBES |
| Jean-Michel KOPKA CAMBIEURE |
| Jean-Marc LAFON 11800 TREBES |
| Christian MAGRO LA REDORTE |
| Evelyne ROBERT LAVALETTE |
| Daniel SOKOLOW CARCASSONNE |

| |
|---|
| Tiers renouvelable en 2025 (AG 2024) |
| Maurice AZAÏS CARCASSONNE |
| Josette CATHALA TREBES |
| Emmanuelle GELIS ARAGON |
| Yvonne GRACIA CAPENDU |
| Daniel LEPINE MONTLAUR |
| Martine MAUREL COMIGNE |
| Michel MOLHERAT CARCASSONNE |
| Françoise NAVARRO ESTALLE CARCASSONNE |
| René ORTEGA CARCASSONNE |
| Maëva SABOUREAU CARCASSONNE |
| Zahir TERKI CAVANAC |

MEMBRES DE DROIT

| |
|---|
| DÉSIGNÉS PAR LE DÉPARTEMENT AUDE |
| Muriel CHERRIER 11390 CUXAC-CABARDES |
| Maria CONQUET 11000 CARCASSONNE |
| Chloé DANILLON 11000 CARCASSONNE |
| DÉSIGNÉ PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'AUDE |
| Madame la Directrice CAF de l'Aude 18 avenue des Berges de l'Aude 11000 CARCASSONNE |
| DÉSIGNÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE |
| Madame la Directrice DDETSPP de l'Aude Cité Administrative Place Gaston Jourdanne 11000 CARCASSONNE |
| Monsieur le Directeur Académique - DSDEN 67 Rue Antoine Marty 11000 CARCASSONNE |
| M. le Secrétaire Général Jeunesse et Plein Air 13, rue de Belfort 11000 CARCASSONNE |
| Monsieur le Président CDAL 14 Bd Jean Jaurès 11000 CARCASSONNE |

Organigramme simplifié des services de la FAOL 2022 / 2023



Ressources Humaines

Effectifs du personnel

L'association a connu des changements notamment au service des Ressources Humaines, ce bilan est une photographie « discrète » de l'année 2022 au sein des établissements de la Faol.

Ce n'est pas pour autant que nous avons « chômé » et que nous n'avons pas subi un peu d'activité partielle, sans commune mesure cependant l'année précédente.

La structure est stable par rapport aux années précédentes, même si on perçoit une hausse légère au fil du temps. Mais cela est peut-être relié aussi aux projets qui progressent au sein de la FAOL.

Le nombre de salariés est passé de 138 à 141 personnes, pour 213 611 heures travaillées. Ce qui donne 1 515 heures par salarié pour l'année en moyenne. Il y a peu de temps partiels par rapport à d'autres structures de même dimension. 102 femmes et 39 hommes composent une équipe vaillante et dynamique.

Ce sont 120 CDI, 16 CDD, 2 CDD d'apprentissage, 2 postes en détachement, ainsi qu'un contrat de professionnalisation qui couvrent

l'ensemble de l'effectif.

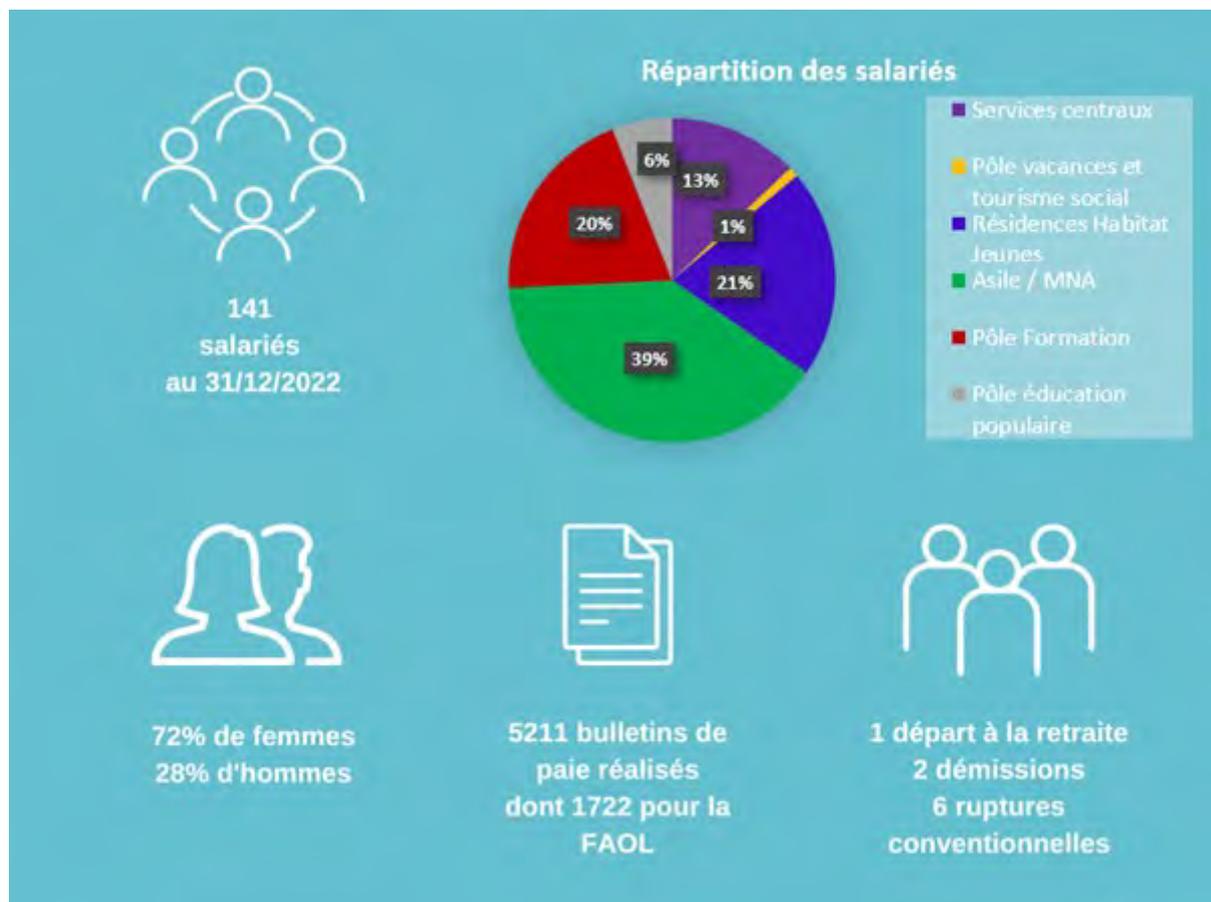
L'année 2022 a comptabilisé 92 jours pour « enfants ou conjoints malade » avec présentation de certificats.

Les cadres représentent 10% de l'effectif, le reste de la répartition est composée majoritairement par des agents de maîtrise, et dans une proportion moindre des agents ou employés.

Sur un plan purement analytique, La courbe des âges est plutôt stable. Ce sont les 20-40 ans qui sont les plus nombreux, soit 59 personnes, la courbe se répartie harmonieusement entre les 40-50 ans et les 50-60 et plus. A noter que 5 personnes ont plus de 60 ans.

La répartition des genres au sein de la structure reste stable également, c'est-à-dire majoritairement féminine. Pour nous faire plaisir, nous pourrions noter une augmentation de 1% d'hommes. L'effort reste à poursuivre. L'écart de rémunération est nul à compétences égales.

La masse salariale a augmenté : pour 2022 c'est 3 764 k€.



Un des évènements importants reste la réinstallation du Comité Social et Economique. Instance paritaire importante et structurante pour notre travail futur. C'est un maillon démocratique indispensable à l'ensemble des décisions à venir qui a fini par être réalisé après une difficulté de départ. C'est pour la direction générale, tout le service RH, des partenaires majeurs.

Une mesure concernant l'obligation d'emploi stipule que nous devrions embaucher 6% de salariés en situations de handicap au sein de notre association. D'une manière exemplaire, nous retenons un taux d'emploi pour 2022 de 10%. Ce qui est concordant avec les valeurs de la Faol.

Dans l'objectif d'une prise en considération de la mobilisation globale des équipes durant l'année et facilité par les mesures gouvernementales, notre conseil d'administration a pu mettre en place le versement d'une Prime exceptionnelle de "Partage et de la Valeur".

Pour ce qui est du déroulement des carrières au sein de la structure : On peut noter un faible score de départs volontaires. Pour l'ensemble des départs, ce sont essentiellement des fins de CDD, ce qui nous fausse un peu l'analyse, surtout que la plupart de nos CDD restent finalement dans la structure dans un autre service. Ce travail d'analyse sera plus détaillé dans un prochain bilan.

Hormis certaines situations particulières, les départs sont globalement répartis sur des causes de fin de contrat.

La période du printemps a vu une hausse des entrées et sorties. Aucun intérimaire n'est embauché à la Faol.

Le service Paie qui est de 2 personnes à temps plein + 1 à mi-temps a réalisé **5 211 bulletins** de salaires par mois, soit + de 434 bulletins par mois à éditer et vérifier ; pour +20 structures, incluant la FAOL. Cette année ce **sont 1 722 bulletins uniquement pour la Faol.**

Ce qui souligne combien le service RH et le service Paie ainsi que le service Comptabilité travaillent main dans la main, pour apporter une expertise au-delà de la Faol, mais bien aux adhérents et à des structures « clientes ». Ce point sera peut-être une piste à renforcer et étayer dans les mois à venir. Cela demandera d'abord d'étayer notre qualité interne, pour permettre que cela devienne une ressource pour d'autres structures.

Les données mériteront d'être clarifiées et analysées pour l'année 2023. De nombreux projets sont à l'étude d'un point de vue des Ressources Humaines pour faire avancer les questions d'égalité de traitement, d'équité, de

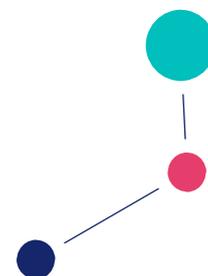
suivis des indicateurs comme les heures d'absentéisme, le développement des compétences, l'évolution des métiers et des carrières ou les congés restant à prendre de 2021 ou 2022 ou encore les attendus en matière d'harmonisation des pratiques.

L'association s'est équipée de logiciels de suivis que nous sous exploitons très probablement ou qui dysfonctionnent, ce sera à clarifier, mais qui pourront être de bons supports pour extraire un ensemble d'indicateurs structurants pour l'ensemble de l'association et sa gouvernance.

L'augmentation des heures supplémentaires comme la réserve des congés payés non épurée, démontrent d'une équipe dévouée à sa structure, aux bénéficiaires accompagnés et à leur métier. La question de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, la qualité de vie au travail, sera au cœur des perspectives de 2024. C'est un grand chantier d'harmonisation des pratiques qui sera sur nos bureaux : gestion du temps de travail, politique salariale, évaluation des compétences, « budget formations » explicité et communiqué...bien des façons de poursuivre l'engagement de chacun, tout en respectant les orientations collectives, les valeurs communes et partagées dans le projet de l'association.

Il sera à noter que les relations avec les représentants du personnel, les délégués syndicaux seront mis à l'honneur, dans un principe d'un dialogue social fort et renforcé, par la tenue régulière des réunions appropriées.

De même les indicateurs « égalité homme femme » ou le bilan social de l'association seront accessibles en ligne, comme la loi nous le demande à présent.



Statistiques

Associations affiliées

Nos associations affiliées en 2022

186

Associations

> 43

Socio-Culturelles

- 4,44 %

par rapport à 2021

> 49

UFOLEP

+ 22,5 %

par rapport à 2021

> 94

USEP

+ 22,07 %

par rapport à 2021

Zoom sur le national ...



Plus de
18 000
associations



24 000
communes
concernées

1 M d'adhérents dont :

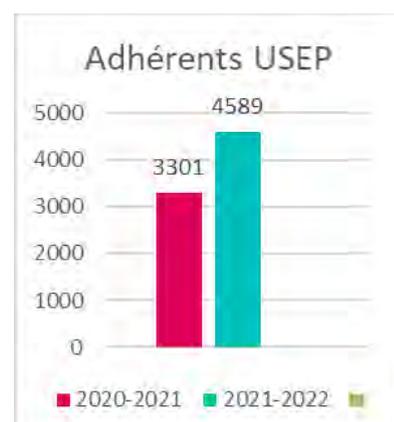
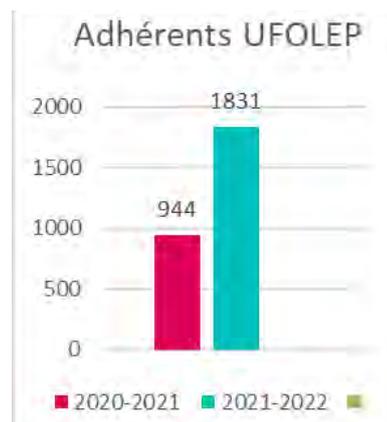
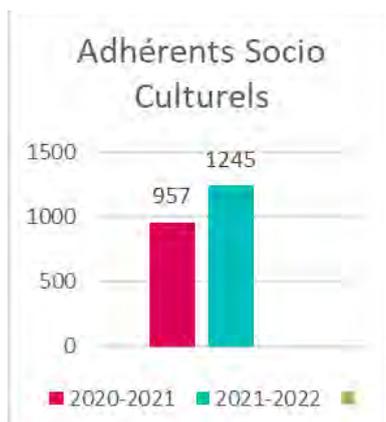
ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

206 025 adhérents UFOLEP



604 590 licenciés enfants
et **25 700** licenciés adultes

7 665 ADHÉRENTS À LA FAOL EN 2022



Partenaires & Représentations

Nos partenaires

Préfecture de l'Aude
 Conseil départemental de l'Aude
 Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
 Direction départementale Emploi, Travail, Solidarités, Protection des Populations de l'Aude - DDETSPP
 DRJSCS Occitanie
 Inspection Académique de l'Aude
 Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude
 DDETSPP / DREETS
 Direction Départementale de la Solidarité / Département de l'Aude
 Direction Régionale des Affaires Culturelles
 Pôle Emploi
 Agence de Développement Touristique de l'Aude - ADT Aude
 Association de Formation Professionnelle des Adultes
 Chambres Consulaires (CCI - CMA - CA)
 France Terre d'Asile
 HABITAT AUDOIS / Office départemental HLM
 ALOGEA
 Groupe MARCOU Habitat
 URHAJ / UNHAJ
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude / DDTM11
 Délégation Départementale à la Culture
 MLOA (Mission Locale de l'Ouest Audois)

Archives Départementales de l'Aude
 Association Audoise de Développement Musical / Arts Vivants 11
 Carcassonne Agglo
 CIAS de Carcassonne Agglo
 Le Grand Narbonne
 Communes et Communautés de Communes de l'Aude
 UNAT
 Université de Toulouse Le Mirail
 I.U.T. de Carcassonne
 CCAS EDF GDF
 I.U.F.M. antenne de Carcassonne
 FRANCAS de l'Aude
 Fédération Léo Lagrange
 Fédération Départementale Maison des Jeunes et de la Culture
 Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public _ PEP11
 CIDFF de l'Aude
 Association des Maires de l'Aude
 Services pénitentiaires de l'Aude
 Association Départementale des Auberges de Jeunesse
 Parc Naturel Régional de la Narbonnaise
 Banque Populaire du Sud
 Caisse des dépôts et Consignations
 Action Logement
 ADAFF
 ADDI
 La Maison des Mémoires

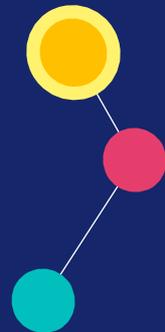
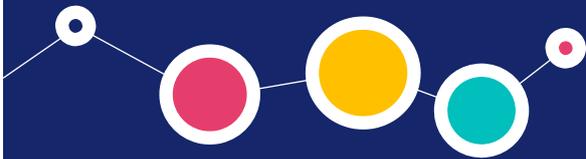
Nous siégeons dans les organismes :

Conseil Départemental de la Jeunesse et de la vie associative
 CESE de l'Aude
 APAJH de l'Aude
 Union Régionale des Ligues de l'enseignement Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
 CRUFOLEP Occitanie
 CRUSEP Occitanie
 Comité Départemental d'Action Laïque
 Conseil Départemental de l'Education nationale
 Agence de développement Touristique de l'Aude
 Mission Locale de l'Ouest Audois - MLOA
 ADAFF
 ADDI
 SIAO 11
 Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence / ADSEA
 URHAJ
 Accueil Info Drogue 11 - AIDeA 11
 Aude Tiers Monde
 Mutuelle d'Assurances Elèves
 Centre d'Information ACTI CITY
 Les Amis de Rives des Corbières
 Ensemble Coopératif de Vacances et de Loisirs - ECVL



03

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022



PÔLE INTERVENTION SOCIALE & SOLIDARITÉS

Pôle Intervention sociale et Solidarités

Le Secteur Asile & Réfugiés

Responsable de secteur : Magali BETEILLE

Depuis 1976, la Fédération accueille des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Quelques définitions pour mieux comprendre ...

> LES MIGRANTS :

Il n'y a aucune définition juridique de ce terme, uniquement un consensus des Nations Unies autour d'une définition très large : toute personne qui quitte sa résidence habituelle, qui traverse ou non une frontière, sans aucune considération du statut juridique, du caractère volontaire ou non, des causes du déplacement ; ainsi, un migrant peut être à la fois un réfugié, un demandeur d'asile, un étranger, un expatrié professionnel ou encore un étudiant.

> LES RÉFUGIÉS :

Est considérée comme réfugiée toute personne qui s'est vue accorder une protection au titre de la Convention de Genève de 1951. Le réfugié fuit son pays d'origine, traverse une frontière en raison de persécutions liées à la race, la religion, les opinions politiques, la nationalité, l'appartenance à un groupe social (titre de séjour de 10 ans).

> LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION SUBSIDIAIRE :

Ce terme qualifie l'individu qui a fui son pays de résidence face à un risque d'atteinte grave mais qui ne répond pas aux critères du statut de réfugié.

Ainsi, une personne menacée par la peine de mort, par des traitements inhumains ou dégradants, de la torture ou par des violences dans le cas d'un conflit armé généralisé bénéficie de la protection subsidiaire.

Cette protection subsidiaire a été mise en place par le droit de l'Union Européenne depuis 2004 (titre de séjour de 4 ans).

> LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

Les BPI sont des personnes titulaires du « statut de réfugié » ou de la « protection subsidiaire »

> LES DÉPLACÉS :

Un déplacé est une personne qui a quitté sa résidence sous la contrainte en raison d'un conflit généralisé, de violation des droits fondamentaux ou encore d'une catastrophe naturelle.

Mais contrairement à un réfugié, un déplacé n'a pas quitté son pays de résidence. Les déplacés internes bénéficient d'une protection dans le droit international humanitaire. Le mandat de protection est confié au Comité International de la Croix Rouge (CICR).

> LES DEMANDEURS D'ASILE

Est considérée comme demandeur d'asile toute personne entrée sur le territoire français et autorisée à formuler une demande de protection. Ce statut juridique a été défini par la Convention de Schengen en 1985.

> LES DEMANDEURS D'ASILE dits « DUBLIN »

Les « Dublinés » sont des individus qui se trouvent en France, mais la France n'est pas responsable de l'examen de leur demande d'asile. Ils attendent d'être transférés vers le pays européen responsable de leur demande d'asile, c'est en général le premier pays européen dans lequel ils ont été contrôlés avant d'arriver jusqu'en France.

> LES DÉBOUTÉS

Quand la CNDA (cour nationale du droit d'asile) confirme la décision OFPRA (office français de protection des réfugiés et apatrides) rejetant la demande d'asile d'un individu, il devient débouté du droit d'asile (la Préfecture lui adresse en suivant une OQTF : obligation à quitter le territoire français).



139 205

NOUVELLE DEMANDE D'ASILE
ADRESSÉE À LA FRANCE
SOURCES : RA FORUM RÉFUGIÉS 2022

555 665

PERSONNES
BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION
INTERNATIONALE
EN FRANCE AU 31/12/2022

> LES CLANDESTINS :

Ce terme ne recouvre aucune réalité juridique mais est régulièrement employé dans les discours politiques pour qualifier les individus en situation irrégulière (souvent des déboutés qui se maintiennent en France malgré l'OQTF). Ce terme a été progressivement remplacé par l'expression de « sans-papier », plus factuelle et moins péjorative.

> LES « NI-NI » :

Cette expression désigne les personnes en situation irrégulière Ni expulsables Ni régularisables. Ces individus ne sont éligibles à aucun titre de séjour mais pour autant ne peuvent être expulsés car ils risquent un danger en cas de retour dans leur pays d'origine.

> RÉFUGIÉS CLIMATIQUES OU ENVIRONNEMENTAUX :

Bien qu'il n'existe aucune reconnaissance juridique, les réfugiés climatiques recouvrent une réalité pratique qui dépasse la proportion des réfugiés politiques.

Ainsi, selon l'ONU, en 2050, **250 millions** d'individus seront contraints de fuir leur pays pour des raisons climatiques.

MOTIFS DE DEMANDE DE PROTECTION

Vénézuela :

- situation politique, économique et sécuritaire toujours très dégradée
- craintes de représailles en raison de leur participation à des mouvements de protestation
- adhésion à un parti politique d'opposition
- fonctionnaire ayant refusé de prêter allégeance au pouvoir de façon visible.
- situations de harcèlement par des groupes criminels exerçant des pressions sur la population notamment par le biais d'enlèvements contre rançon.
- absence de perspective d'amélioration de la situation générale du pays

Nigéria :

- traite des êtres humains
- orientation sexuelle, violences domestiques, mariages forcés
- fillettes menacées de mutilations sexuelles
- craintes émanant d'organisations criminelles (confraternité ou culte secret)
- mauvais traitements infligés par des chefferies traditionnelles
- dégradation de la situation sécuritaire dans le Nord du pays (anecdotiques en baisse)

Éthiopie

- reprise du conflit entre les Forces de Défense Tigréennes (TDF) et leurs alliés, Oromo notamment, et le gouvernement fédéral éthiopien.
- exactions commises à l'encontre de la population civile par les parties prenantes au conflit
- détentions arbitraires de la population tigréenne dans le pays.
- appartenance à des partis ou des mouvements d'opposition associés, à une origine ethnique
- craintes liées à un engagement et

PAYS DE PROVENANCE EN 2022 :

- Afghanistan
- Bangladesh
- République démocratique du Congo
- Turquie
- Géorgie



41.8%

des demandes obtiennent la Protection Internationales

56 179 personnes protégées en France en 2022

« JAMAIS LA FRANCE N'AVAIT PROTÉGÉ AUTANT DE PERSONNE AU TITRE DE L'ASILE EN UNE SEULE ANNÉE »

SOURCES : RA FORUM RÉFUGIÉS 2022

une mobilisation contre la politique d'extension urbaine du gouvernement éthiopien mise en place à partir de 2014, en particulier en région Oromia

--la guerre sévissant au Tigray, et s'étant propagée en région Amhara et Afar

--conflits entre différentes communautés ethniques en raison de cette guerre

--mariage forcé, les mutilations sexuelles féminines, traite des êtres humains.

--appartenance à un groupe ethnique ou à une caste

Côte d'Ivoire

--craintes liées à l'exposition des enfants aux mutilations sexuelles féminines, notamment au sein des ethnies originaires du nord du pays

--mariage forcé, les violences domestiques ou celles liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre

--opinions politiques

--liens avec l'ancien chef rebelle Guillaume Soro

--criminalité prévalant dans le pays, conflits fonciers ou d'héritage

Libye

--crainte d'une reprise des affrontements en Tripolitaine

--criminalité en lien avec le contrôle des territoires par des milices armées et l'impunité dont jouissent ces acteurs

--liens tribaux, familiaux ou professionnels avec l'ancien régime, avec des instances transitoires ou avec l'une des parties belligérantes

--conflits et représailles de la part d'individus ou de groupes armés soutenant un camp adverse

--de manière plus marginale, intimidations et menaces en raison d'opinions et pratiques religieuses assimilées à de l'athéisme

--violences de genre

Somalie

La typologie des motifs invoqués par les demandeurs somaliens, très majoritairement des jeunes hommes, a peu évolué. Un nombre important d'entre eux ont séjourné dans d'autres pays européens avant d'arriver en France. Ils déclarent essentiellement provenir des régions du centre et du sud de la Somalie.

--refus de collaborer ou de se soumettre aux règles religieuses de la milice al-Shabab

--conflits claniques sont désormais invoqués.

Les demandeuses somaliennes, en nombre croissant, allèguent des problématiques d'ordre social

comme le mariage forcé et le refus de voir pratiquer des mutilations sexuelles sur leurs filles en bas âge.

Soudan

Darfour, Nil bleu Kordofan sud et ouest

--craintes de persécutions en raison de leur appartenance ethnique et/ou d'un soutien aux groupes rebelles armés

--situation de violence généralisée

--participation à des manifestations politiques en 2013, 2018 et 2019

--motifs sociétaux ou religieux (communauté copte)

--mariage forcé

--risque de mutilation sexuelle féminine des enfants

Bangladesh :

Les motivations politiques tendent encore à diminuer pour laisser davantage place à l'invocation de conflits fonciers, commerciaux ou intrafamiliaux, faisant fréquemment suite à un conflit d'héritage ou au retour d'un membre de la famille installé dans un pays du Golfe. Il est à relever que les motifs politiques et fonciers sont souvent entremêlés les uns aux autres et que les motifs de craintes sont multiples dans une majorité de dossiers.

Une légère augmentation se dessine concernant les demandes émanant de membres de communautés marginalisées, telles que les Bédéys, un groupe ethnique qui se distingue par sa pratique du nomadisme sur des bateaux, ou les Bâuls, une communauté de musiciens itinérants

Tchad :

les demandes d'asile présentent un contenu varié, politique, ethnique, sociétal, régional, privé.

--action, en faveur d'un mouvement politico-militaire (souvent implantés en Libye)

--des activités d'opposition politique plus classiques

--violences faites aux femmes : mutilations sexuelles, mariages forcés, violences conjugales

--conflits individuels, avec les autorités

--conflits ethniques

Mali :

une part des demandeurs maliens ont un parcours d'exil long, ayant parfois quitté leur pays depuis de nombreuses années avec des séjours dans des pays du Maghreb ou du sud de l'Europe, où certains ont préalablement pu obtenir le du bénéfice d'une protection internationale.

--conflits d'ordre privé reposant sur le foncier, l'héritage ou l'appartenance à une caste sociale (hommes de la région de Kaynes)

--minorités de genre ou sexuelles (mariage forcé, orientation sexuelle)

--risque de mutilation sexuelle féminine

--situation sécuritaire dans le nord et le centre du pays

--activités de groupes armés terroristes ou de milices communautaires

Divers types de vulnérabilités :

--La traite des êtres humains, exploitation sexuelle, esclavage domestique

--Les victimes de torture, au pays d'origine dans le cadre d'interrogatoires et/ou d'incarcérations par les forces de l'ordre civiles ou militaires, par des milices. Mais aussi au long du parcours migratoire singulièrement en Libye.

--L'orientation sexuelle et l'identité de genre

--Les violences faites aux femmes, mutilations sexuelles, mariages forcés, violences conjugales et intrafamiliales, agression sexuelle, viol comme arme de guerre.

La loi prévoit une protection spécifique pour les jeunes filles qui risquent l'excision dans le pays d'origine des parents, et des dispositions particulières et protectrices pour les victimes de violences conjugales.

Pôle Intervention sociale et Solidarités

Focus sur les dispositifs en faveur des protégés temporaire ukrainiens

Accompagnement global chez les Hébergeurs Citoyens, à partir de mi-mai 2022 :

- Avant toute action une période a été consacrée à un fastidieux et minutieux repérage des ménages ukrainiens visant la fiabilisation des données transmises par la Préfecture et/ou Soliha.
- Notre territoire est vaste, « Ukraine FAOL HC » intervient sur tout le département de l'Aude sauf la ville de Carcassonne, Trèbes et le Narbonnais.
- Nous nous sommes déployés sur 43 communes.
- On note également un élan de solidarité des collectivités territoriales, municipalités, Région.

Missions HC par convention avec la DDETSPP

- Entrer en contact avec le ménage et s'assurer de la qualité de la proposition
- Entrer en relation avec les ménages ukrainiens et établir le cas échéant la relation avec les ménages accueillants
- Valider et encadrer les projets de cohabitation
- Assurer un suivi régulier de la cohabitation
- Assurer l'accompagnement des déplacés (sur 12 mois maximum) :
 - diagnostic social en amont
 - ouverture des droits
 - autonomie administrative, recherche de logements (création/actualisation DLS)
 - apprentissage du français
 - insertion scolaire, universitaire ou professionnelle
 - création d'espaces de dialogue avec la société civile
 - appréhension de la société française via des participations à des activités, événements culturels, sportifs....
 - établir un suivi de la mise en place

Au quotidien, depuis mi-mai 22, après un pic dans l'été (+- 80 ménages/200personnes) nous avons pu mesurer la régulière diminution des sollicitations et suivis.

Cette baisse des accompagnements s'explique par :

- des retours en Ukraine
- des relogements en IML Soliha
- des relogements autonomes

La majorité des hébergeurs citoyens, n'ont pas failli ; ils ne souhaitent, cependant, pas renouveler l'expérience, ils sont allés au bout de leur démarche d'accueil solidaire, malgré la complexité des cohabitations, des démarches administratives, les incompréhensions culturelles, l'investissement en temps et sur leurs propres deniers...

Le relogement des ménages hébergés sur le pôle Andréosy de Castelnaudary se fera dans les délais accordés par la mairie, grâce à une belle et efficace synergie : Mme Cathala mairie de Castelnaudary/ DDETSPP/équipe sociale FAOL/équipe sociale de la Légion étrangère/équipe IML Soliha

On a pu noter un certain parasitage de notre action par les bénévoles (constitués en associations ou pas) qui ont eu du mal, alors qu'ils étaient seuls en première ligne dès mars 2022, à repérer le maillage des interventions des professionnels de l'accompagnement social :

- hébergement d'urgence Ukraine de Soliha
- relogement IML Soliha
- relogement ADHOC Soliha
- relogement ADHOC FAOL
- relogement par l'accès à un logement autonome avec suivi à l'installation Soliha
- relogement par l'accès à un logement autonome avec suivi à l'installation FAOL.

Hébergement ADHOC Ukraine FAOL, à partir d'octobre 2022 :

30 places d'Hébergement

Début de l'action le 01/10/2022 via la location de 8 mobil home au Camping « GITOSTAL » à Carcassonne, en faveur de ménages ukrainiens issus du desserrement PACA, puis Haute Garonne et/ou du 115 et/ou du relogement après HC

Missions ADHOC par convention avec la DDETSPP

- accueil et hébergement pérenne sur plusieurs mois
- information sur le droit au séjour et la protection temporaire
- accompagnement sanitaire, administratif et social
- sortie de l'hébergement

Nous avons dû quitter le site de Gitostal au 31/03 (du fait de la saison des séjours estivaux qui recommence), le dispositif ADHOC est transféré à Quillan et offre un mode d'hébergement en diffus, nous avons capté des logements du bailleur social Habitat-Audois. Tous les ménages ukrainiens ont accepté ce relogement à Quillan.

2 Logements de fonction en lycée (convention Faol/Région)

Les missions de l'ADHOC sont étendues aux 8 places réparties sur ces 2 logements de fonction, la Région a souhaité s'impliquer dans l'accueil des déplacés ukrainiens en les logeant gratuitement sous couvert d'une convention et d'un accompagnement social mis en œuvre par la FAOL.

Relations étroites, resserrées avec la DDETSPP

Cotech hebdomadaire, avec des remontées hebdomadaires intenses de tableaux et données chiffrées.

Nous étions au cœur d'un dispositif inédit, qui a connu des évolutions au fil de l'eau...notre capacité d'adaptation et d'anticipation, notre expérience proche du terrain humanitaire, de l'hébergement d'urgence ou de l'accueil de réfugiés nous a permis de construire des accompagnements « sur mesure ».

Dans le cadre de l'évaluation contradictoire, la FAOL et la DDETSPP ont construit un référentiel et un questionnaire de satisfaction destinés aux usagers et aux hébergeurs citoyens.

Nous sortons grandis par cette expérience, la faol est confortée dans son utilité sociale en matière d'accueil et d'accompagnement de réfugiés.

Encore une fois nos relations avec la DDETSPP et la Préfecture ont été mutuellement teintées de respect, de confiance et reconnaissance.

Données communes à HC et ADHOC

Sociologie des déplacés : femmes seules (mères et grands-mères) avec des enfants, quelques maris arrivent, niveau social classe moyenne à élevée.

Revenus des déplacés : marginalement des revenus liés à un emploi en CDD, essentiellement l'ADA-Allocation Demandeur d'Asile (inférieure au RSA) + les Allocations Familiales + Allocation logement en cas de relogement ou en cas d'entrée dans 1 logement autonome, pas de prime d'activité, pas d'allocation pour la rentrée scolaire.

Personnes âgées avec de lourds problèmes de santé.

Fin des aides financières nées d'un élan de solidarité impulsif (cantine, périscolaire, clsh, transport TER, conservatoire, loisirs...).

Maintien problématique dans les logements autonomes (ADA ou fin de CDD = faibles revenus).

Le dispositif « Ukraine FAOL » (HC et ADHOC) s'est installé dans du provisoire qui dure ; d'abord sans perspectives claires au-delà du 31/12/22, avec une fin de l'action HC possible fin mai 2023 et des incertitudes pour l'action Adhoc au-delà de fin juin 2023.

Nos salariés travailleurs sociaux et interprète ont été embauchés via plusieurs CDD renouvelables chaque 3 mois.

Dire enfin que nous mesurons chaque jour, l'inégalité de traitement en matière d'accueil, de moyens déployés... selon que l'on est « déplacé ukrainien » ou « demandeur d'asile lambda » (syrien, afghan, soudanais, libyen...).

COORDINATION COHESION du pôle

Pour le secteur asile/réfugié l'enjeu consiste à harmoniser ce qui peut l'être (pratiques, savoir-faire outils...), traduire notre expertise manifeste, empirique, notre longue expérience en procédures et protocoles ; en gardant la couleur, la pâte, l'estampille de chaque équipe ; pour passer de l'unique identité de son établissement à celle nouvelle, à construire, contenant et inclusive du pôle asile/réfugiés FAOL.

En 2022 dans cet état d'esprit nous avons mis en place :

⇒ des Formations collectives et transversales à l'ensemble des salariés du pôle

- « Procédure Dublin » avec Forum Réfugiés
- « Droit au Travail des étrangers » avec le GISTI
- « Violences intra familiales » avec Bénédicte Derache
- « Accompagnement des demandeurs d'asile LGBT+ » avec France Terre d'Asile
- « Procédure OFPRA » avec Forum Réfugiés
- « Procédure CNDA » avec Forum Réfugiés

⇒ des séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles pour les équipes

(+ - 5 séances/an)

- CPH : nous avons reconduit cette instance en place depuis 2018
- CADA Lagrasse/Narbonne : cette instance

est en place depuis début 2020

- HUDA et HUDC : les séances se sont tenues tout au long de 2021
- CADA Carcassonne : les séances ont été instituées en 2022

⇒ Mise en place d'un système d'astreinte

Une astreinte pour l'ensemble des structures du pôle Asile/Réfugiés FAOL, assurée par les chefs de services du pôle, est venue remplacer une veille téléphonique, floue, discutable sur le plan du droit du travail.

⇒ Particularité 2022

Nous pouvons noter une augmentation significative :

- des admissions de familles notamment monoparentales
- des admissions de personnes (adultes et enfants) présentant des problèmes de santé lourds/chroniques

⇒ Conventions avec des Partenaires

- **ADN Agence du Don en Nature** : moins de gaspillage, plus de partage, lutter contre l'exclusion par le don de produits neufs. ADN est une association mettant en place une plateforme entre le monde associatif et les entreprises.

Dans ce cadre, elle collecte des dons en nature auprès des entreprises et les distribue (gratuitement ou à des prix dérisoires) aux associations partenaires d'ADN. (alimentation, produits d'hygiène corporelle, produit d'entretien, couches bébé, serviettes hygiéniques, linge de maison...)

Ce partenariat ADN vient atténuer la précarité quotidienne de nos hébergés, Il nous importe, d'offrir des

conditions d'hébergement empreintes de dignité.

- **GSF Gynécologie Sans Frontière** : avec des bénévoles audois, (gynécologue, infirmière, sage-femme), GSF propose des ateliers ou groupes de paroles ou des entretiens individuels permettant d'aborder les thématiques de santé sexuelle, de mutilations génitales, de contraception, de santé, de violences faites aux femmes.

Une mise en lien et un accompagnement vers les structures de soin est aussi possible. GSF peut également intervenir pour former les intervenants des structures d'hébergement, sensibiliser les équipes aux problématiques de violences faites aux femmes, de mutilations sexuelles, des soins et suivi gynéco-obstétrique en milieu précaire.

- **WIMOOV**, développe des plateformes qui s'adressent aux personnes ayant besoin d'améliorer leur mobilité.

L'objectif de wimoov est de favoriser les déplacements afin de trouver un emploi, faciliter le quotidien, faire une formation...

- **Culture du Cœur Aude**, s'adresse aux familles et aux personnes en situation d'isolement dans le département avec la conviction que la culture constitue un extraordinaire levier d'insertion, d'aide à l'apprentissage de la citoyenneté et à la reprise d'autonomie. A travers son dispositif régional, Cultures du Cœur Aude assure la promotion des valeurs républicaines de solidarité, de citoyenneté et de vivre-ensemble.

- **La banque alimentaire:** les structures du pôle asile sont adhérentes de cette institution caritative et solidaire, concernant un dépôt de la BA (administrativement géré par l'HUDC) mutualisant une offre et une distribution de denrées pour l'ensemble de nos hébergés.

- **RECONNECT** est une association portée par le groupe SOS qui a pour mission de mettre le numérique au service de l'inclusion sociale des populations les plus précaires; elle a développé une plateforme accessible interne. Elle permet aux professionnels de renseigner, stocker et partager de manière sécurisée les informations et les documents sociaux, administratifs et personnels relatifs aux bénéficiaires. Cette plateforme propose : un logiciel par structure (1 050€/structure), un suivi des données, de l'accompagnement compilables en statistiques, un coffre-fort numérique pour chacun de nos hébergés et une uniformisation des pratiques, des rapports d'activité. Après 14 mois de préparation, de mise à plat de nos besoins et des ajustements qu'ils induisent, au 01/01/2023 chaque structure du Pôle est dotée de ce logiciel et inaugure la fin des dossiers papier.

⇒ Lignes budgétaires sanctuarisées

Nous nous attachons à préserver ces lignes budgétaires significative, parce qu'au cœur de nos missions et en phase avec notre mise en œuvre des RBPP:

- vacation d'un ethno psychologue
- interprétariat et traductions
- déplacement des hébergés
- allocation de subsistance et exceptionnelle
- allocation BPI -25ans

- animation
- entretien / rénovation de nos logements
- documentation: abonnement à Forum Réfugiés pour les fiches infos pays et bulletins géopolitiques.

CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE HUDA, CADA, HUDC ET CPH

⇒ POUR NOS ACTIONS

Notre activité se conforme aux dispositions réglementaires suivantes :

--En tant que chargés de l'accompagnement et du suivi social de nos résidents, notre pratique professionnelle s'inscrit dans les dispositions édictées par la Loi du 02 janvier 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

--Le Code de l'Action Sociale et des Familles.

--Le Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile.

--Les Conventions signées entre l'Etat et la FAOL relative au fonctionnement des services HUDC, CADA, HUDA et CPH.

--le SRADAR 2021-2023: Schéma Régional pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile et les Réfugiés. Il est essentiellement axé sur la durée de la procédure, sur des actions visant l'intégration des BPI et sur la fluidité des entrées et sorties des hébergements dédiés.

OBSERVATIONS des FREINS à la PRISE EN CHARGE et au-delà à l'INSERTION :

⇒ SANTE

La prise en charge de la santé de nos hébergés tend à se dégrader :

--Les cabinets médicaux du Carcassonnais sont saturés, et refusent nos nouveaux patients, nous ne pouvons plus honorer l'obligation qui est faite de déclai-

rer un médecin traitant pour nos hébergés.

--La saturation des cabinets médicaux réduit l'offre de soin, le délai d'obtention des rendez-vous est de plus en plus long.

--de nombreuses pathologies dites tropicales et parasitaires (Paludisme, Amibiase, Bilharziose, Salmonellose...) ont du mal à être diagnostiquées par les médecins généralistes. .

--les traumatismes subis, la souffrance psychologique, le déracinement sont difficilement pris en compte et/ou traités, alors que la grande majorité de nos hébergés auraient besoin d'un suivi.

En tant que professionnel, il est difficile d'orienter les personnes vers les psychologues et les psychothérapeutes en sachant que les séances sont peu adaptées au public : coût, culture, barrière de la langue ...

Depuis 2017 le constat reste le même, le département de l'Aude abrite sur son territoire un nombre conséquent de dispositifs dédiés aux demandeurs d'asile, réfugiés, étrangers, migrants...

La prise en charge de la santé de ce public particulier peut gagner en efficacité si nous inventons une approche ciblée, qui intègre réellement la réalité sanitaire de ce public.

Il nous semble pertinent de sensibiliser et constituer un réseau de médecins généralistes et/ou hospitaliers pour pouvoir organiser un dépistage systématique des affections tropicales.

Pour les souffrances psychologiques et les pathologies psychiatriques, il convient de s'inspirer des consultations du Comède et des prises en charge du Centre Primo Levi.

⇒ **ACCOMPAGNEMENT**

Il nous semble qu'il faudrait qu'un référent institutionnel soit désigné pour garantir aux BPI la co construction d'un projet cohérent et personnalisé d'intégration sociale-professionnelle.

Faute de quoi nous revivons ce qui nous laisse un sentiment d'insatisfaction malgré un parfum de réussite...

Les BPI (notamment les isolés de -25 ans) ont été inscrits dans divers dispositifs d'insertion ; les prestataires de ces actions tirent un bilan plus que positif, les objectifs du cahier des charges sont atteints, ils soulignent l'engagement, la détermination de ce public.

Les BPI ont obtenu des certificats, des compétences, mais, à la fin de ces temps de formation, ils se voient proposer, via un autre prestataire, d'encore entrer dans un nouveau cycle de formation et stages où là encore, leur savoir être sera loué...

C'est ainsi qu'un jeune saute de dispositif en dispositif, suit un cursus de formation cuisine, puis mécanique, enchaîne sur un diplôme de maçon et repart dans un chantier d'insertion...

TUTELLES : Ministère de l'Intérieur, DDETSPP, OFII, Conventions ETAT/FAOL

Les CADA et CPH fonctionnent avec une convention Etat/FAOL d'une durée de 5 ans, en avril 2020 elle a été renouvelée pour les CADA, celle du CPH le sera courant 2022.

L'HUDA, fonctionne depuis 2020 avec une convention Etat/FAOL pour 3 ans.

L'HUDC a fonctionné, comme chaque année depuis sa

⇒ **POUR LA DEMANDE D'ASILE**

L'OFPRA et la CNDA : organismes compétents pour la détermination du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire

L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) et la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) examinent un dossier unique de demande d'asile, rendent et motivent leurs décisions respectives en référence :

--au préambule de la Constitution du 27 octobre 1946) « Tout Homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté, a droit d'asile sur les territoires de la République. ».

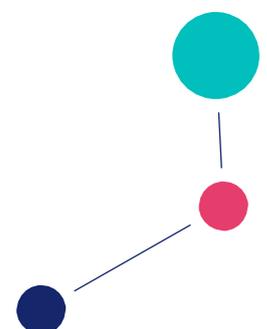
--à l'article A-1-2° de la Convention de Genève de 1951 qui stipule que « le terme de réfugié s'applique à toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social, ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou que si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

--pour l'attribution de la Protection Subsidiaire, à l'article 3 de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales qui précise que « Nul ne peut être soumis à la torture, ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants. » Cette protection est accordée si la personne est exposée dans son pays d'origine à la peine de mort ou une exécution et si en tant que civil la personne est exposée à une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'un conflit armé.

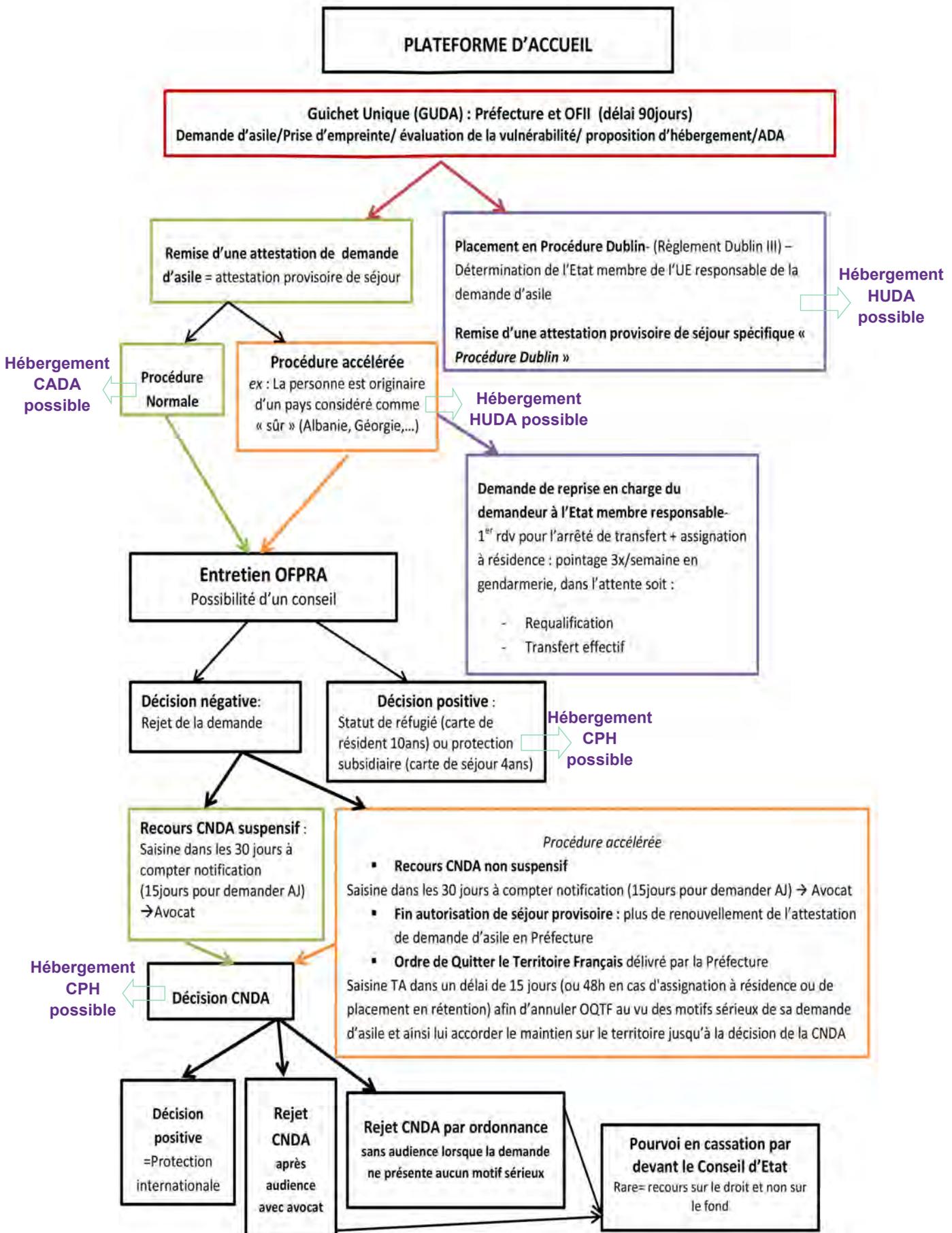
Missions « communes » HUDA, CADA, HUDC

La saturation des dispositifs d'insertion (spécifiques : CPH ou de droit commun : CHRS, IML ...) fait que des structures, initialement dédiées aux demandeurs d'asile, assument de fait l'insertion sociale et professionnelle d'un public BPI présent sur leur effectif.

Finalement, avec des prix de journées disparates, ces services assument quasiment les mêmes fonctions.



« Parcours du combattant pour les demandeurs d'asile »





646
personnes hébergées

245 personnes admises
228 personnes sorties



363 adultes
283 enfants

40 Familles monoparentales

164 Isolés



466
places d'hébergement :

123 places HUDA
160 places CADA
60 places CPH
93 places HUDC
30 places ADHOC Ukraine

117
logements (d'hébergement en diffus)



**Territoire du secteur
asile / réfugiés**

Carcassonne, Trèbes,
Alzonne, Castelnaudary,
Quillan, Espérasa,
Narbonne, Lagrasse



Prix de journée 2022

HUDA : 17 € / place
CADA : 19.50 € / place
CPH : 25 € / place
HUDC : 12.95 € / place
ADHOC Ukraine : 35 € / place

Pôle Intervention sociale et Solidarités

Dispositif lié à la demande d'asile : Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile - l'HUDA

L'HUDA

EN QUELQUES CHIFFRES



179
personnes hébergées

122 **57**
Adultes enfants

89
personnes en familles

Dont **17** familles monoparentales,
soit **53** personnes.

90
personnes isolées.

27 femmes

95 hommes

27 filles

30 garçons

Personnes ADMISES **71**

Personnes SORTIES **63**

Les personnes hébergées en HUDA sont des personnes ressortissantes de pays tiers hors Union européenne, qui souhaitent faire une demande d'asile en France. Les personnes peuvent être en procédure Dublin, normale ou accélérée.

L'HUDA a vocation à héberger des familles ainsi que des personnes isolées (homme/femme).

> Sortie HUDA : 63 personnes
44 personnes isolées
19 personnes en famille soit 6 familles dont :

Cheffe de service: Magali BONHOMME

Prix de journée 17 €

Capacité d'accueil : **123 places** Hébergement en diffus modulable et en cohabitation pour les isolés - 31 appartements

Territoire : Carcassonne (Ozanam), Trèbes (l'Aiguille), Alzonne, Castelnaudary (les Fontanilles), Quillan, Espéraza

L'équipe est composée de :

--1 cheffe de service de l'HUDA (1 ETP)

--5 intervenantes sociales (5 ETP)

- 21 personnes déboutées
- 24 personnes BPI
- 6 personnes Dublin, réadmission -
- 12 Abandons

Durée de séjour des personnes sorties :

- moins de 6 mois : 14 personnes
- 6 à 12 mois : 5 personnes
- 12 à 24 mois : 30 personnes
- Plus de 24 mois : 14 personnes

Sur les **179 personnes** prises en charge par l'HUDA en 2022 :

- 55 personnes ont reçu une décision d'une des instances de l'asile (OFPR ou CNDA).
- 70 personnes étaient dans l'attente d'une convocation (OFPR ou CNDA), en attente d'une réponse (OFPR ou CNDA), en procédure Dublin
- 54 personnes en places indues

33 nationalités différentes :

Georgienne, Afghane, Erythréenne, Malienne, Guinéenne, Somalienne, Camerounaise, Irakienne, Libyenne, Algérienne, Soudanaise, Gambienne, Burkinabaise, Ivoirienne, Sénégalaise, Nigérienne, Turque, Marocaine, Bosnienne, Albanaise, Bangladaise, Tchadienne, Congolaise, Gabonaise, Malienne, Mauritanienne, Tunisienne, Péruvienne, Vénézuélienne, Chinoise, Yéménite, Arménienne, Azerbaïdjanaise.

Parcours de sortie de l'HUDA



Parmi les personnes hébergées par l'HUDA en 2022, les afghans ont été les plus nombreux (avec 49 personnes) puis les somaliens (15 personnes).

Pôle Intervention sociale et Solidarités

Dispositif lié à la demande d'asile :
Centre d'accueil pour demandeurs d'asile - Le CADA de Carcassonne

LE CADA CARCASSONNE EN QUELQUES CHIFFRES



115

Personnes suivies

59

adultes

56

enfants

20 familles

dont 13 monoparentales

31 isolés dont 4 femmes

49 personnes admises

50 personnes sorties

23 nationalités

Pour l'année 2022 les nationalités les plus représentées sont issues de l'Afghanistan, du Soudan de la Guinée (Rép. De Guinée) et de l'Angola.

La conséquence de cette grande diversité est la multitude de situations géopolitiques sur lesquelles nous devons avoir un minimum de connaissance et pour lesquelles nous devons être en capacité de dialoguer avec la personne. C'est un des intérêts de ce travail, mais c'est aussi une vraie difficulté.

Cheffe de service : Fabienne TIGLITH

Capacité agréée: 70 personnes

Public hébergé : solliciteurs d'asile de toutes origines en famille ou isolés

Prix de journée : 19.50 €

Mode d'hébergement : diffus (modulable et en cohabitation).

Territoire : Carcassonne (viguier st jacques, la conte, joliot curie):

17 appartements

L'équipe est composée de :

-- 1 responsable du CADA (1 ETP)

-- 4 intervenants sociaux (4 ETP).

Recueil d'informations : Il passe aujourd'hui principalement par la recherche sur internet.

En 2022, l'équipe à pris en charge **58 situations sur 23 pays**, et consacré 200 à 300 heures à ces recherches.

Echanges avec le résident : dans ce domaine, la langue reste la difficulté majeure.

Nous avons réalisé environ 10 % de nos entretiens en Français.

Nous avons au sein de nos équipes (CADA et services « parallèles ») une collègue arabophone et des travailleurs sociaux ayant une maîtrise suffisante de l'anglais pour nous permettent d'avancer sur beaucoup de situation.

Quand la situation des personnes le permet, nous faisons appel à des compatriotes du résident (nous utilisons cette solution avec beaucoup de précautions).

Lorsque la situation le nécessite, nous faisons appel à des interprètes professionnels (Inter Service Migrant, COFRIMI) lors d'entretiens téléphoniques.

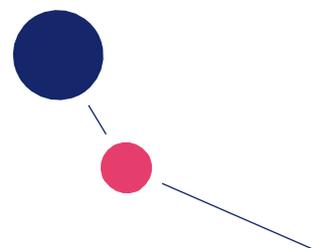
Il faut souligner aussi **l'importance des relations que nous entretenons avec les avocats des résidents**

En 2022 nous avons suivi 22 dossiers pilotés par des avocats (parisiens pour la grande majorité) et avons coopéré avec 21 avocats (certains défendant plusieurs de nos résidents).

23 nationalités différentes :

Soudan, Afghanistan, Libye, Ethiopie, Syrie, Erythrée, Guinée (Rép. De Guinée), Bangladesh, Nigéria, Guinée (Bissau), Liban, Albanie, Angola, Chine, Colombie, Congo (Brazzaville), Congo (RDC), Côte d'Ivoire, Mali, Pakistan, Russie, Sénégal, Tchad.

Avec 30 personnes accueillies, la nationalité Afghane est la plus importante en 2022.



Pôle Intervention sociale et Solidarités

Dispositif lié à la demande d'asile :

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile - *CADA Narbonne/Lagrasse*

LE CADA NARBONNE / LAGRASSE EN QUELQUES CHIFFRES

Capacité d'accueil agréée :
90 personnes.

50 sur le site de Lagrasse

40 sur le site de Narbonne.



126 personnes suivies
dont **13 personnes isolées**

46 admises dont **7 famille**
monoparentales

42 sorties

67 Adultes

59 enfants

29 nationalités différentes

Taux d'occupation : 89%

PUBLIC ACCUEILLI :

Demandeurs d'asile et personnes
bénéficiant de la protection
internationale

Taux d'encadrement : 1 travailleur
social pour 12.8 résidents

NOS FINANCEURS :

L'Etat par l'intermédiaire des
préfectures de région

Prix de journée : 19, 50€ par
personne et par jour

LES LOCAUX :

Sur le site de Lagrasse, les
résidents sont hébergés dans un

Chef de service : Xavier PERSIANI

Equipe sociale :

3 intervenantes sociales sur le service de Narbonne (3 ETP)

2 intervenantes sociales,

1 intervenant sociale,

1 agent polyvalent

1 technicienne de surface sur le site de Lagrasse.

Hébergement diffus (Narbonne) et semi collectifs (Lagrasse).

ancien couvent géré par la
Fédération Audoise des Œuvres
Laïques et qui appartient à la Mairie
de Lagrasse.

Les résidents, uniquement des
familles, sont installés dans treize
appartements. Les bureaux
administratifs du site sont situés
dans le bâtiment. Cette année des
travaux d'embellissement ont été
réalisés (l'intérieur des bâtiments
correspondant aux parties
collectives ont été repeints) ainsi
que l'installation de nouveaux
radiateurs moins énergivores pour
réduire les factures d'électricité.

Sur le site de Narbonne, les
résidents sont hébergés dans 9
logements HLM loués par la FAOL
à deux bailleurs sociaux : Domitia
Habitat et Alogéa. Ces
appartements sont
disséminés à travers la
ville et peuvent être
destinés à de la
cohabitation. Les

appartements sont
équipés en meubles et
électroménager. Le
public est composé
d'hommes et de femmes
isolé(e)s ainsi que de
familles. 6 appartements
sont utilisés en
cohabitation (dont deux

appartements accueillants chacun 4
hommes isolés et trois
appartements accueillant 2 hommes
isolés) et 3 appartements
accueillants chacun une famille.
Les bureaux administratifs du site
sont situés au 14, Bd Gambetta.

**Cette année, 29 pays représentés
sur 4 continents :**

50 % Afrique

25 % Europe de l'Est

21 % Asie

4 % Amérique

PROCÉDURE DEMANDE D'ASILE

14 personnes ont obtenu le statut
de réfugié à l'OFPPA

13 personnes ont obtenu le statut
de réfugié à la CNDA

4 personnes ont obtenu la
protection subsidiaire à la CNDA



18 personnes ont été déboutées du droit d'asile
3 décisions de rejet par ordonnance
2 abandons de procédure
Pas d'aide au retour volontaire (ARV) ni d'aide au retour et à la réinsertion (ARR)

En parallèle de la demande d'asile, d'autres demandes de titres de séjour ont été déposées en préfecture :
3 dossiers « parents d'enfant réfugié »
1 dossier « parents d'enfants français »

SOLUTIONS DE SORTIE POUR LES BPI

Vers CPH : 9 personnes
Vers logement social autonome : 12 personnes

SCOLARISATION :

42 enfants scolarisés :
Maternelle : 12 enfants
Ecole primaire : 11 enfants
Collège : 12 enfants
Lycée : 4 adolescents
UPE2A : 3 adolescents

Malgré les objectifs de l'Etat de diminuer la durée d'instruction des dossiers et d'accélérer les procédures (moins de 6 mois), la durée moyenne de séjour est encore au-dessus de 18 mois. On observe cette diminution surtout au niveau des demande d'asile des isolés qui obtiennent des réponses assez rapides (Ofpra). Les Afghans représentent la majorité des

isolés du CADA Narbonne (7), les autres nationalités sont réparties entre l'Irak, L'Algérie, le Bangladesh, le Liban et les pays d'Afrique de l'Ouest.

Principales actions menées cette année :

- ▶ Travail d'harmonisation des pratiques à travers des réunions interservices, un renforcement de la communication interne et du partage des informations via des plates-formes numériques
- ▶ Conformité avec la loi 2002/2 du 2 janvier 2002 en produisant des documents tels que le projet d'établissement, l'évaluation interne, le plan d'amélioration continu de la qualité
- ▶ Mutualisation des outils : RECONNECT
- ▶ Un partage de fiches « pays » et de bulletins géopolitiques (source Forum Réfugiés)
- ▶ Formations collectives ont été mises en place tout au long de l'année et ont permis à de nombreux salariés d'étayer leurs connaissances en matière juridique, administratives, de santé mentale, d'éthique...nécessaires pour effectuer un accompagnement de qualité de nos hébergés
- ▶ Adaptation à la modularité des places demandée par l'ETAT : participation au désengorgement de la région Ile de France qui ne peut plus répondre en termes d'hébergement à l'afflux de

personnes isolées. Le site de Narbonne se transforme progressivement en structure d'hébergement exclusivement réservé aux demandeurs d'asile isolés

- ▶ Mise en place de la participation financière des usagers à l'hébergement conformément à l'arrêté du 9 février 2022. Les demandeurs d'asile paient une caution à leur arrivée au CADA
- Les perspectives pour l'année 2022
- ▶ Harmoniser les pratiques professionnelles entre les deux services : programmer des réunions interservices une fois par trimestre
- ▶ Se former sur des thèmes spécifiques et essentiels à notre travail (santé mentale, prostitution, violences, géopolitique, public LGBTI+...)
- ▶ Mettre l'utilisateur au centre du dispositif en favorisant son autonomie et l'application de ses droits
- ▶ Répondre aux appels à projet concernant l'extension de places CADA



Pôle Intervention sociale et Solidarités

Dispositif de protection internationale : Le Centre provisoire d'hébergement - le CPH de Carcassonne

LE CPH EN QUELQUES CHIFFRES

60
places agréées



103
personnes hébergées

59
adultes
44
enfants

- **17** Familles .
dont **7** familles monoparentales
- **29** Isolés

43 Personnes ADMISES
43 Personnes SORTIES

11 nationalités

16 logements

L'ÉQUIPE DU CPH

7 salariés :
0.3 ETP Coordinatrice
1 ETP Directrice adjointe
1 ETP CESF Santé
2 ETP ES-TS CAF/Logement
2 CESF-ES Insertion Pro

Chefs de service : Cathy COMBES et Nicolas CLARY

Le séjour au Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) vise à accompagner les bénéficiaires d'une protection internationale les plus vulnérables dans leur insertion sur le territoire français, en les soutenant dans leurs différentes démarches administratives, en favorisant leur autonomie, et en leur permettant d'accéder à un logement de droit commun ainsi qu'à un emploi durable et/ou à une formation.

Le CPH fait partie de l'Accord Cadre départemental concernant l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants dans l'Aude.

En obtenant une protection internationale, les résidents du CPH ont l'autorisation de s'établir en France et bénéficient de tous les droits communs, à l'exception du droit de vote. La prise en charge est principalement axée sur la préparation de la sortie du CPH vers une solution adaptée en termes d'autonomie et d'insertion.

L'accès à un logement est une étape cruciale, et pour y parvenir, nous avons établi des partenariats solides avec les bailleurs sociaux de Carcassonne (Alogéa, Habitat Audois et Marcou-Habitat). Cependant, depuis la fin de l'année 2022, les délais d'attente pour obtenir un logement social s'allongent, poussant le CPH à se tourner vers le marché locatif privé.

L'entrée en emploi s'avère souvent plus difficile et généralement retardée. La réalisation d'une formation ou de stages constitue souvent un moyen d'accéder au marché du travail. Malgré une forte volonté d'intégration, les résidents doivent surmonter divers obstacles tels que la barrière de la langue, les différences culturelles, la "déclassification" sociale, les séquelles et traumatismes liés aux persécutions subies (mauvais traitements, tortures...), et l'absence de réseau relationnel.

Pour les bénéficiaires de la protection internationale âgés de moins de 25 ans, un "contrat tremplin" peut être proposé en fonction de l'avancement de leur projet professionnel, de leurs ressources et de leur capacité à gérer un budget et un logement. Ce contrat leur permet d'intégrer la Résidence Habitat Jeune de Carcassonne tout en continuant à être accompagnés par le CPH, le résiduel du loyer (restant après APL) est supporté par le CPH, jusqu'à ce que la personne ait les ressources et l'autonomie pour basculer complètement en Résidence Habitat Jeune. Cela représente une opportunité pour eux de vivre leur intégration aux côtés de personnes de leur génération par la participation à la vie collective, aux ateliers, aux loisirs, par le développement d'un réseau social favorisé par une structure (RHJ) adaptée à un public jeune.

Dans le cadre de ses missions, le CPH soutient les résidents dans leurs projets professionnels en les orientant vers des formations pré-qualifiantes, des emplois ou l'apprentissage de la langue française. Pour ce faire, le CPH dispose d'un réseau établi au fil du temps, comprenant des dispositifs de droit commun ainsi que des structures spécialisées pour les bénéficiaires de la protection internationale (BPI).

INSERTION PROFESSIONNELLE

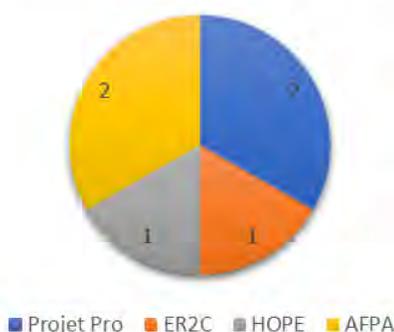
FORMATIONS PRE-QUALIFIANTES :

--**Projet PRO** : Ce dispositif aide les personnes éloignées de l'emploi à définir un projet professionnel, à acquérir les savoirs de base et à consolider une orientation professionnelle. Il vise également à encourager une dynamique de qualification et d'insertion professionnelle. En 2022, deux personnes ont été positionnées sur ce dispositif.

--**E2C FAOL** : Cette formation, d'une durée de six mois renouvelables, permet aux participants d'améliorer leur niveau scolaire et de définir un projet professionnel. En 2022, une personne a été sélectionnée pour intégrer cette formation.

FORMATIONS QUALIFIANTES

Formations préqualifiantes 2022



Projet HOPE proposé par l'ETAT / L'OFII / AFPA
Proposé par l'État via l'OFII et l'AFPA, ce projet est réservé aux personnes BPI. Il comprend 400 heures d'apprentissage (langue française, découverte d'un métier, consolidation du projet) et 450 heures en contrat de professionnalisation pour obtenir une qualification. L'entrée dans ce dispositif entraîne la fin de l'hébergement au CPH. Nous avons accompagné une personne lors des sélections de ce dispositif ; cependant, elle a été placée sur liste d'attente et n'a finalement pas pu l'intégrer.

--CQP Certificat de Qualification Professionnelle

Il s'agit d'une reconnaissance des compétences professionnelles et des savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier.

--CFA

Les Centres de Formations d'Apprentis.

--Titres Professionnels AFPA Carcassonne

Ces titres, délivrés par le ministère de l'Emploi, attestent du suivi d'une formation ayant permis au titulaire d'acquérir des compétences et qualifications spécifiques. En 2022, deux personnes ont suivi ces formations : Gestionnaire de paie (1 personne) et Assistante de ressources humaines (1 personne) ; plateforme inclusion.

--Stage en entreprise

La période de stage permet aux stagiaires de la formation d'être au plus près de professionnels, de mettre en pratique des compétences acquises en centre de formation. Certaines personnes autonomes effectuent leur recherche seules et trouvent un stage en entreprise. (En 2022 : 6 personnes avec l'AFC FLE a visée professionnelle et 2 personnes avec l'AFPA soit **un total de 8 personnes**) Si besoin, nous accompagnons les personnes dans la recherche de lieu de stage.

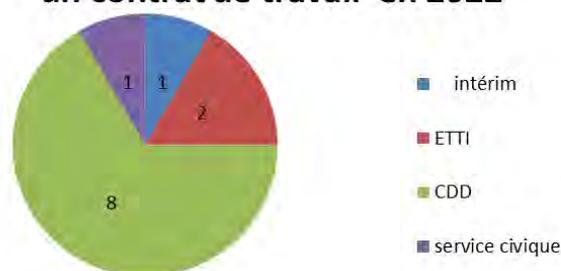
PLATEFORME INCLUSION

Depuis le 14 septembre 2020, une plateforme numérique facilite la mise en relation des candidats à l'emploi avec les employeurs solidaires et les accompagnants prescripteurs (prescripteurs habilités et orienteurs). En tant que prescripteur, le CPH peut valider l'éligibilité des candidats. En 2022, quatre personnes ont postulé via cette plateforme et sont actuellement en attente d'une réponse.

EMPLOIS

CREPA Centre de Ressources et de Positionnement de l'Aude (FAOL)

Nombre de personnes ayant signé un contrat de travail en 2022



Le service proposé par la "Ligue de l'enseignement" œuvre dans le cadre de l'Éducation Populaire et se présente comme un centre ressources départemental pour lutter contre l'illettrisme et faciliter l'accès à la langue française pour l'intégration. Ce centre a pour vocation d'être un espace d'animation offrant des actions de formation, d'information et d'appui technique en matière d'acquisition des compétences de base aux professionnels et bénévoles.

Quatre personnes ont été orientées vers ce service pour un diagnostic linguistique. Suite à ce diagnostic, des propositions linguistiques et des orientations vers des dispositifs et outils linguistiques adaptés sont proposées.

Chaque année nous constatons, quelques obstacles dans la réalisation de certains projets ou pour l'exercice d'une activité salariée pour entrer dans les dispositifs d'insertion :

-difficultés liées à la barrière de la langue niveau A1 pas atteint

-professions exercées au pays ne correspondent pas aux exigences européennes (normes, techniques, formations...)

-difficultés liées à la reconnaissance des diplômes, et de leurs expériences non justifiables

-refus des agences d'intérim de donner du travail à des personnes qui n'ont pas une première expérience en France

-manque de place en crèche ou après d'assistante maternelle pour faciliter l'accès à l'emploi et aux cours de français (pour palier à ce dernier obstacle, les parents s'organisent, l'un participe aux cours de français le matin, l'autre l'après-midi. Cependant cette solution n'est pas favorable pour l'apprentissage du français et rallonge la période de formation au détriment de la recherche d'emploi).

CAF / LOGEMENT

Dans le cadre de l'accompagnement pour l'accès aux droits, les bénéficiaires sont soutenus pour leurs démarches auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Nous sommes amenés à accompagner les personnes à réaliser des démarches en ligne pour permettre le maintien et l'ouverture des droits. De manière générale, on observe que la majorité des familles dépendent principalement des allocations versées par la CAF. Cette situation peut s'expliquer par :

- La faible maîtrise de la langue française, en dépit de la participation aux cours de français dispensés par le GRETA à Carcassonne dans le cadre de la signature du Contrat d'Intégration Républicain (CIR), avec un volume d'heures pouvant atteindre jusqu'à 600 heures maximum ;
- Le niveau d'études dans le pays d'origine, qui limite l'accès à l'emploi ou à une formation rémunérée ;
- L'absence de solutions de garde pour les enfants âgés de 0 à 3 ans, particulièrement pour les familles monoparentales.

En 2022, le CPH a accueilli 17 familles. Le graphique ci-dessous montre qu'une seule famille n'a pas pu ouvrir ses droits aux prestations familiales et RSA en raison d'un blocage administratif du dossier. De plus, une demande d'ouverture de droits a été déposée par le CPH pour une jeune fille ayant eu 25 ans au 01/01/2022 et qui a eu un bébé au cours de l'année.

On constate une évolution entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 notamment sur les personnes ayant ouverts des droits à la prime d'activité. En effet, au 01/01/2022, 6 isolés bénéficiaient de ce versement contre 10 au 31/12/2022. Cela peut s'expliquer par :

- l'entrée sur un dispositif de formation rémunérée (Pôle Emploi, apprentissage, ...)
- l'accès à un contrat de travail (CDD, contrat saisonnier juillet à septembre, missions intérimaires, ...)

On observe une évolution significative entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022, en particulier en ce qui concerne les personnes ayant ouvert des droits à la prime d'activité. En effet, au 1er janvier 2022, 6 personnes isolées bénéficiaient de ce versement, contre 10 au 31 décembre 2022. Cette augmentation peut s'expliquer par :

- L'entrée dans un dispositif de formation rémunérée (Pôle Emploi, apprentissage, etc.)

L'accès à un contrat de travail (CDD, contrat saisonnier de juillet à septembre, missions intérimaires, etc.).

Les difficultés administratives rencontrées :

Les délais de transfert d'un dossier auprès de la CAF varient en fonction des départements et de la situation globale du dossier. En effet, lorsqu'une famille ou une personne seule arrive au CPH en provenance d'un autre département, l'équipe est chargée de procéder au changement d'adresse pour assurer le transfert du dossier dans un délai raisonnable et limiter les interruptions de paiements.

Accès au logement

Le temps de prise en charge au CPH est aussi dédié à l'accompagnement des familles et des personnes seules dans leurs démarches liées à la recherche d'un logement autonome ou d'une solution d'hébergement adaptée à leur situation après le CPH. L'objectif pour les intervenants sociaux est de déterminer, avec les personnes concernées, la meilleure trajectoire d'accompagnement pour atteindre cet objectif.

L'entrée dans un logement autonome peut engendrer de l'anxiété, exacerbée par la barrière de la langue et la

complexité du système administratif français, sans oublier la réalité du marché du logement en France.

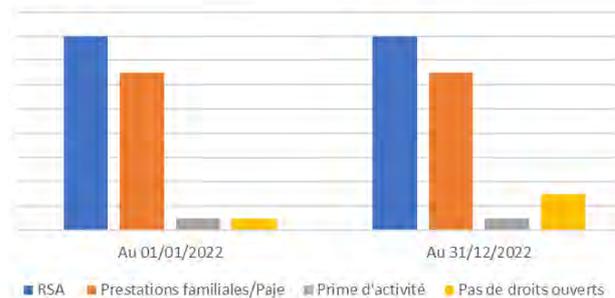
Accompagnement vers l'accès aux droits de santé

L'une des missions de l'intervenant(e) social(e) au Centre Provisoire d'Hébergement est de faciliter l'accès aux soins pour les résidents. Un accès rapide et efficace aux soins dépend du partenariat établi entre les intervenants sociaux et les différents acteurs impliqués. Ce travail en réseau permet de résoudre les difficultés administratives (renouvellement de la Complémentaire santé solidaire, transfert de dossiers entre départements, etc.) sans nuire à l'accès aux soins des résidents.

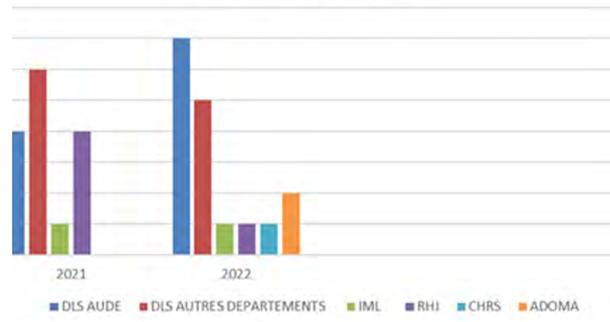
L'accompagnement ne se limite pas à l'ouverture de droits communs (carte vitale, complémentaire santé...) mais constitue un lien quotidien entre la personne et l'intervenant(e) social(e).

Dans un premier temps, il s'agit de mettre les résidents en relation avec un médecin traitant pour évaluer leur état de santé. Malheureusement, cette mission devient de plus en plus difficile à accomplir. Par conséquent, de nouvelles stratégies doivent être envisagées, telles que l'orientation vers les permanences d'accès aux soins de santé et les maisons médicales de garde (ouvertes la nuit).

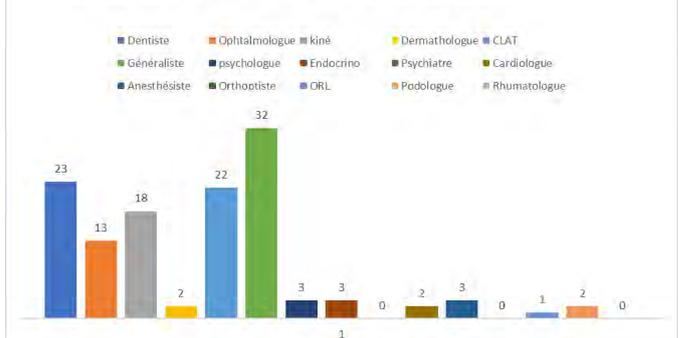
Les droits ouverts aux prestations Caf des familles en 2022



Nombres de demandes de logements déposées pour les isolés en 2021 et 2022



La répartition des personnes par spécialité en 2022 tout public



Pôle Intervention sociale et Solidarités

Dispositif de mise à l'abri : Hébergement d'urgence de droit commun - l'HUDC

L'HUDC EN QUELQUES CHIFFRES



123
personnes hébergées

56 adultes
67 enfants

Dont **6** familles monoparentales

Personnes ADMISES **36**

Personnes SORTIES **30**

Capacité d'accueil :
93 places
(familles uniquement)

12 nationalités
(1 à déterminer)

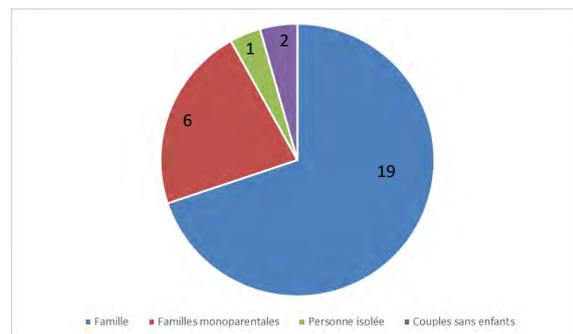
Cheffe de service : Eva BONHOMME

L'HUDC est une solution de proximité, répondant de façon inconditionnelle, à un besoin urgent de mise à l'abri de familles SDF orientées par le SIAIO 11

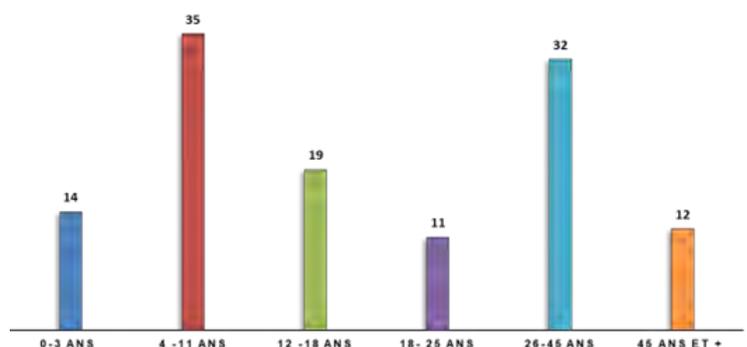
Hébergement en diffus dans 20 appartements du territoire :
Territoire : Carcassonne (Ozanam, La Conte, Fleming, Viguier, St Jacques),
Trèbes (l'Aiguille)

Prix de journée 12.95 € / place

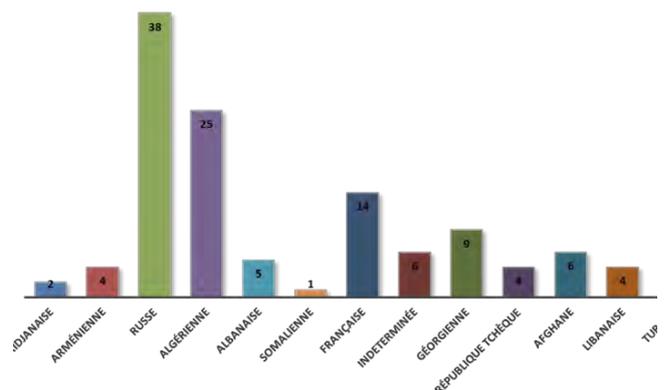
Les différentes compositions familiales :



La répartition en fonction de l'âge :



Les différentes nationalités présentes en 2022



12 nationalités :

Azerbaïdjan, Arménie, Afghanistan, Russie, Algérie, Albanie, France, Liban, Somalie, Géorgie, République Tchèque, Turquie.

L'équipe est composée de 7 salariés :

2 ETP Travailleur social
0.70 ETP Travailleur social
0.8 ETP Cheffe de service
0.33 ETP Coordinatrice du Pôle Asile/Réfugiés

Nous intervenons sur un accompagnement global et personnalisé visant le rétablissement/stabilisation/maintien renouvellement des droits de base.

Les personnes hébergées en HUDC sont en situation de précarité. Pour la plupart, sans revenus.

En 2022, 86 personnes soit 17 familles ainsi qu'un isolé hébergés par l'HUDC FAOL étaient sans revenus

Nous dirigeons et accompagnons les personnes dans le besoin vers les associations caritatives ou de solidarités présentes sur Carcassonne.

La FAOL, via la RHJ du Viguiier gère un dépôt de la Banque Alimentaire régulièrement approvisionné par les livraisons de la Banque Alimentaire France** de Carcassonne. Les personnes hébergées à l'HUDC ont accès à cette aide alimentaire tous les 15 jours pour effectuer un complément de denrées.

Le Conseil Départemental peut aider financièrement les personnes sans revenus. Les usagers de l'HUDC demandent régulièrement un rendez-vous auprès d'une assistante sociale de secteur pour l'attribution d'une aide alimentaire sous forme de bons d'achats, d'espèce ou CAP (chèque d'Accompagnement Personnalisé). Nous pouvons les accompagner pour la première rencontre avec l'assistante sociale afin de présenter la situation de la famille.

En 2022 :

- **7 demandes de Logement Social (DLS) ont été déposées.**
- **19 personnes ont eu accès à un logement autonome dont 1 dans le secteur privé.**
- **2 Contingents préfectoral (CP) déposés** dans l'AUDE le Préfet dispose d'un droit de réservation de 30% de logements construits avec une aide de l'État. Il s'agit d'une commission gérée par le SIAO. Lorsque nous effectuons une DLS, une inscription en CP est réalisée systématiquement. Cette commission permet le traitement des demandes de façon prioritaire (hébergés en hébergement d'urgence).

L'insertion professionnelle :

Nous constatons plusieurs freins autour de l'emploi ou de la formation :

- difficulté de communication, de compréhension du français (parlé, lu, écrit), barrière de la langue,
- peu, voire aucune expérience dans le domaine de l'emploi en France, pas de réseau relationnel,
- non reconnaissance de certains diplômes étrangers (cursus scolaire différent),
- problèmes de santé.

Au cours de l'année 2022,

- **10 personnes** ont été embauchées, **ont eu un emploi :**
- 5 CDI (BTP, menuiserie, hôtellerie, aide à la personne, agent de nettoyage),
- 4 CDD (BTP, hôtellerie, soin à la personne, viticulture),
- 1 contrat d'apprentissage paysagiste
- **2 jeunes** inscrits à la MLOA.

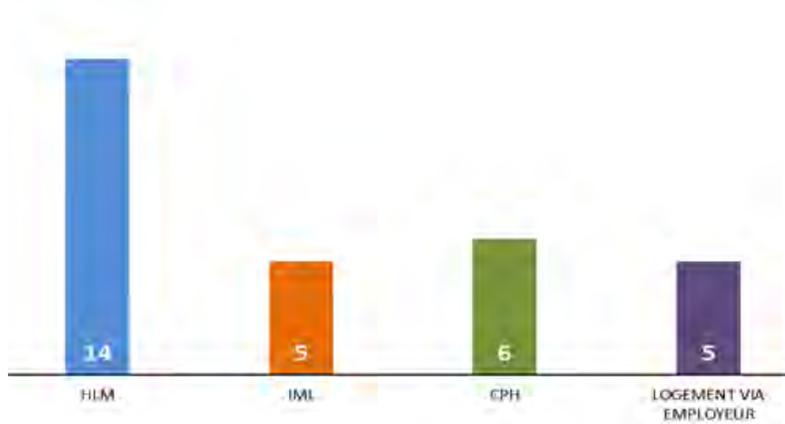
Sur 123 personnes hébergées en 2022, **30 personnes ont quitté l'HUDC.**

Nous remarquons que la majorité des sorties se sont faites grâce à l'obtention d'un logement autonome.

La sortie de l'HUDC peut aussi se faire par une orientation vers un dispositif dédié aux réfugiés et/ ou demandeurs d'asile (HUDA/CADA/

CPH) ou encore vers un dispositif spécifique ou d'insertion (Centre parental, CHRS, ...).

Motifs de sorties de l'HUDC en nombre de personne pour 2022



Pôle Intervention sociale et Solidarités

Service d'accompagnement de mineurs isolés - le SAMIE L'accueil des mineurs étrangers non accompagnés



Signature d'une nouvelle convention triennale avec le Département

Devant l'augmentation exponentielle du nombre de MNA de moins de 16 ans entrant sur le territoire français, le SAMIE se positionne pour augmenter sa capacité d'accueil de ce public et réorganiser le service autour de ces jeunes dont les besoins sont plus importants.

Une équipe restructurée autour d'un pôle d'accueil :

- Recrutement d'une maitresse de maison dont la mission est d'accompagner les plus jeunes vers l'autonomie, d'un gestionnaire administratif et locatif qui est en charge de gérer les entrées et sorties des jeunes, des achats, des factures, et d'un moniteur éducateur sur le dispositif des plus jeunes pour créer une équipe de 3 travailleurs sociaux dédiés aux plus petits.
- Une référente santé et un psychologue en vacation pour gérer la santé physique et mentale des résidents,
- Un pôle éducatif composé de 3

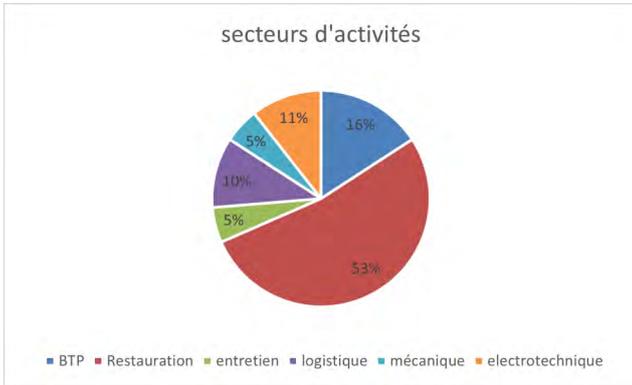
éducatrices pour organiser le parcours d'insertion des plus grands : une référente « apprentissage », une référente « préfecture et ambassades » et une référente « sortie du dispositif »

- Quatre veilleurs de nuit titulaires et un remplaçant
- Une technicienne de surface
- Une directrice de service

Des jeunes investis dans leur scolarité et leur travail :

- 10 jeunes ayant obtenus leur CAP et 2 leur BAC avec mention
- Situation des 63 jeunes accueillis durant l'année 2022 :
 - ⇒ 25 collégiens
 - ⇒ 6 lycéens
 - ⇒ 7 en prépa-apprentissage
 - ⇒ 4 en emploi
 - ⇒ 1 titre-professionnel
 - ⇒ 1 décrochage scolaire

Les différents secteurs d'activités des apprentis:



Les temps forts avec nos partenaires principaux :

- **UFOSTREET/RAID et Playa Tour avec l'UFOLEP**



- **Projet « Mon parcours d'exil » avec Maelys - Volontaire en service civique**

YACOUBA ZEBE EST ARRIVÉ AU SAMIE À L'AGE DE 16ANS

« J'imaginai la France comme la Lumière, je rêvais de partir là-bas, notamment à Paris, ou j'aurais pu réaliser tous mes rêves, mais j'ai vite changé d'avis quand je vois la complexité de l'administration française, du cout de la vie et tout ce qui entoure. En arrivant en France, j'avais pour idée de travailler soit dans la cuisine ou la peinture, lors des affectations j'ai alors été accepté en cuisine, j'aime beaucoup ce que je fais actuellement mais peut-être que dans le futur j'entreprendrai une formation de peinture. »



Les temps forts avec nos partenaires principaux :

- **Podcast sur le site de la Ligue Nationale en collaboration avec le service Fédératif**

Depuis 2013, le SAMIE (Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Étrangers) de la Fédération Aude de la Ligue de l'Enseignement guide des jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle. Entretien sans filtre avec Abou et l'équipe éducative du SAMIE.



Aujourd'hui, l'équipe éducative du SAMIE est composée de 13 personnes. En tout, une quarantaine de jeunes sont accueillis et accompagnés dans quatre foyers de Carcassonne et ses alentours.

Image : Agathe Roger / Journaliste : Apolline Torbé
Publié le 8 juillet 2022 à 14h52 - Durée : 14mn

- **Des jeunes qui font l'actualité de nos quotidiens**

Ahmed, lui est en apprentissage en CAP boulanger au CFAI de Lézignan, il est en apprentissage depuis 2ans dans la boulangerie Pfister à Carcassonne

Ahmed aime beaucoup ce métier, c'est un apprenti sérieux, motivé et impliqué, il aimerait beaucoup rester dans cette entreprise qui lui plaît énormément, il entretient une très bonne relation avec ses patrons : Eddy et Valérie Pfister. Ahmed a pu participer au célèbre concours « La meilleure boulangerie de France », ce qui lui a permis de connaître les enjeux d'un concours et de tenir certaine rigueur qu'il a su maîtriser avec succès.

Ahmed, accompagné de ses patrons, collègues et le célèbre cuisinier Norbert Tarayre , jury de l'émission et concours de La Meilleure Boulangerie de France.



Pôle Intervention sociale et Solidarités

Les Résidences Habitat Jeunes - FJT Carcassonne / Castelnaudary / Limoux

Les Résidences Habitat Jeunes de la FAOL facilitent la mobilité des jeunes de 16 à 30 ans en leur proposant des logements, des services et un environnement propices à l'expression individuelle et collective. Une gamme de logements très large (de 18m² à 55m²) permet de couvrir les besoins des jeunes en situation de transitions.

Vivre en Résidence Habitat Jeunes, c'est avoir un chez soi pour se poser et mieux poursuivre son chemin ; c'est aussi expérimenter la mixité et le brassage social, avec créativité, respect de la différence et solidarité.

Nos prestations

Une offre de 216 places

Castelnaudary : 60 places,

Carcassonne : 97 places,

Limoux : 59 places

- Jeunes de 16 à 30 ans en situation de mobilité sociale, géographique ou économique.

- Sur chaque site : 1 à 4 places d'accueil d'urgence, également 6 à 15 places conventionnées ASE avec le Conseil Départemental de l'Aude.

Services RESTAURATION :

À Carcassonne et Castelnaudary, les restaurants associatifs ont connu des difficultés pour que l'activité revienne à la normale. Impacté par une baisse de fréquentation et des difficultés économiques, le service de restauration de Castelnaudary a fermé définitivement au 1er janvier 2023. Celui de Carcassonne continue de vous accueillir et ce depuis plus de 50 ans.

Accompagnement et insertion professionnelle:

Le réseau Habitat Jeune propose un accompagnement global qui prend en compte: suivi des démarches administratives, gestion du budget, recherches de logement autonome, recherches d'emploi, accès à la mobilité, aux loisirs, accès aux soins et à la citoyenneté.

En plus du travail réalisé en interne, les équipes Habitat Jeunes s'appuient sur un réseau partenarial riche: CAF, Conseil Départemental,

MLOA, CSAPA, SPIP, Pole emploi, CPAM, CSAPA, ESAT, CMP, etc. Pour l'équipe socio-éducative HAJ, il s'agit de mettre en place une dynamique pour maintenir la motivation des jeunes et éviter la solitude.

Mobilité :

Pour accéder à l'emploi, mieux vaut être mobile. HAJ Castelnaudary est associée à La Roue qui Tourne pour proposer des locations de scooters et de vélos et HAJ Limoux fait appel à Wimoov pour aider les jeunes à trouver des solutions (mobilité douce, aide au transport en commun...).

Habitat Jeunes Carcassonne propose des services de location de deux roues en interne : scooter électriques et vélos pour circuler à moindre coût.

Les trois structures accompagnent également les jeunes dans leurs démarches liées au passage du permis de conduire

Les équipes Habitat jeunes pluridisciplinaires

En 2022 ce sont **30 personnes au service des jeunes** : 17 sur Carcassonne 7 sur Castelnaudary et 6 sur Limoux

Des équipes composées d'agents d'accueil, veilleurs de nuits, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale, cuisiniers, agents polyvalents d'entretien et de restauration, gestionnaires locatifs, animateurs et directeurs.

CHIFFRES-CLÉS



216 places

dont **6 places** pour de l'urgence, dont **40 places** en diffus
Sur les trois villes



900

demandes en 2022

489

jeunes accueillis



37.5% 62.5%

de femmes d'hommes

Les hommes sont plus représentés en 2021, comme les autres années. L'explication est liée au public de jeunes étrangers qui sont tous des hommes.



70 %

sont originaires du Département de l'Aude

13%

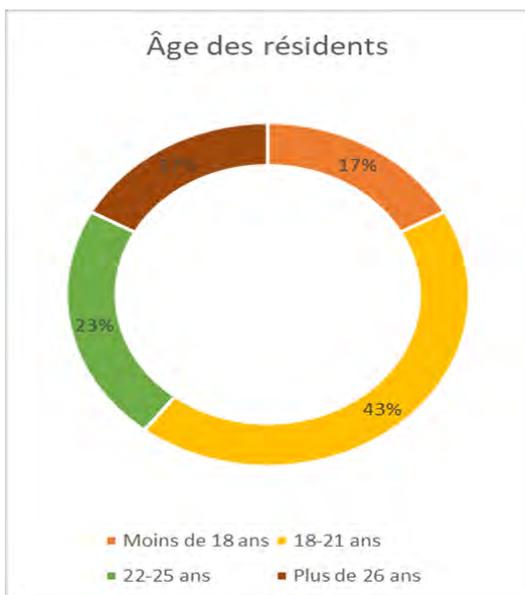
arrivent d'autres départements de la Région Occitanie

10%

proviennent d'autres régions de France (82 communes)

7 %

arrivent de pays étrangers



Habitat Jeunes, bien plus qu'un logement ...

Les logements sont meublés et équipés avec des prestations associées : restaurant associatif, Wifi, laverie, coin sport, cuisine pédagogique, bar collectif, babyfoot, billard, TV, bibliothèque...

Accès aux droits et à la santé

Démarches administratives (CAF, CMU, déclaration d'impôts), accompagnement aux premiers rdv et mises en relation avec les partenaires.

Accès au logement

Préparation des dossiers pour les bailleurs sociaux, aide à la recherche de logement auprès de bailleurs privés, préparation du budget et aide au maintien dans le futur logement.

Accès aux loisirs

Proposition d'activités culturelles, sportives, artistiques, musicales et gastronomiques..

Aide à l'épanouissement

Accompagnement individuel adapté à la situation de chacun.

Accès à l'emploi

Suivi des recherches, ateliers thématiques et mise en relation avec les différents partenaires.

Accès au « mieux-être »

actions collectives et éducatives pour favoriser et développer le vivre ensemble.

Une demande croissante sur les différents territoires

En 2022, la demande de logement est toujours aussi forte, on constate d'ailleurs une importante augmentation. Les différents projets de développement sur les territoires sont donc toujours d'actualité:

- Habitat Jeunes Carcassonne a entamé les travaux pour la construction d'une nouvelle résidence de 83 logements dont l'ouverture est prévue fin 2023.
- La RHJ Limoux continue son développement en diffus puisque 6 logements sont à présent disponibles.

La gestion des demandes va vers plus de centralisation pour une meilleure orientation des jeunes.

84,5% de nos résidents sont de jeunes actifs ou demandeurs d'emploi, 15,5% sont scolaires ou étudiants.

21% gagnent moins de 488€/mois et 43% gagnent entre 489€ et 836€

77% de notre public vit sous le seuil de pauvreté de 1128€.

La durée moyenne de séjour est d'environ 11 mois. La durée du séjour s'est donc un peu allongée par rapport à l'année dernière.

Une nouvelle résidence à venir

Depuis fin 2021, à la suite d'un appel à projets lancé par l'Etat, la proposition portée par la FAOL et Habitat Audois est adoptée, il s'agit d'une résidence de 83 logements pour 90 places qui verra le jour avenue Claude Bernard.

Les travaux ont débuté avant l'été dernier, inaugurés officiellement le 21 juin 2022 en présence de tous les partenaires et financeurs que sont : la CAF, Action Logement, le Conseil Départemental de l'Aude, l'Agglomération, le Conseil Régional Occitanie et la municipalité de Carcassonne.

L'équipe de Terre d'Aude, qui œuvre au quotidien à la réalisation des travaux, s'est engagée à une ouverture au public le 1er septembre 2023.

Les étudiants sont les premiers, depuis quelques semaines, à se positionner sur la liste d'attente en vue d'obtenir un logement à l'ouverture.

Cette nouvelle résidence, baptisée Jean Zay par le Conseil d'Administration de la FAOL, portera le nombre de place de Habitat Jeunes Carcassonne à 157 dont 4 places dédiées à l'urgence.

Quelques actions menées en 2022

Habitat Jeunes Jean Macé— Castelnaudary

Interventions du Fil Vert du 06/10/2022 et du 10/12/2022:

L'équipe du Fil Vert du CH de Perpignan (Jérôme infirmier et Sonia ASS) sont intervenus deux fois cette année avec leur camping-car pour réaliser du dépistage gratuitement et anonymement auprès des résidents ainsi qu'une information collective sur les hépatites virales.

Cette action fut un grand succès avec une quarantaine de dépistages réalisés et des jeunes particulièrement séduits par le format et l'équipe du Fil Vert.



Soirée Stand-Up à Toulouse du 22/07/2022 :

Nous sommes allés au Oikos Café à Toulouse pour une soirée Stand Up avec 6 jeunes humoristes.



Ce fut une soirée très appréciée de tous. Ce plateau d'humoriste étant reconduit une fois par mois, les résidents y sont retournés d'eux-mêmes par la suite.



Sortie Nature au Geyser de Saint-Ferréol (30/05/2022)

Dès que les beaux jours reviennent nous aimons profiter de la nature qui nous entoure. C'est dans cet objectif que nous sommes allés passer une belle fin de journée au geyser du lac de Saint-Ferréol.

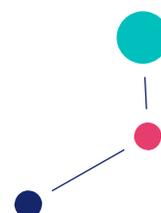
Au programme : Apero, pique nique, baignade, et jeux.



Stage complet PSC1 avec les pompiers de Castelnaudary

Nous avons collaboré avec le SDIS 11 afin que permette la mise en place d'un stage de PSC1 complet avec 4 séances de 2h30 au sein même de la résidence.

La RHJ a payé la moitié des stages des résidents inscrits.



Habitat Jeunes Louise Michel—Limoux

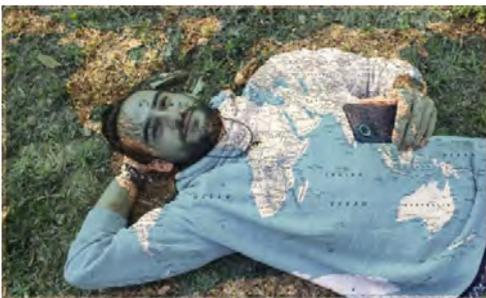
Le projet 100% gagnant: "Découvrir, s'exprimer : mon image 2.0 sur les reseaux "

Dans le cadre de ce projet, 23 ateliers ont eu lieu à partir du mois de juillet. Un premier pour ouvrir le débat sur les réseaux sociaux, les suivants afin de produire un contenu différent de ce que les jeunes font quotidiennement.

5 vidéos food ont été entièrement réalisés et produites par les jeunes.

6 ateliers écriture et 6 ateliers photo ont permis aux jeunes de s'exprimer sur un thème qu'ils avaient choisi via un vote sur les réseaux sociaux.

Les Jeunes ont travaillé sur le thème qui avait remporté le plus de voix lors du sondage proposé via les réseaux sociaux. Ainsi le portable, le jeu, le froid, le téléphone, la ville et la nature ont été les thèmes choisis et développés par les jeunes.



« Ô portable, grâce à toi je peux parler avec des personnes loin de moi. Quand je m'ennuie je te prends dans mes bras. Je peux passer des journées entière rien qu'avec toi. Mais à quel prix? Tu me vole mon temps et même si je communique avec ceux qui sont loin de moi, tu m'en fais oublier ceux qui sont proches. Je t'aime autant que je te hais » K. 23 ans

(Texte et photo sur le thème du portable)

« L'eau est le sang de la Terre, le support de toute vie, dans un désert énigmatique, l'homme erre seul, du début à la fin, sa sueur et son sang, ses seuls accompagnateurs. Ce voyage désirable, semble être à la fois la maladie et le remède pour tous les êtres dont la soif de survie est poncée par le sable et la douleur environnante. L'éternelle marche ne semble pourtant pas en décourager certains, dont l'envie de perfection et peut-être l'instinct de demeurer matière ne tarit pas. La nature même de ces êtres est de préserver l'espèce, même si le sable bouillant leur brûle la peau. Peut-être est-ce ça, le péché originel, vouloir rester en vie à tout prix ? Le chagrin partagé par tous les êtres semble être une expérience universelle, la beauté de cette expérience demeure dans ces fondements. Le vivant a été poussière, et reviendra poussière. Corrompre cet enchaînement perpétuel serait impossible et immoral. La mélodie de la vie est une force qui nous fait tenir sur nos jambes d'un point A un point B, sans nous laisser la possibilité de nous retourner pour admirer le chaos. Le roc de l'existence demeure, et nous sommes les petites fourmis qui transportons le caillou de Sisyphe. » A. 24 ans

(Texte et photo autour du thème de l'eau)



Habitat Jeunes Jules Verne et Condorcet—Carcassonne

Ateliers emploi pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale

Ces ateliers sont réalisés pour les résidents, à leur demande ou à la demande de l'équipe socio-éducative, en fonction des situations. Il s'agit de mobiliser les jeunes sur les aspects suivants :

- La mise à jour de leur CV,
- La rédaction de lettres de motivation,
- La simulation d'entretiens physique et téléphoniques.
- Informatique et emploi d'Internet.
- Gestion de leur budget.



Visite centre de tri Covaldem

Sensibilisation des jeunes sur notre production excessive de déchets et l'importance du tri: l'impact sur la santé humaines et sur l'environnement, s'ils ne sont pas correctement gérés. Il s'agit aussi de renforcer les connaissances des jeunes sur l'économie des ressources naturelles et les aider à mieux comprendre les enjeux autour des déchets et leurs traitements.



Un weekend 100% sport au Château de RAMONDENS

Ce séjour mixe des activités sportives, ludiques et en lien avec l'environnement.

La résidence de Limoux, les résidences de Carcassonne et les jeunes du Service d'Accueil des Mineurs Isolés Étrangers se sont réunis pour l'occasion, regroupant au total **40** participants.

Les objectifs visés étaient :

Créer une dynamique autour du sport, amener à une solidarité morale et physique, développer l'esprit de solidarité, responsabiliser, mettre en situation de construction grâce au sport, favoriser l'échange, la rencontre.



Projet 'J'aime ma planète'

Ce projet résolument écologique vise à comprendre les différents impacts et enjeux environnementaux, à travers une action bien concrète, écologique et économique : redonner une nouvelle vie aux tissus et vêtements. Un projet qui a été notamment financé par la subvention '100% gagnant' de la CAF de l'Aude

Zoom

La résidence Louise Michel de Limoux fête ses 10 ans



Le 19 mai 2022, la résidence a fêté son 10ème anniversaire en présence de nombreux élus locaux, salariés, partenaires et résidents.

Ce jour a permis de retracer le chemin parcouru par la résidence depuis sa création. La directrice de la résidence Lucie PICCOLO a ouvert les discours en rappelant les objectifs initiaux, a également souligné l'importance de la collaboration et du travail en partenariat pour mener à bien les projets et améliorer sans cesse l'accompagnement et la qualité de vie des résidents.

Il a aussi été mis en valeur le travail des équipes éducatives, veilles de nuit, entretien, pour leur travail au quotidien auprès des jeunes et le fonctionnement de l'établissement dans la joie et la bonne humeur. Un remerciement a été adressé à la Mairie de Limoux, en son Maire

M. DURAND et tous ses services pour leur soutien.

Par la suite, plusieurs élus locaux ont pris la parole pour féliciter la résidence pour ses réalisations et son engagement en faveur de l'insertion des jeunes par le logement. Les résidents eux-mêmes ont également eu l'occasion de s'exprimer sur leur expérience de vie dans la résidence à travers une vidéo retraçant leur expérience à la résidence et une expo photo. La journée s'est terminée par un buffet où les invités ont pu discuter et échanger .



Cette manifestation a été l'occasion de rappeler l'importance des résidences pour les jeunes sur le territoire et de célébrer la réalisation de la FAOL, Ligue de l'Enseignement.





PÔLE EDUCATION POPULAIRE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Pôle Education Populaire développement de la Vie Associative

Le service vie Associative anime le réseau d'associations affiliées, pour renforcer le sens de l'affiliation au sein d'un mouvement d'éducation populaire et propose des conseils, un accompagnement personnalisé au niveau du fonctionnement et des instances dirigeantes, des contacts, des ressources, du matériel mutualisé, de l'information, des formations...

LES ASSOCIATIONS AFFILIEES

En 2022, 186 associations étaient affiliées contre 162 en 2021, soit une augmentation de 15 %.

Taux de variation par secteur entre



les campagnes d'affiliations 2020/2021 et 2021/2022

Ligue de l'enseignement sur ce sujet qui impacte la majorité des Fédérations au niveau national.

LE NOMBRE D'ADHERANTS

L'augmentation du nombre d'adhérents est en lien avec l'augmentation des associations affiliées.

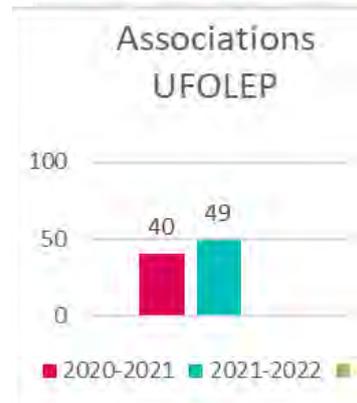
Concernant les **associations culturelles**, on remarque une baisse constante depuis 2020.

Explications :

- La crise sanitaire a impacté plusieurs associations qui ont définitivement arrêté leurs activités
- Certaines associations se sont dissoutes faute de dirigeants.
- D'autres associations s'affilient uniquement pour bénéficier de l'intermédiation de l'accompagnement de volontaires en service civique. Si elles n'accueillent pas de volontaires elles ne se réaffilient pas.

Le service vie associative travaille sur la question de remobilisation des associations.

Une salariée du service a participé à plusieurs formations organisées par la



Engagement des jeunes - Education à la citoyenneté

En sa qualité de mouvement d'éducation populaire, la FAOL, favorise et encourage l'engagement des jeunes.

L'animation de dispositifs jeunesse, tels que le dispositif du Service Civique ou le programme « Juniors Associations », témoignent d'une part, de la volonté de faire une place aux jeunes comme acteurs et d'autre part, de notre mobilisation pour créer une culture de l'engagement irriguant la vie associative en général.

Le service civique permet à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) de consacrer 6 à 12 mois à une mission d'intérêt général, au sein d'une association affiliée ou d'une collectivité publique, en étant indemnisés.

Ce dispositif permet la rencontre entre le désir d'engagement personnel de jeunes et les projets de nos structures affiliées.

Le volontariat renforce la vie associative et constitue pour tous les jeunes une opportunité d'acquérir une expérience.



L'INTERMEDIATION

La FAOL accueille des volontaires en service civique au sein de sa fédération et fait bénéficier ses associations affiliées de son agrément, leur permettant d'en accueillir elles aussi.

Elle accompagne ces dernières dans leurs démarches administratives, de recrutement et de tutorat.

NOS MISSIONS

- Donner le cadre du dispositif et s'assurer que les associations affiliées sont bien à la recherche d'un volontaire et non d'un salarié.

- Rencontrer l'association et construire, avec les représentants, la

future mission.

- Organiser et participer au processus de sélection des volontaires

- Assurer un double tutorat et accompagner le jeune dans son projet d'avenir (Institut de l'engagement, études, emploi, dispositifs d'engagement en France, à l'étranger etc.).

- Organiser des journées de formation civique et citoyenne tout en permettant à nos volontaires de rencontrer d'autres jeunes engagés. Thèmes abordés au cours des formations : valeurs de la république, liberté, laïcité, égalité femme homme, développement durable, etc.

- Former des tuteurs afin que ces derniers comprennent bien le sens de leur statut, les attentes qu'ils peuvent avoir vis-à-vis du volontaire et leur mission d'accompagnement.

le regard des jeunes sur les migrations.

En 2022, nous avons accueilli et accompagné une jeune volontaire au CPH dont l'objectif de la mission était de : « *Faire vivre le lien social auprès de publics fragilisés.* »

« Volontaire Tout Terrain »

Ce grand Programme service civique porté par l'Ufolep en lien avec la Ligue de l'enseignement, s'adresse aux comités départementaux et régionaux en tant que coordonnateurs du dispositif.

Ce grand programme est composé de deux axes :

- Favoriser et promouvoir la dimension citoyenne des événements sportifs

- Accompagner la diversification des pratiques sportives.

Chacun de ces axes est décliné en thématique qui représente les missions à confier aux volontaires.

Deux volontaires ont effectué auprès de l'association USC dont l'objectif était « *encourager la pratique sportive auprès de nouveaux publics* ».

LES FORMATIONS CIVIQUES ET CITOYENNES DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Dans le cadre de leur mission de service civique, les volontaires sont amenés à participer à une formation civique et citoyenne de deux jours, dans lesquelles sont abordées différentes thématiques autour de la vie associative, l'engagement, la citoyenneté (Egalité Filles/Garçons, Laïcité, les discriminations...)

Sur l'année 2022, **7 sessions de formation** ont été organisées.

Ceci représente donc **76 volontaires présents** sur ces formations, dont 40 volontaires venus de l'externe, hors réseau FAOL.

Explications des écarts entre 2021 et 2022 :

Le nombre de formations est plus important en 2021 car elles étaient organisées au niveau de la Ligue de l'enseignement région Occitanie en collaboration avec les formateurs des autres départements pour former les volontaires des 13 départements.

A partir du mois d'octobre 2021, chaque département a pu reprendre physiquement ses formations.

En 2022, nous sommes revenus uniquement sur des formations en présentiel.

De plus, nous avons perdu les formations des volontaires éducation nationale et d'autres organismes ont obtenu l'agrément pour dispenser des formations au niveau du département de l'Aude.

Malgré la confiance que nous accordons les services de la SDJES, nous faisons face à la concurrence.

Pour les années à venir, la Ligue de l'enseignement région Occitanie travaille sur la reconquête du marché de l'éducation nationale.

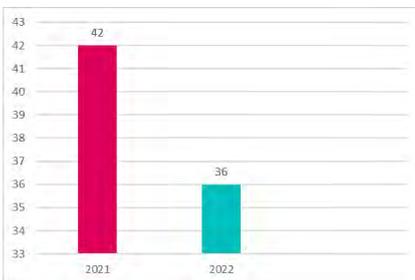
Les chiffres clés

Nombre de volontaires accompagnés par le service

Cette année nous avons accompagné 36 volontaires contre 42 en 2021

Cette baisse correspond au fait que nous avons de plus en plus de demandes de missions en milieu rural et se pose le problème de mobilité des jeunes.

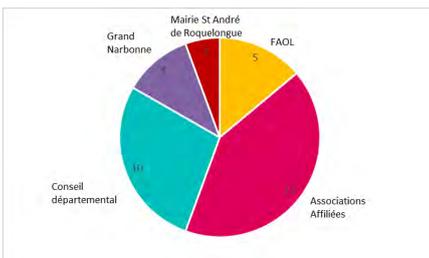
Parmi ces 36 volontaires, 31 ont été accompagnés dans le cadre d'une intermédiation avec une structure affiliée.



Répartition des volontaires par structure

Jeunes accueillis à la FAOL

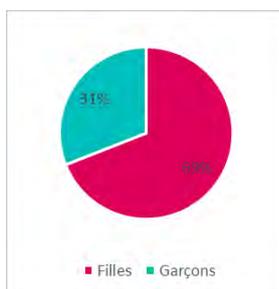
- 1 au service éducation populaire et vie associative
- 1 au SAMIE (Service des



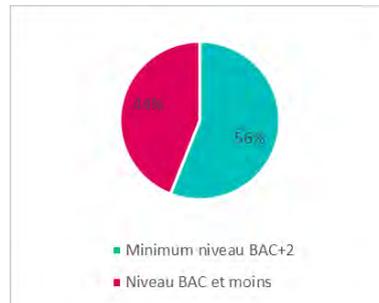
mineurs non accompagnés)

- 1 au Lieu Ressources Insertion
- 1 au CPH (Centre Provisoire d'Hébergement)
- 1 à l'école de la deuxième chance

Parité

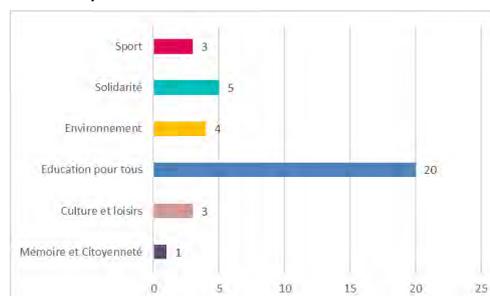


Diversité



Répartition des volontaires par thèmes de missions

Les jeunes volontaires que nous accueillons interviennent dans divers secteurs tels que le sport, l'environnement, la culture, la jeunesse, les publics fragilisés, la citoyenneté, l'éducation, le numérique ...



LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES

Certaines missions peuvent être associées à différents programmes.

« D-Codeurs »

Le programme D-Codeurs est un grand programme d'engagement en mission de service civique lancé par la Ligue de l'enseignement en 2015. Ce sont des missions autour de l'inclusion et l'éducation au et par le numérique.

Trois publics sont prioritairement bénéficiaires des actions des D-codeurs :

- **Les populations peu connectées** : animation d'ateliers sur les lieux de médiation numérique de proximité : espaces publics numériques, maisons de quartier, espaces de coworking, tiers lieux, fablabs...
- **Les publics scolaires et périscolaires** : accompagnement des acteurs éducatifs à la mise en place d'activités d'initiation aux différents usages du numérique au sein des écoles, des centres de loisirs, des bibliothèques,...

- **Les seniors** : actions de sensibilisation au numérique dans les maisons de retraite, les clubs de 3ème âge, les associations d'aide à domicile, ...

Le centre confédéral accompagne les fédérations qui participent à ce grand programme, et met à leur disposition de nombreuses ressources :

- Des informations numériques : proposées par le centre confédéral
- Des boîtes à outils : avec les différentes ressources liées au grand programme
- Une mission D-Codeurs: pour promouvoir l'éducation aux médias et à l'information

Jeunes ont réalisé une mission qui s'inscrit dans ce programme dont l'objectif était de : « Favoriser l'expression d'une citoyenneté active par le numérique » :

1 à l'école de la deuxième chance

1 à l'association Trait d'Union à Limoux

2 au Conseil Départemental

2 au Grand Narbonne

« Volont'R »

Le programme Volont'R a été lancé en 2018 par la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés (Diair) en partenariat avec l'Agence du Service Civique.

Le programme Volont'R propose à des jeunes réfugiés ou étrangers primo-arrivants et à des jeunes français, âgés de 16 à 25 ans, de réaliser des missions de service civique au sein d'associations ou collectivités. Le programme contribue ainsi, de manière significative, à favoriser la rencontre et l'intégration des personnes réfugiées au sein de la société française dans une perspective de cohésion sociale.

Le programme propose aux jeunes réfugiés et étrangers primo-arrivants de mener des missions d'intérêt général au sein de la société française, de s'engager auprès des réfugiés et étrangers primo-arrivants en contribuant à leur intégration, de renforcer l'intégration dans la société française des jeunes que la France accueille.

FORMATIONS DES ORGANISMES D'ACCUEIL DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

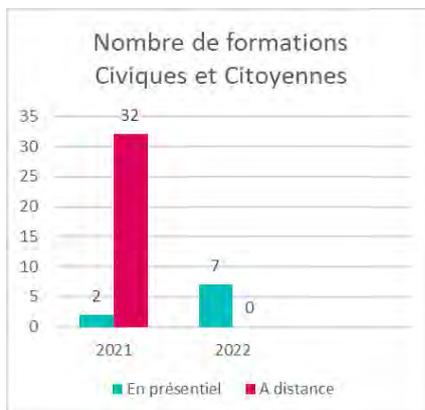
Dans le cadre d'un marché public de l'Agence du Service civique, les formations des organismes d'accueil de volontaires en service civique sont assurées par le groupement solidaire Ligue de l'enseignement et Unis-Cité.

Il s'agit d'apporter une réponse commune pour porter au mieux les valeurs du dispositif et assurer sa qualité, à travers un parcours de formation sur plusieurs thématiques.

La FAOL assure les formations dans l'Aude, en lien avec Unis-Cité pour une répartition des sessions ou de la coanimation de modules.

En 2022, 3 sessions ont été organisées dans notre département, dont 1 qui a été assurée par la FAOL.

Cela représente un total de 31 tuteurs formés.



ACTIONS DIVERSES

Rassemblement régional

Les 26 et 27 octobre, notre fédération a porté l'organisation d'un rassemblement régional de volontaires en Service Civique au Village Vacances de Rives des Corbières à Prot Leucate.

Ces deux journées ont rassemblé 56 jeunes venus de toute la région Occitanie (dont 8 de l'Aude).



Ce regroupement a été ouvert par Caroline Mathaly-Barbier (Présidente de l'Union Régionale Occitanie à la Ligue de l'Enseignement) et Patrick Marcel (Secrétaire Général de la Fédération départementale des Pyrénées Orientales)



Suivi par une intervention de Jacques Limouzin (professeur d'histoire-géographie – Inspecteur d'académie honoraire) autour de : « Sociétés et pratiques religieuses dans l'Histoire ». En soirée, une conférence gesticulée autour de la question : « Pourquoi les jeunes sont la caution nécessaire d'une société qui déraile ? » animée par Renaud Napoléon.



Au cours de ces deux journées les volontaires ont pu se retrouver et échanger dans différents ateliers :

« Le procès, injures et blasphèmes au Tribunal », jeu de rôle et débat sur la Laïcité

« Qu'en dit-on : viens échanger sur notre place dans la société », débat mouvant sur les relations Femmes/Hommes

« Jeu du Turfu » : Jeu de rôle simulant une campagne électorale intergalactique à bord d'un vaisseau spatial en 2100. Objectif : Défendre un projet pour sauver l'humanité !



« Temps créatif autour du Service Civique »

« Web radio, l'engagement des jeunes »



Quinzaine régionale du service civique en Occitanie

Cette quinzaine s'est déroulée du 28 novembre au 12 décembre 2022.

Les volontaires du Service Civique se rassemblent en Occitanie pour faire connaître et échanger sur leur engagement citoyen.

En 2022, l'État engage des moyens conséquents pour permettre à 13 500 nouveaux volontaires de s'engager en Occitanie, au sein du secteur associatif, des collectivités territoriales et des services publics, et qu'ils puissent apporter leurs contributions citoyennes aux politiques publiques prioritaires : transition écologique, prévention et lutte contre la pauvreté, lutte contre le décrochage scolaire, solidarité intergénérationnelle, lutte contre les discriminations, égalité entre les femmes et les hommes, etc.

Afin de faire connaître, reconnaître et valoriser l'engagement de ces jeunes, le préfet de la région Occitanie, propose du 28 novembre au 12 décembre 2022, la quinzaine régionale du Service Civique en Occitanie.

Durant ces 15 jours, les jeunes volontaires se rassembleront dans les 13 départements de la région, pour échanger et débattre sur leurs expériences d'engagement, réaliser des actions citoyennes collectives et présenter aux représentants institutionnels (préfets, recteurs, Agence du Service Civique...) leurs attentes et propositions pour le Service Civique de demain.

Dans notre département, cette quinzaine s'est déroulée en partenariat avec Unis-Cité (association dont l'objet repose sur le dispositif du service civique) pilotée par le référent départemental service civique de la SDJES (Service-Départemental Jeunesse Education Sports).

Une dizaine de jeunes volontaires du département de l'Aude ont participé à

deux temps de rencontres organisés sous formes de petits déjeuners.

Une matinée à Carcassonne dans les locaux d'ActiCity et une autre à Narbonne à l'espace infos jeunes.

Lors de ces échanges, 3 ateliers étaient proposés :

- 1 - Parcours d'un volontaire
- 2 - L'engagement
- 3 - Promotion du Service Civique

Ces petits déjeuners nous ont amené à organiser une après-midi avec l'ensemble des volontaires qui ont participé aux différents ateliers. L'objectif était d'informer un maximum de jeunes sur le service civique.

Ce temps s'est déroulé le mercredi 7 décembre à l'Odéum (Carcassonne) avec des stands d'informations et des témoignages de volontaires sur leurs missions.

Un autre temps d'information a été organisé le 9 décembre dans le cadre de la première édition d'ACTI CITY MUSIC FESTIVAL qui réunissait sur la scène de l'Aréna à Narbonne de grands noms de la scène Pop, Electro, etc...

Les volontaires ont tenu un stand d'information sur le service civique et n'ont pas hésité à aller à la rencontre des jeunes pour faire la promotion du dispositif.



Les Juniors Associations



Favoriser l'engagement associatif des jeunes

La Junior Association permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets.

Elle permet de se regrouper et de fonctionner, telle une

association loi 1901.

L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des

Droits similaires aux associations déclarées en préfecture.

Le Réseau National fournit le cadre juridique nécessaire pour que les jeunes engagés dans une junior association puissent mettre en œuvre leur projet collectif.

La FAOL est le relais du réseau national des juniors dans l'Aude.

En 2022, 4 Juniors Associations dans l'Aude ont été réhabilitées, ce qui représente 42 jeunes entre 11

et 18 ans de jeunes qui œuvrent dans les territoires ruraux

Les projets portés par ces jeunes sont très variés :

- mettre en place des actions de financement pour l'organisation de voyages entre amis,

- la mise en place d'actions de sensibilisation sur des questions de solidarité ou de citoyenneté.

Les Juniors Associations dans l'Aude

Les engagés

Junior Association située à Capendu dont l'objet est d'apporter un soutien solidaire à d'autres associations.

<https://www.facebook.com/JuniorAssociationsLesEngages>

Régulièrement, cette Junior association organise des actions dans leur village pour récolter des fonds ou des collectes à destination d'associations caritatives (exemples : les Restos du Cœur, la banque alimentaire...). Ils participent également au Téléthon, à l'opération Octobre rose.

À nous les vacances

Créée en 2015, cette Junior association située à Capendu a pour objet de réaliser des actions dans le village et dans la communauté de commune pour financer des voyages culturels et ludiques entre copains.

<https://www.facebook.com/A-Nous-Les-Vacances-1553871378250465/>

Association

Des Jeunes Aragonais

Junior association créée en 2015 à Aragon, elle a pour objet de créer du lien social et de rassembler les habitants du village de toutes générations.

<https://www.facebook.com/AssociationDesJeunesAragonais/>

Organisation ou participation aux animations du village, entretien du village

Nouveau projet 2021 : Création d'un jardin solidaire dans le village

La maison du Jardinier

Junior Association créée fin 2019 à la Redorte. Son objectif est de créer et d'animer un potager bio associatif



intergénérationnel.

En 2021, le projet du potager a bien avancé. La commune a mis à disposition un terrain afin de pouvoir cultiver, fruits et légumes.

Ce projet avait été récompensé en 2021 par la MSA Grand Sud dans le cadre des projets jeunes.

L'animation du réseau des Juniors Associations dans le Département

En tant que relais départemental du réseau national des Juniors Associations, le rôle du service Vie Associative de la FAOL est d'intégrer les jeunes au réseau en les mettant en lien avec des associations affiliées, ou en les faisant participer à des projets.

Participation d'une Junior Association aux rencontres régionales des volontaires en service civique les 26 et 27 octobre à Port Leucate.

Actions de sensibilisation et de formation

En 2022, nous avons poursuivi les actions de formation en interne autour de la lutte contre les discriminations, de l'égalité Filles/ Garçons et de la Laïcité.

Nous sommes pour cela intervenus à plusieurs reprises à l'école de la Deuxième Chance et auprès des publics du service Formation.

Nous sommes également intervenus dans des événements organisés par le CRUFOLEP :

Interventions Laïcité à Castelnaudary lors de l'évènement UFOSTREET en mai ainsi qu'au Playa Tour à Port Leucate en juillet

Nous avons également participé à la formation des futurs animateurs et futures animatrices BAFA lors des stages proposés par l'UFOLEP. Au travers des différents contenus de formation, nous essayons de sensibiliser les animateurs à l'éducation de la culture sous ses différentes formes afin qu'ils puissent développer des projets avec les enfants dont ils auront la charge.

Plus encore que de former à l'animation, ce sont nos valeurs d'Education Populaire que nous avons tâché de transmettre.

Éducation aux valeurs de la République et à la Laïcité

Formation Valeurs de la République et Laïcité

La ligue de l'enseignement porte le principe républicain de Laïcité. Dans cette optique, elle travaille en collaboration avec l'Etat pour former nos concitoyens. La FAOL s'est engagée depuis quelques années à participer au plan national de formation commandité par le CGET, aujourd'hui l'Agence Nationale pour la Cohésion des territoires.

A la FAOL se sont 4 formateurs habilités : 2 au service Vie Associative, 1 au CREPA et le délégué USEP.

En 2022 le service Vie Associative n'a pu réaliser qu'une seule formation mais a coanimé une formation organisée par le CREPA.

Cette formation s'adresse à tous les professionnels agents publics, salariés et bénévoles du secteur associatif qui sont au contact direct des publics, prioritairement ceux en relation avec des enfants, des jeunes ou des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les professionnels qui interviennent dans l'espace public et les agents



d'accueil sont également concernés (gardiens d'immeubles ou d'équipement sportifs, agents d'accueil de mairie...).

L'objectif de ces formations est de permettre aux acteurs de terrain d'adopter un positionnement adapté à leur cadre d'intervention et d'avoir la capacité d'apporter des réponses conformes au cadre légal, dans une logique de dialogue et de pédagogie.

La formation leur permet :

D'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité ;

De travailler sur des cas pratiques répondant aux interrogations du quotidien, par exemple : prière sur le lieu de travail, refus de mixité, demande de financement d'association

ayant une activité religieuse, demande de dispense d'enseignement, port de signes religieux...

D'échanger sur leurs pratiques professionnelles avec d'autres professionnels.

La formation se compose d'un tronc commun et d'un module de spécialisation adapté au profil des participants. À ce jour, trois modules de spécialisation sont proposés :

Laïcité et relation éducative ;

Laïcité et usage des espaces publics ;

Laïcité : accueil et relation avec les publics

Prix de la Laïcité

Depuis 2020, la commission « Laïcité » de la FAOL organise un prix Laïcité afin de valoriser les associations affiliées (culturelles et sportives) et les écoles autour de ce principe et de commémorer la journée du 9 décembre qui est devenue la journée de la Laïcité depuis les attentats de Charlie Hebdo de 2015.

Ce prix de la Laïcité, organisé en partenariat avec l'Education nationale et le Conseil Départemental, s'adresse à tous les établissements scolaires et aux associations affiliées à la FAOL avec plusieurs objectifs :

- Mise en valeur des travaux réalisés par associations et établissements scolaires

- Médiatisation « politiquement » nécessaire

- Célébration de la Journée de la laïcité le 9 décembre

Cette année 9 dossiers ont été récompensés :

Catégorie écoles :

1er : Ecole maternelle Marcel Pagnol Limoux – 4 classes

2è : Ecole maternelle - CP Floure

3è : Ecole maternelle Barbaïra

3è ex-æquo : Ecole primaire Lauraguel

Catégorie collèges :

1er : Collège Joseph Delteil Limoux

2è : Collège de l'Alaric – Capendu

2è ex-æquo : Collège Alain - Carcassonne

3è : Collège Antoine de Saint-Exupéry - Bram

Catégorie associations : Amicale laïque de Douzens



Remise du 1er Prix - Collège Delteil Limoux



Plantation de l'arbre - Collège Delteil Limoux



Remise du 2e Prix - Collège de l'Alaric Capendu



Ecole de Floure



Ecole de Lauraguel

Lutte contre les discrimination

Concours discrimétrage

"Discrimétrage" est un concours régional de réalisation de courts-métrages pour mettre en lumière et sensibiliser à la lutte contre les discriminations.

Ce concours est organisé depuis de nombreuses années en Occitanie par la Ligue de l'enseignement et soutenu par la Région Occitanie, avec plusieurs objectifs visant à un discours citoyen autour de la lutte contre toutes les formes de discriminations – qu'elles soient visibles ou supposées comme l'origine ethnique, le sexe, l'âge, les handicaps, l'apparence physique, l'appartenance religieuse ou encore l'orientation sexuelle et les opinions politiques.

Chaque fédération départementale de la région participe au projet.

Dans l'Aude, la Ligue de l'enseignement a mené cette action en partenariat avec la classe de 1^{ère} année de CAP – **ATFMFC** (Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif) du lycée Louis Michel à Narbonne.

Une première action de sensibilisation a été menée auprès d'un groupe de jeunes dans un premier temps afin de définir les termes stéréotypes, préjugés, discriminations et de faire le lien et la distinction avec les actes discriminants et les inégalités sociales. Elle leur a permis également de prendre conscience du cadre légal et des recours possibles en cas de discriminations. Tous les critères de discriminations ont été abordés : le sexe, l'origine, la situation familiale, le handicap, etc.

Dans un deuxième temps, les jeunes choisissent collectivement un ou deux critères(s) de discriminations qu'ils veulent mettre en lumière, et écrivent un scénario en vue de la réalisation d'un court-métrage.

Ce court métrage a été accompagné par une réalisatrice professionnelle de l'association « Les Arts Fantastique » de Montpellier. Les élèves ont été guidés dans l'écriture du scénario, ils ont été acteurs et ont participé au tournage.

En 2022, cette classe a gagné le Prix de la Ligue de l'enseignement pour le film « **Le choix de Noor** ».

Ce court métrage aborde la laïcité dans le sport.

Lien pour visionner le film :

https://www.youtube.com/watch?v=Zl1req9aSSc&ab_channel=F%C3%A9d%C3%A9rationAudeLigueDel%27enseignement



EDUCATION

ATELIER RELAIS

Mis en place en 2002 en partenariat avec l'Education Nationale, le dispositif Atelier Relais fait partie des nombreuses actions proposées par la Ligue de l'enseignement pour favoriser la réussite des élèves. Sur le département de l'Aude, la fédération intervient avec d'autres associations d'Education Populaire sur deux collèges de rattachement :

- Collège Joseph Anglade à Lézignan Corbières avec Les Francas et la MJC de Lézignan
- Collège Joseph Delteil à Limoux avec les Francas

Le but commun est de redonner l'envie d'apprendre à des élèves parfois en situation d'échecs, souvent qualifiés de décrocheurs.

En 2022, 43 élèves ont été accueillis dans les dispositifs relais : 24 à Limoux et 19 à Lézignan

L'opportunité de travailler en petit groupe donne à chaque participant l'occasion d'aller à son rythme pour réapprendre des bases parfois mal maîtrisées. Sur une période de six semaines, l'équivalent d'un demi-trimestre, les élèves sont suivis par un enseignant référent ainsi qu'un auxiliaire de vie scolaire afin de retrouver une dynamique leur permettant de mieux s'intégrer à leur classe d'origine. Le rôle des intervenants associatifs est en complément en apportant une autre façon d'apprendre.

Collège Joseph Anglade Lézignan

Au collège Joseph Anglade de Lézignan, nous avons travaillé en partenariat avec l'association One-One qui a proposé aux élèves une initiation au Graff.

Une fresque sous le préau du collège a été réalisée.

Collège Joseph Delteil Limoux

Dans l'optique de permettre les meilleures conditions d'accueil de ces nombreux élèves, la Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement participe aux différentes commissions d'admissions et réunions des

dispositifs proposés par la DSDEN. La Fédération s'est aussi occupée de



réaliser les bilans après chaque session de l'atelier.

Au cours de cette année 2022, le dispositif s'est montré toujours aussi utile pour certains des participants, qui ont pu reprendre confiance en eux et rattraper quelques enseignements mal maîtrisés jusqu'alors.

les premières traces des jeux de société qu'on a pu observer à la période de la protohistoire, et présenter ensuite différents jeux du monde

Lors des séances suivantes nous avons découvert plusieurs jeux avec les différents mécanismes des jeux (hasard, tactique, stratégie, culture, mémoire, etc...) et les multiples supports et matériels (cartes, plateaux, pions, dés, etc...) pour amener les élèves à construire leur propre jeu.

Tout le travail d'accompagnement consiste par la suite à la rédaction de la règle du jeu, et à la construction du support en utilisant les outils informatiques de base (word, excel, ...) que les élèves ne maîtrisent pas forcément.

EDUCATION AUX MEDIAS ET AUX OUTILS NUMERIQUES

Promeneur du Net

Depuis 2019, notre fédération accueille deux promeneurs du Net dans le cadre du dispositif mis en place par la CAF et l'association Acti-city. Cette présence sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) donne une certaine visibilité en ligne de nos actions et nous permet d'appartenir à un réseau regroupant 22 acteurs départementaux et plusieurs centaines de professionnels à l'échelle nationale.

Nous pouvons également continuer à accompagner, informer et conseiller les participants à nos actions de terrain en assurant des présences régulières sur ces différentes plateformes.

DEVELOPPEMENT DU GOÛT DE LA LECTURE ET LECTURE PUBLIQUE

Lire et Faire Lire

Lire et faire lire agit dans l'Aude pour permettre à des bénévoles de plus de 50 ans de transmettre le plaisir de la lecture aux enfants.

Ces rencontres intergénérationnelles régulières sont l'occasion d'établir un lien privilégié avec les enfants et de s'investir dans un projet éducatif et culturel.

Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire dans les structures partenaires : écoles, centres de loisirs, crèches...

Les objectifs :

- Lien intergénérationnel
- Plaisir de lire
- Lutte contre l'illettrisme.

La coordination départementale permet aux bénévoles d'intervenir dans ses structures partenaires.

Pour les accompagner, ils bénéficient :

- De formations
- De moments de rencontres et d'échanges

LES FORMATIONS

Les journées de formations sont des moments conviviaux proposant aux bénévoles un contenu de qualité favorisant leur qualification et leur bien-être au sein du réseau.

Les thématiques abordées vont de la littérature jeunesse à la psychologie de l'enfant, s'arrêtant sur certaines tranches d'âges comme les 0-3 ans.

6 formations ont été réalisées en 2022 : 3 à Carcassonne et 3 à Narbonne

Quelques chiffres

1900 enfants bénéficient de lectures

71 bénévoles dont 13 nouveaux

64 structures partenaires

29 communes accueillent le programme Lire et Faire Lire

Diverses actions

Tous les ans, les bénévoles peuvent participer à différentes actions au niveau national, régional ou départemental.

• Actions nationales

L'opération « Sacs de pages »

Initiée en 2005, permet aux enfants de partager avec les bénévoles de l'association Lire et faire lire le plaisir de la lecture dans les accueils de vacances et de loisirs.

2 bénévoles ont participé à cette opération.

L'opération prend la forme d'un sac à dos qui contient plusieurs ouvrages répartis par âge et portant sur une thématique commune, en 2022 le thème est « L'échappée Lire »..

Actions régionales

SÉMINAIRE À MONDONVILLE 14 ET 15 MARS 2022

Ce séminaire organisé par le groupe régional Occitanie Lire et Faire Lire s'adressait aux coordinateurs départementaux, aux bénévoles relais, aux secrétaires généraux ou directeurs généraux ainsi qu'aux administrateurs des 13 fédérations départementales de notre région.

Au cours de ces deux jours :

- Différents sujets ont été abordés dans différents ateliers :
- Partenariat et transversalité pour développer l'action Lire et Faire au sein de nos Fédérations Départementales ;
- Valorisation des bénévoles Lire et Faire et Lire dans nos projets fédéraux ;
- Lire et Faire Lire et notre rôle d'association complémentaire de l'école

Une conférence de Véronique Larrivé (maître de conférences en Langue et Littérature françaises, professeur à INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées) : « *Se construire comme sujet lecteur avec la littérature de jeunesse* ».

« Lire et faire lire au cœur de la grande cause nationale qu'est la lecture » : table-ronde, animée par Nicolas Trotoin, responsable de la commission culture de l'Union Régionale de la Ligue de l'enseignement Occitanie.

48 Participants dont 3 du département de l'Aude : la Vice-Présidente de la FAOL (Marie-Hélène Boisgontier) la déléguée culture (Léa Labaye) et la coordinatrice départementale Lire et Faire Lire (Nathalie ALtemaire)

RENCONTRES RÉGIONALES ORGANISÉE PAR LIRE ET FAIRE LIRE HAUTE GARONNE LE 7 AVRIL 2022

11 bénévoles de l'Aude ont pu rencontrer et échanger avec Catherine Louis (*Autrice-illustratrice*) et les Éditions HongFei.

Actions départementales



Lectures dans le cadre de « la Grande lessive » organisée par le GRAPH Carcassonne le 24 mars 2022 (2 lectrices se sont relayées)



Lectures dans le cadre de « Partir en Livre » organisée par la Librairie Contes et Gribouilles de Montlieu du 27 juin au 5 juillet 2022 9 lectures ont lu des histoires aux enfants sur le thème de La Liberté (thème de l'édition 2022)

ALTER ET GO

Un projet pour promouvoir l'activité physique et les modes de vies actifs, pour préserver la santé et la qualité de vie des enfants et adolescents, en initiant une réflexion dans le cadre d'une démarche citoyenne.

Public : Établissements scolaires : CM2 et collèges.

Nos objectifs : Ce projet régional piloté par les Fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement région Occitanie, est mené en partenariat avec la DSDEN et l'ARS. Il permet de :

- Sensibiliser les professionnels, les enfants et leurs proches sur les bienfaits et les intérêts de pratiquer une activité physique régulière.
- Donner les moyens pour favoriser de développer la pratique d'activités physiques et l'utilisation des déplacements actifs.
- Agir sur l'environnement et les comportements pour adopter des habitudes de vie saines en lien avec la pratique d'activités physiques.
- Lutter contre la sédentarité.

Démarche : A partir d'outils développés par notre réseau, nos interventions s'articulent autour d'ateliers pour :

- Permettre aux élèves de réfléchir sur leur propre pratique.
- Informer et sensibiliser sur les bienfaits de l'activité physique et les risques liés à la sédentarité.
- Expérimenter pour prendre conscience des habitudes.
- Impliquer pour engager un changement de comportement.

Durée : 2 ans : années scolaires 2021-2022 et 2022-2023

Territoire concerné : Secteur de Lézignan

Établissements scolaires qui participent à ce projet :

- Collège Joseph Anglade à Lézignan Corbières (une classe de 6ème et une classe de 5ème)
- Ecole de Canet d'Aude – Elèves du CM2
- Ecole de St André de Roquelongue – Elèves du CM1 et CM2
- Ecole Marie-Curie à Lézignan - Elèves du CM



Au total, 97 élèves ont participé au projet pendant 3 interventions.

Le 4 juillet 2022, nous avons organisé une grande journée à Saint-André de Roquelongue en partenariat avec l'UFOLEP et l'USEP : randonnée le matin et jeux sportifs l'après-midi.



Pôle Education Populaire / Culture

Par décision du Conseil d'Administration en date du 9 mars 2021, il a été acté le renouveau du service culture de la FAOL, afin de porter les valeurs de la FAOL au travers d'une démarche culturelle transversale.

Pour ce faire, un recrutement s'est mis en place pour procéder dans un premier temps à un diagnostic culturel de territoire. Léa Labaye a été engagée le 1er septembre 2021 jusqu'au 30 juin 2022. Elle a réalisé le diagnostic qui a servi de base de travail à la commission culture et au recrutement d'Aline Guérin, arrivée à la FAOL en tant que déléguée culturelle le 2 novembre 2022.

Les missions du service culture ont ainsi pu être travaillées et confirmées tout au long de l'année 2022, avec un calendrier opérationnel qui sera décliné dès l'année 2023. Il sera amené à se développer au fil des années.

Fonctionnement du service culture

Un groupe de travail culture a été créé en janvier 2021 avec comme animateur Alain Baurès, membre du Conseil d'administration et ancien délégué culturel de la FAOL. Une Commission culture a ensuite été créée en septembre 2022, dont le président est Alain Baurès.

Missions de la commission

Définir les grandes orientations, les axes de travail et la feuille de route opérationnelle et budgétaire du service.

Missions de la déléguée culturelle

En collaboration avec le Président de la commission culturelle, elle propose et coordonne les actions culturelles, assure la gestion et la

réalisation du projet en favorisant l'implication de chacun en transversalité avec les services, les associations affiliées et les partenaires. Elle est la garante de la mise en œuvre du plan d'actions. Elle assure le secrétariat de la commission culture.

Les grands axes du service culture validés par la commission culture et le Conseil d'administration

- Trois publics prioritaires
 - > Bénéficiaires des services de la FAOL
 - > Scolaires (notamment via le dispositif EAC : Education Artistique et Culturelle)
 - > Associations affiliées à la FAOL
- Trois domaines
 - > Education à l'image et aux médias
 - > Livre et lecture
 - > Spectacle vivant
- Quatre principes
 - > Transversalité
 - > Culture et Education populaire
 - > Communication
 - > Territoires identifiés comme les moins desservis du département

Objectifs

- Accompagner les personnes « en fragilité » de nos services dans l'accès à la culture
- Lutter contre l'isolement et le repli sur soi
- Apporter « du grain à moudre » dans notre manière « d'habiter la terre »
- Renforcer l'esprit critique, nourrir les imaginaires
- Encourager le lien social et l'engagement citoyen
- Favoriser la transversalité des pratiques culturelles, dans ce qu'elle peut apporter en termes de levier d'insertion sociale et d'implication individuelle et collective.
- Favoriser une sensibilité au vivant

Faire sens

- Comment fertiliser nos imaginaires pour modifier nos relations au monde et favoriser l'émergence d'un monde soutenable et désirable ?
- Comment faire en sorte que ces imaginaires s'inscrivent durablement dans notre quotidien et activent notre puissance d'agir afin de réussir l'indispensable métamorphose de nos sociétés ?
- Comment nous reconnecter au vivant, au sensible ?
- Le renforcement des liens entre culture et nature est l'une des pistes porteuses de perspectives pour faire face aux défis de l'urgence climatique.

A consulter : *Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun. Texte de référence adopté lors de l'Assemblée générale de la Ligue de l'enseignement les 26 et 27 juin 2022.*

Inscrire des propositions culturelles en lien avec les rendez-vous annuels de la FAOL

- Dans le cadre des 90 ans de la FAOL
- Dans le cadre du pique-nique annuel
- Dans le cadre de l'assemblée générale
- Dans le cadre de la journée de la laïcité le 9 décembre

Perspectives 2023

- Opération phare autour des Carnets de Louis Barthas à l'occasion des 90 ans de la FAOL
- Livre et lecture (Partir en livre, L'Été culturel et résidence d'un auteur/illustrateur sur un séjour vacances)

- Education à l'image et aux médias (Images de la culture pour tous, Les Veilleurs de l'info)
- Actions culturelles pour et avec nos structures d'accueil

>Hors-les-murs : Sorties en petits groupes sur des rendez-vous culturels sélectionnés avec nos partenaires, à proximité de chacune des structures. Dans la mesure du possible, le rendez-vous sera prolongé par une rencontre ou un atelier.

>Sur site : Rendez-vous culturels proposés dans les structures, en lien avec nos partenaires.

Les rencontres de l'Air à l'imaginaire

Événement annuel en octobre, multi-partenarial et transdisciplinaire, avec une dominante livre & lecture.

Comment habiter la terre ? Les révolutions simultanées que nous vivons peuvent devenir autant d'occasions de réinventer de nouveaux mythes et de nouveaux imaginaires pour construire ensemble un nouvel avenir.

Loin des discours anxiogènes et dystopiques, à quoi pourraient ressembler ces nouveaux récits qui nous feraient rêver et mettraient nos sociétés en mouvement ?

A travers le cinéma, les arts visuels, le spectacle vivant, le livre et les sciences, ces rencontres, envisagées sur quatre jours, offriront un temps fort à destination des scolaires et du grand public autour de ces questions.

En 2023, un territoire à définir accueillera en "avant-première" les prémices d'un rendez-vous destiné à devenir annuel et à se décliner sur différents territoires du département.



Sport scolaire / USEP



Zoom sur le national ...

L'Usep, acteur associatif proche de l'école publique

Si l'Usep a perdu jusqu'à 40 % de ses licenciés en raison de la crise sanitaire, la situation s'est rapidement améliorée et il n'en manquait plus que 16 % en 2021-2022 par rapport à 2019-2020. En dépit de ces aléas, ses associations restent présentes dans 18,62 % des écoles publiques. Par ailleurs, un peu plus de 8 rencontres sur 10 sont organisées en temps scolaire, en complément de l'EPS et en s'appuyant sur les parcours éducatifs de l'élève. Ouvertes parfois à des enfants non licenciés (12 % des participations), ces rencontres concernent tous les cycles. Une sur cinq s'adresse aux enfants de cycle 1, ce qui correspond à la proportion de licenciés enfants en maternelle.

L'Usep, au cœur des questions sociétales

L'égalité homme-femme ou fille-garçon se traduit assez naturellement à l'Usep, où la mixité est la règle et où le nombre de licenciés, enfants et adultes, se partage équitablement entre les deux sexes. Il en va de même dans les comités directeurs départementaux, où les femmes représentent 51 % des élus. L'Usep revendique également son engagement environnemental à travers l'éducation au développement durable et la promotion des mobilités douces. Cette impulsion nationale se retrouve parmi les comités, dont 82 % sont engagés dans une démarche de développement durable, intégrant ainsi l'écoresponsabilité dans leur stratégie de développement et prenant en compte des enjeux

sociaux et environnementaux dans leur activité.

L'Usep, ouverte aux partenariats

Les comités départementaux sont en étroite relation avec les autres acteurs – administrations, collectivités, associations – de leur territoire : 98 % d'entre eux ont organisé des actions dans le cadre de partenariats institutionnels. Les partenariats sportifs (déclinant souvent des conventions nationales) sont particulièrement nombreux. À titre d'exemple, alors que se profile la Coupe du monde de rugby 2023, trois comités Usep sur quatre ont mené des actions communes avec leur homologue de la FFR.

L'Usep, impliquée dans les dispositifs éducatifs

La mobilisation des associations Usep et des collectivités locales contribue de manière déterminante à la mise en place effective des différents dispositifs éducatifs mis en place par les pouvoirs publics. Ceci grâce à son important maillage du territoire national et par la nature même de son projet sportif et éducatif. Le Savoir Rouler à Vélo, dans lequel 81 % des comités étaient engagés en 2021-2022, est un exemple parmi d'autres.

L'Usep, engagée dans la Dynamique 2024

L'Usep contribue activement à la dynamique liée à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Celle-ci se traduit par la participation de 99 % des comités aux trois temps forts annuels (Journée nationale du sport scolaire, Semaine olympique et paralympique, Journée olympique) et par la présence d'une association Usep dans 59 % des écoles publiques labellisées Génération 2024.

Notons également l'implication de 7 comités sur 10 dans des actions partenariales menées avec des collectivités labellisées Terre de Jeux.

L'année de la relance

L'Usep a pleinement relancé ses activités en 2021-22 après l'atténuation de l'épidémie de Covid-19. Les opérations nationales ont retrouvé leur niveau de participation habituel et l'Usep s'est appuyée sur le rayonnement intact du P'tit Tour pour contribuer fortement à la réalisation de l'objectif ministériel de 200 000 attestations du Savoir Rouler à Vélo décernées fin 2022 aux enfants de 6 à 11 ans.

CHIFFRES-CLÉS USEP National

604 590

licenciés enfants,
dont 20,5% en maternelle

33 676

licenciés adultes

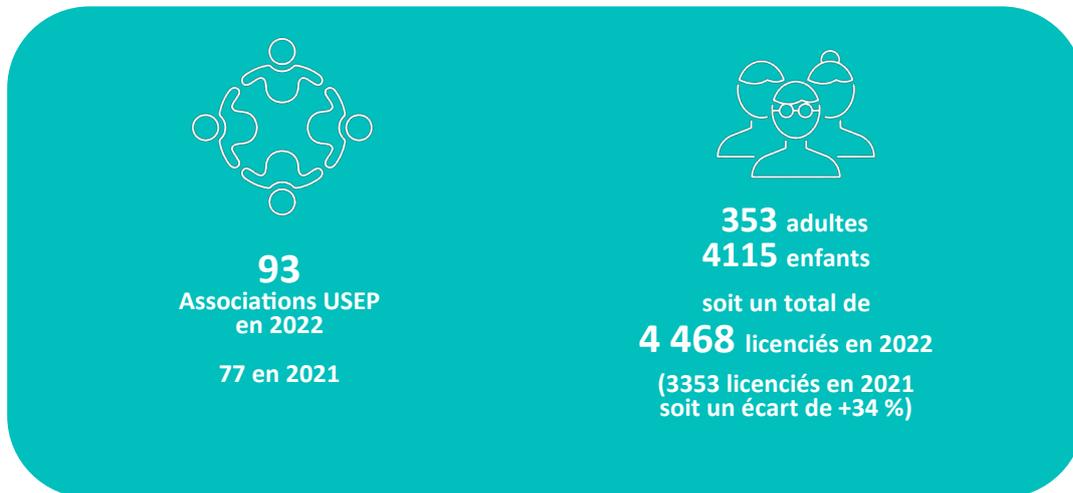


6 953

associations locales



L'USEP dans l'Aude ...

**L'USEP 11**

Nos projets sportifs, associatifs et culturels ont été élaborés lors des réunions de travail après le temps scolaire par une équipe E.P.S et des enseignants motivés à l'aide des documents de travail élaborés par les différentes commissions et sont relayés par des documents de communications (Site, courriels et journaux).

Ces projets voient le jour également grâce à des partenariats : la DSDEN de l'Aude, le Conseil départemental, la SDEJS, le SDIS, le CRUSEP OC, la FdE, Canopé, le CDOS, certaines Communautés de Communes, les Mairies, les Comités Sportifs Départementaux, la B.P, Kéolis...

Partenariats**Journée nationale Sport scolaire / Caravane du Handball**

En lien avec le Comité Handball 11, l'USEP a participé du 14 au 27 septembre 2021 à la journée nationale du sport scolaire à destination des écoles G2024.

Semaine Olympique et paralympique (SOP)

En partenariat avec l'UNSS, le Comité Handisport, le Comité Sports Adaptés et le Département de l'Aude, l'USEP 11 a participé à la

semaine Olympique et paralympique qui s'est déroulée du 24 au 28 janvier 2022.

Journée Olympique et paralympique (JOP)

En partenariat avec l'UNSS, le Comité Handisport, le Comité Sports Adaptés et le Département de l'Aude, l'USEP 11 a également participé à la journée Olympique et paralympique qui s'est déroulée le 23 juin 2022. L'objectif de cette journée est de proposer une action dans le cadre de la semaine SOP pour découvrir les activités sportives olympiques et débattre autour des valeurs du sport, de l'olympisme, du handicap, de la différence.

ALTER et GO

En lien avec le service Vie associative de la FAOL et le Comité UFOLEP 11, 3 classes de CM2 / 6ièm des Corbières (St André de Roquelongue, Lézignan et Canet d'Aude) ont mené un travail sur la lutte contre la sédentarité.

Projet finalisé par un travail sur la lutte contre la sédentarité.

Formation

L'USEP 11 a organisé, comme chaque année, en partenariat avec l'Education nationale une formation départementale dont le projet était : « golf, tir à l'arc et disciplines enchainées ».

16 stagiaires de cycle 3 ont participé à cette formation du 29 septembre au 01 octobre 2022 à Port Leucate. Ce projet a abouti à deux rencontres : Coursan le 20 juin 2022 et Villegly le 01 juillet 2022.



Les actions de l'USEP 11

Courses longues USEP

L'USEP et l'Education Nationale, organisent des Rencontres (environ 20 lieux) autour de la course qui s'adressent aux enfants des écoles publiques de différents secteurs du département de l'Aude (plus de 20 000 élèves).

Elles ont pour but de :

- > motiver dans les classes un cycle de travail sur l'endurance
- > mettre en valeur le travail effectué dans les écoles publiques
- > acquérir des compétences et connaissances pour mieux connaître son corps, le respecter, le garder en forme
- > accéder au patrimoine culturel que représente la course en durée
- > s'engager sur un projet, le mener à terme.

Dix rencontres ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2021/2022 et on fédérées **16 333 participants**, de la grand section au CM2.

P'tit Tour USEP

Du 1er mai au 30 juin 2022,

2 356 élèves

du département ont participé au P'tit tour USEP de l'Aude en vélo ou en randonnée pédestre.

Les objectifs de cette action sont : de favoriser l'apprentissage de la bicyclette dès le plus jeune âge, de s'engager dans le dispositif du *Savoir Rouler à Vélo*, de sensibiliser aux mobilités actives / citoyennes à pieds ou à vélo et de développer l'éducation à la sécurité routière.

En route pour les J.O 2024

Avec le soutien financier du Conseil Départemental de l'Aude (Dans le cadre de son Budget Participatif et ce, à hauteur de 100 000€), le Comité USEP 11 est

heureux et fier de doter les

344 écoles publiques

du département **affiliées ou non** en matériel sportif pour la pratique de l'athlétisme.

C'est plus de

29 730 élèves

licenciés et non licenciés qui ont reçu, au sein de leur école, un kit complet (dans un sac avec chronomètre, sifflet, plots, cerceaux, haies, vortex, bâton de relais...) pour leur permettre de courir, sauter, lancer comme les athlètes qui vont participer aux prochains Jeux Olympiques.

Rencontre Handballons-Nous 2022

Du 06 octobre au 08 novembre 2022,

4 108 élèves de 184 classes

du département ont participé aux rencontres.



Rencontre Jeux d'Opposition 2022

Depuis le novembre 2022 jusqu'à fin 2022,

2 493 élèves de 119 classes de maternelle

du département ont participé aux rencontres.

Les objectifs sont : de permettre de se rencontrer, de donner l'occasion de tenir des rôles sociaux adaptés à l'âge et de faire découvrir un volet culturel des sports.

cycle 3.

Les classes font partie d'une équipe de MONDI@L-USEP qui relève des défis via l'espace numérique de travail. Chaque défi apportera des points à l'équipe mondiale.

L'opération nationale se termine par une journée Mond@L-USEP des équipes d'Occitanie qui a pu avoir lieu à Castelnaudary.

Objectifs :

- Favoriser les échanges par des rencontres virtuelles et sportives entre des associations USEP
- Partager les différentes cultures et les valeurs de la République.
- Contribuer à la mise en place des parcours éducatifs de l'enseignement moral et civique.
- Faire vivre aux enfants un projet collaboratif de dimension mondiale.

44 classes de France métropolitaines et d'Outre-mer ont participé en 2021, dont 1 classe audoise de Cuxac Cabardès (classe de CM1-CME de Madame PLINET).

73ieme Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'USEP s'est déroulée du vendredi 22 au dimanche 24 avril 2022, à Avignon (84).

Rassemblement Présidents/ Délégués

Du samedi 19 au dimanche 20 novembre 2021, s'est déroulé le rassemblement des Présidents et Délégués USEP à Paris (75).



Vie Nationale et Régionale

Stage d'été des élus et délégués CRUSEP Occitanie

Chaque région ou territoire des outremer engage 4 classes minimum d'enfants licenciés du



Tous les sports autrement / L'UFOLEP



Les formations UFOLEP

La formation est un volet important du comité départemental UFOLEP, tant au niveau fédéral, que professionnel.

B.A.F.A.

Brevet d'animation aux fonctions d'animateurs

Formation Générale :

71 stagiaires

Formation Approfondissement :

59 stagiaires

B.A.F.D.

Brevet d'animation aux fonctions de Directeurs

Formation générale :

7 stagiaires

Formation Perfectionnement :

6 stagiaires

CQP ALS AGEE

Certificat de Qualification Professionnelle

Animateurs de Loisirs Sportifs

Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Le CQP est un diplôme qualifiant qui permet aux animateurs d'être rémunéré dans une association ou dans une entreprise (salle de sport telle que Carcassonne Olympique, Freeness, Ligne 4 ...)

7 stagiaires à Carcassonne

13 stagiaires à Narbonne

PSC 1

Prévention et Secours Civique niveau 1

151 stagiaires

Multisport

ANIMATIONS QUARTIERS

L'UFOLEP intervient dans les quartiers prioritaires de la ville depuis plusieurs années dans le cadre du contrat Ville de Carcassonne et Limoux.

Nous sommes essentiellement sur le quartier du Viguiers pour des raisons de disponibilités de salle, mais nous avons comme projet d'intervenir dans le quartier de Grazaillès pour 2023.

RAID JEUNES

2-3 juillet 2022

Nous avons rassemblé les jeunes des Résidences Habitats Jeunes et du SAMIE (mineurs non accompagnés) au château de Ramondens à Arfons, Village Vacances du CMCAS de Toulouse.

L'Equipe technique a proposé plusieurs activités (circuit training – course d'orientation – tchoukball-tir à l'arc - ufogames...) .

Ce Raid permet un échange inter résidences mais aussi de développer de nouveaux projets entre les différents services de la Ligue de l'enseignement.

PLAYA TOUR-ANNULE

Cette manifestation a rassemblé près de 400 jeunes au village vacances Rives des Corbières à Port-Leucate. Cette année nous avons cohabité avec les jeunes du Service National Universel, d'où le nombre réduit des participants.

La Playa favorise le Vivre Ensemble autour d'activités sportives, culturelles, d'ateliers de sensibilisation (jeux dangereux-réseaux sociaux - handicap - égalité filles/garçons - initiation Break dance..)

Les soirées sont organisées par les animateurs et les jeunes eux-

CHIFFRES-CLÉS



1 831
licenciés



1 334
sportifs
adultes

494
sportifs jeunes

49
associations locales



mêmes afin de valoriser leur travail dans leurs structures respectives.

JOURNEES MULTISPORTS

Chaque année, l'UFOLEP propose durant les vacances scolaires des journées multisports à nos associations affiliées ou partenaires. Cela permet aux jeunes de pratiquer de nouvelles activités de manière ludiques et éducatives, telles que la sarbacane, le bumball, le poull-ball...ils ont pu aussi par la même occasion, se former aux gestes de premiers secours pour certains, car l'âge minimum est de 10 ans.

Les associations affiliées font appel à nous, pour diversifier leurs activités.

UFO 3S

C'est un dispositif qui permet de



faire du sport un outil de prise en charge des problématiques sanitaires et sociales à destination des publics issus des quartiers de la politique de la ville

Elle structure un réseau fédéral d'acteur.rice.s socio-sport-santé. Intervention de l'UFOLEP à Trèbes au centre social de l'Aiguille avec des patients du centre médical Laennec, qui ont été orientés par l'infirmière ASALEE (action libérale de santé en équipe)

CARAVANE DU SPORT - JUILLET 2022

Plusieurs dates d'animations sportives ont été mises en place du 18 au 21 juillet à Fabrezan-Capendu-Alzonne-Limoux.

Cette année nous avons privilégié les zones rurales.

Les mairies et les centres de loisirs ont appréciés cette initiative et demandent la reconduction pour juillet 2023...

Organisation gérée par les commissions

GYM ARTISTIQUE

Plusieurs associations :

La Fanjuvénne, la Patriote de Bram, la Gymnastique Artistique Coursannaise, la MJC de Gruissan et l'Entente gymnique Limoux /Quillan.

Cette saison l'effectif compte 127

adhérents.(+48)

L'activité repart progressivement.

Deux formations de juges :
3 BF1 O - 2 BF2 O à Bram

6 jeunes se sont formés au tronc commun et au BF1A : Maelys et Tiara de Bram, Lena et Naig de Gruissan et Claire et Marine de Limoux (BF2)

SPORTS MECANIKES MOTO

3 clubs :

- Trial Club de la Montagne Noire
- Trial Club Narbonne Cathare
- Les Roues Vertes.

Challenge régional pour les 3 clubs.

Les Roues Vertes

Après deux années difficiles pour les associations les activités ont plus ou moins pu reprendre. Le club a organisé en février 2022 une rencontre de trial motos anciennes extra régionale où la venue de 75 pilotes nous a confortés dans la reprise.

Pour Pâques la traditionnelle rencontre de side car trial a permis de se retrouver sur la terre rouge du col rouch avec la participation de side cariste de la Gironde, de l'Ain, de la Savoie, du Lot et Garonne, de la Belgique et de l'Allemagne. Tous ces amateurs apprécient beaucoup notre terrain de Trial.

L'UFOLEP C'EST AUSSI...

- Les Activités de la Forme
- La randonnée pédestre
- La participation a la vie régionale et nationale
- La formation professionnelle
- La formation citoyenne (PSC1)
- La formation bénévole
- Les journées multisports enfants
- Le multisports parents / enfants
- Octobre Rose
- Toutes sportives
- Contrat local d'accompagnement scolaire
- La prise en compte du Développement durable et de la prévention santé dans tous nos stages et regroupements de masse.



L'école de conduite s'est déplacée le 29 avril à Fabrezan pour faire une journée découverte moto aux enfants du Foyer Rural du village. Une trentaine de bambins ont pu goûter à la moto électrique avec beaucoup d'enthousiasme, et sont prêts à revenir l'année suivante. A remarquer que cette opération a pu avoir lieu grâce au prêt des motos de l'école de conduite du Club du Val de Dagne. Le club de Ribaute ne possédant pas de petites motos.

TIR A L'ARC

Une compétition inter régionale a été organisée par le club de Castelnaudary en décembre 2022 5 clubs présents dont les archers de Raissac sur Lampy, du FJEP de Castelnaudary et du FRJEP de Fabrezan.

2 médailles pour le club de Raissac sur Lampy :

Médaille d'or pour Jules GENY SABATTE et médaille d'argent pour Josée FLORES.

Marc GOUJON, élu au comité directeur UFOLEP intervient au FEP de Grazaillles tous les mercredis pour de l'initiation auprès des jeunes du quartier.

ACTIVITES CYCLISTES

L'association de Trèbes Tout Terrain compte parmi ses adhérents, des adultes et des jeunes de 7 à 60 ans.

Elle propose des sorties tous les week-end sur la journée ou la demi-journée.

Chaque année, depuis 3 ans elle organise la Rando des Bourriques, qui accueille régulièrement plus de 300 participants du département mais pas que.

Elle s'associe aussi à toutes les œuvres caritatives organisé par la commune.

A la fin de l'année, la saison se clôture par une randonnée de 2 jours avec une nuit dans un centre.

Les adultes ont suivi une

formation Tronc commun et BF1 A pour l'encadrement des sorties.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE

Reprise des compétitions après 2 ans d'arrêt pour les gymnastes de l'AS2A !

3 avril 2022 au championnat régional à Frontignan :

Des podiums à chaque catégories : Honneur, Uforever et Excellence pour les Audois (Ilona, Saliha, Margot et Anaïs) Un grand merci à nos juges Christine Taffanel et Elodie Fraisse ainsi qu'à leurs accompagnants .

4 décembre 2022

2 gymnastes engagées au championnat régional individuel. Léa a obtenu la première place, elle a représenté la région Occitanie à la finale du Championnat de France en Janvier à Paris.

Saliha s'est classée 3ème et à représenté également notre région.

11 décembre 2022-Gala de Fin d'année

Remerciement à tous le bénévoles de l'association et particulièrement à Elodie FRAISSE pour son investissement au niveau départemental, régional et national qui nous quitte pour partir vers d'autres horizons...



NOS PARTENAIRES



CREPA

Centre Ressources Illettrisme et français langue d'intégration

Le CRIA est un espace d'animation qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage du Français Langue Etrangère.

Malgré un contexte encore particulier en 2022, le CREPA a poursuivi ses objectifs et proposé des actions pour les acteurs qui accueillent, conseillent ou orientent les publics concernés, ainsi que pour les acteurs de proximité qui proposent des actions de (ré) apprentissage de Français dans le département.

La proximité du centre ressources avec ces acteurs de terrain, et sa réactivité ont permis de répondre globalement aux objectifs énoncés pour 2022, d'élargir encore le réseau de partenaires et de participer à des projets locaux ou départementaux.

Rappel des missions générales :

- **Actions d'information et de sensibilisation à l'illettrisme** des réseaux et des acteurs relais
- **Appuis techniques auprès des acteurs**, professionnels ou bénévoles, qui interviennent dans des actions de (ré) apprentissage des compétences de base, ou d'apprentissage de la langue française pour leur intégration sur le territoire
- **Contribution au déploiement** du site PROFIL et à la cartographie régionale élaborée par le CARIF-OREF Occitanie

Le CREPA participe aussi au plan d'action national de formation **Valeurs de la République et Laïcité**.

Il a aussi poursuivi le développement de la **Plateforme Linguistique de l'Aude**.

Les actions 2022

► Information

88 personnes ont pu trouver au CREPA la réponse à leurs demandes

Ces demandes sont faites par tout acteur ou public sur des thématiques très diverses (présentiel ou à distance), qui permet de répondre au plus près des attentes.

• *Elaboration d'outils d'information : plaquettes, programmes, supports d'animation*

• *Diffusion d'un bulletin d'information « Le lien » tous les 2 mois*

• *Diffusion d'informations diverses auprès des acteurs.*

• *Développement de nouveaux réseaux*



► Sensibilisation à l'illettrisme

144 personnes ont participé aux modules de sensibilisations

Objectifs :

- Faciliter le repérage, l'orientation et les entrées en formation des personnes ayant des difficultés avec les savoirs de base -
 - Partager une culture commune
- S'approprier les enjeux de la lutte contre l'illettrisme et en être acteur sur son territoire
- Connaître les offres de formation sur chaque territoire

Le CREPA a poursuivi la mise en place de modules de demi-journées **sur différents territoires, pour que chaque acteur puisse s'inscrire en fonction de ses besoins et de ses disponibilités.**

Ces modules ont pu aussi être mis en place en intra, avec un contenu et une durée pouvant être ajustés.



581 personnes ont bénéficié d'actions du centre ressources



- **273** personnes se sont inscrites aux journées de **professionnalisation**

- **88** personnes ont recherché des **informations diverses**

- **70** personnes représentant **21** structures ont demandé un **appui technique pour des projets**

- **107** personnes ont participé aux **sessions de sensibilisation**

- **43** personnes ont emprunté **266** ouvrages au **centre de documentation.**

- **Module 1** : Illettrisme, de qui et de quoi parle-t-on ?
- **Module 2** : Pourquoi et comment repérer une personne en situation d'illettrisme ?
- **Module 3** : Comment aborder le sujet avec la personne ?
- **Module 4** : Construire des outils de repérage

Les participants sont majoritairement des professionnels qui accueillent potentiellement les publics en situation d'illettrisme ou qui les orientent dans leurs parcours d'insertion sociale ou professionnelle : Les structures du Service Public Régional de l'Orientation (Pôle Emploi, CIO, PIC VAE, Missions locales, Cap Emploi,...) mais aussi toute structure amenée à orienter du public : conseillers d'insertion, référents RSA, référents handicap, travailleurs sociaux, agents administratifs, médiateurs ; ainsi que les opérateurs professionnels ou bénévoles qui proposent des actions d'apprentissage dans des structures associatives ou publiques (CIAS, Lieux ressources d'Insertion...) et les SIAE.

En 2022, le CREPA a aussi poursuivi ses interventions auprès de l'entreprise Vinci Autoroute, à la demande de la Commission Egalité et a été sollicité pour sensibiliser le personnel de l'AFDAIM de Pennautier.



Sensibilisation à l'illettrisme Module 1 à Carcassonne 31/03/2023

D'autres actions ont été proposées dans le cadre des Journées Nationales d'Actions Contre l'illettrisme, avec différents partenaires :



• **Projection et échanges autour du film : « Illettré »** Jean-Pierre Améris, **en partenariat avec la médiathèque de Carcassonne Agglo**, le 07/09, à l'auditorium de la Fabrique des arts à Carcassonne

• **Séance de professionnalisation en partenariat et animée par la Banque de France** :

Les crédits : accès et risques pour les publics fragiles le 08/09 à Campus/FAOL, Carcassonne

• **Présentation des malles « Facile à Lire » de la médiathèque de Carcassonne Agglo et présentation des ressources du CREPA**, le 16/09 à Campus/FAOL, Carcassonne

• **Lectio par ceux qui le vivent**, en partenariat avec le Conseil Régional Occitanie et le GRETA-CFA, le 27/09 à la Maison de la Région à Narbonne et le 29/09 à la Maison de la Région à Carcassonne



Lectio par ceux qui le vivent, Narbonne 27/09/2022

► Appuis techniques des acteurs au contact des publics

Les appuis techniques permettent :

- de participer à des séances de formation pour développer leurs connaissances des publics
- d'acquérir de nouvelles compétences pédagogiques
- de développer de nouvelles actions en complément de celles existantes
- d'avoir des informations sur diverses actions ou dispositifs qui peuvent concerner les publics

Ils peuvent concerner les professionnels ou les bénévoles de la formation, de l'insertion, de l'orientation, de l'accueil...

Ces appuis techniques sont développés en trois axes :

- **Un programme de professionnalisation des acteurs** proposé à partir des besoins exprimés par les acteurs des territoires, les demandes des financeurs et les constats faits par le centre ressource.

Globalement, les séances informatives permettent aux prescripteurs d'avoir des informations sur les publics les dispositifs, les offres de formation par territoire.

- **Des aides au développement d'actions** à la demande des acteurs ou des structures

- **Un centre documentaire**

► Programme de professionnalisation 2021

26 séances ont été proposées en 2021, 273 personnes ont participé à ces séances

En fonction des thèmes abordés et de leurs objectifs, les séances de professionnalisation sont ouvertes à tous les acteurs ou à des publics ciblés (prescripteurs, opérateurs, etc...).



Des infos et des outils pour sensibiliser aux économies d'énergie, 23/02/2022

Les contenus et les méthodes alternent : informations, contenus pédagogiques, échanges de pratiques, approfondissement, production...

La plupart des séances ont lieu à Campus/FAOL à Carcassonne. Sa situation proche de la gare SNCF permet aux acteurs de tout le département de venir facilement.

Cela facilite aussi l'emprunt au centre documentaire du CREPA qui est sur le même lieu.

En 2022, les participants ont été majoritairement des salariés.

Le contenu des séances s'est souvent adressé à tous les types de publics (lutte contre l'illettrisme, Français Langue d'Intégration).

Même si les participants viennent majoritairement de Carcassonne, les provenances géographique sont été élargies.



Faites vos je !

Utiliser le jeu de rôle dans les actions d'apprentissage 17/03/22



Les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des migrants 02/06/22

► Centre documentaire et conseils pédagogiques

43 personnes (43 en 2020) ont emprunté 266 ouvrages au centre de documentation

Le centre documentaire du CREPA est à disposition de tous les acteurs de la lutte contre l'illettrisme et de l'apprentissage du Français du département.

Les acteurs ont la possibilité de consulter et/ou emprunter les ouvrages sur rendez-vous, ou lors des séances d'animation proposées à Carcassonne. Ils trouvent aussi des conseils et découvrent des outils variés dans tous les domaines d'apprentissage.

La majorité des « emprunteurs » participent à d'autres actions proposées par le CREPA (séances de professionnalisation ou de sensibilisation) et apprécient la diffusion régulière du bulletin « Le Lien ».



Présentation de l'action « Facile à Lire » et appropriation de ressources du CREPA Carcassonne 16/09/22

► Autres appuis techniques

21 structures ont demandé un appui technique pour des projets

70 personnes ont bénéficié d'un **appui technique demandé par 21 structures** (11 structures en 2021)

Outre le programme de professionnalisation des acteurs, le centre ressources donne aussi la possibilité de mettre en place des échanges et/ou des programmes spécifiques, à la demande des structures.

Il s'agit de contribuer au développement ou à l'amélioration des actions existantes et à leur mise en cohérence par des échanges intra ou inter structures, à leur demande ou lors de rencontres proposées par le CREPA.

Ces appuis peuvent prendre différentes formes et les contenus sont co-construits :

Apport d'une expertise en matière de lutte contre l'illettrisme

Aide à l'élaboration de projets d'actions, en particulier dans les secteurs ruraux et en complément des actions de droit commun

Accompagnement à la création d'outils internes aux structures

► Déploiement du site régional PROFIL et de sa news Letter Fil Pro

Le CREPA a participé au lancement du site régional PROFIL et contribué à Fil Pro :

- Participation active aux groupes de travail proposés par le CARIF-OREF, en particulier pour l'écriture d'articles thématiques dans Fil Pro
- Information des acteurs audois de l'existence du site et de la news Letter régionale
- Information des actions proposées dans l'Aude
- Envoi des informations audoises au CARIF/OREF Occitanie



Valeurs de la République et Laïcité à Carcassonne
24 et 25/11/22

Cette action, à vocation départementale, permet de répondre aux besoins de diagnostics linguistiques pour les **personnes ne maîtrisant pas la langue française**, en lien avec leurs projets personnels et/ou professionnels. Elle s'appuie sur un large réseau de partenaires locaux.

C'est un outil indispensable pour la mise en synergie des différentes actions menées sur le territoire et pour plus de cohérence dans les parcours de formation linguistique et d'intégration des personnes accueillies.

La plateforme linguistique de l'Aude a poursuivi et développé ses missions en 2022.

Cette action démarrée en 2019 pour les primo-arrivants a élargi encore les publics ciblés dans l'axe 1, afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier des diagnostics linguistiques.

Bien que ralenti encore par l'absence de certains acteurs, le développement de l'axe 2 a été poursuivi, en particulier par des appuis à la réorganisation de structures de proximité suite à la pandémie, à la professionnalisation des acteurs de proximité, et à la participation active aux coordinations régionales et nationales.

Le développement de cette plateforme s'appuie sur un large réseau de partenaires locaux, services instructeurs (OFIL, DDCSPP), centres d'accueil et de suivi (CAO, CADA, HUDA, SAMIE...), structures proposant des actions linguistiques et culturelles (organismes de formation, associations...), acteurs de l'insertion (Pole Emploi, Chantiers d'insertion...) dont beaucoup sont déjà en lien avec le centre ressources.

Objectifs généraux

- Faciliter les parcours des primo-arrivants pour leur intégration sur le territoire
- Mettre en lien les différents acteurs intervenant dans l'accueil, l'orientation et le suivi
- Permettre aux intervenants salariés ou bénévoles de se rencontrer et de se former pour élargir leurs compétences et répondre ainsi aux

besoins sur chaque territoire de manière cohérente et en complément des actions de droit commun.

Les axes de la plateforme linguistique et leurs bénéficiaires

- Axe 1 – Diagnostics linguistiques : - Accueil - Evaluation- orientation - restitution

Bénéficiaires : Primo-arrivants, salariés allophones des SIAE du département, public allophone, résidant dans les quartiers prioritaires de Carcassonne.

- Axe 2 - Coordination : Animation du réseau de terrain - Mise en cohérence des actions de formation linguistique sur les territoires par rapport aux besoins des publics - Professionnalisation des acteurs en conséquence

- Bénéficiaires : Acteurs de proximité (Echanges et programme de formation)

- Décideurs (Comité de pilotage PFL, autres rencontres locales, départementales et régionales)

- Prescripteurs : Recueil des besoins, évaluation des actions
- Autres plateformes d'Occitanie

En 2022, la plateforme linguistique a encore élargi les publics éligibles grâce à un nouveau partenariat financier avec le Conseil départemental de l'Aude dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion.

La CAF de l'Aude a aussi contribué à l'accueil des résidents des quartiers prioritaires de Carcassonne aggro, dans le cadre du Contrat de Ville.

Un financement complémentaire de l'Etat a aussi permis d'accueillir des ukrainiens.

En 2022, la plateforme linguistique du CREPA a enregistré 183 demandes.

Axe 1 : Diagnostics linguistiques

En 2022, la plateforme linguistique de l'Aude a donc accueilli :

- **Les primo-arrivants** : « étrangers hors UE, ayant vocation à s'installer durablement en France et ayant obtenu pour la première fois un droit au séjour en France » et qui ne bénéficient pas ou plus de formation dans le cadre de l'OFIL.

- **Les bénéficiaires de la Protection**

Temporaire : Déplacés Ukrainiens

- **Les salariés allophones des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de l'Aude (SIAE)**, quelles que soient l'origine géographique et la date d'arrivée en France.

- **Les résidents allophones des quartiers prioritaires de Carcassonne** (La Conte-Ozanam, Saint Jacques-Le Viguier, Bastide-Pont Vieux, Flemming-La Reille, Grazaillles), quels que soient la date d'entrée en France ou le pays d'origine.

- **Les bénéficiaires allophones du RSA** quels que soient la date d'entrée en France ou le pays d'origine, ayant besoin d'un diagnostic linguistique pour évoluer dans leur parcours d'insertion professionnelle.

Les origines géographiques des demandeurs ont été très variées.

On compte 50 pays d'origine différents en 2022.

La majorité des diagnostics concerne des ressortissants du Maroc, d'Algérie et d'Afghanistan. Viennent ensuite dans un pourcentage moindre, l'Ukraine, la Russie et la Syrie.

La population la plus concernée est comprise entre 25 et 45 ans.

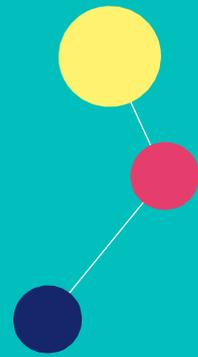
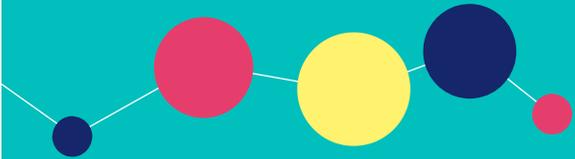
En ce qui concerne le genre, le nombre de femmes est plus élevé que le nombre d'hommes, avec 57% de femmes pour 43% d'hommes.

En 2022, **les objectifs professionnels** ont été plus souvent exprimés que les objectifs sociaux même si l'on se rend compte lors de l'entretien que les deux sont intimement liés.

Axe 2 : Coordination des actions

Tout au long de l'année, le CREPA a participé et mis en place des actions répondant aux objectifs de l'axe 2.

- Animation du réseau de terrain
- Mise en cohérence des actions de formation linguistique sur les territoires par rapport aux besoins des publics et professionnalisation des acteurs en conséquence
- Comités de pilotage et comités techniques
- Participation à des actions partenariales
- Contribution à la coordination régionale
- Participation aux journées nationales des plateformes linguistiques
- Liens avec le CRIA



PÔLE FORMATION

Pôle Formation

Les dispositifs d'accompagnement au projet

Le cœur de métier du service est et reste depuis des années, l'accompagnement au projet professionnel en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi avec une prise en compte des problématiques de différentes natures : problèmes sociaux, de santé, juridiques, de logement, financiers, d'isolement... sur les bassins de Castelnaudary, Carcassonne, Limoux, Narbonne et Lézignan-Corbières, auprès d'interlocuteurs privilégiés tels que le Département, la Région, Pôle Emploi, la DREETS et le Fonds Social Européen;

L'équipe d'une vingtaine de salariés et prestataires, agit au quotidien dans la lignée des valeurs et convictions de la FAOL:

- la prise en compte de l'Humain dans sa globalité,
- la lutte contre les inégalités, discriminations et exclusions,
- l'égalité hommes/ femmes,

La démarche qualité sur l'ensemble des dispositifs est une priorité adoptée par l'ensemble du service, mettant en œuvre professionnalisme et compétences.

Dans ce cadre et dans la continuité de la certification LR obtenue en 2018, nous nous inscrivons dans la démarche qualité QUALIOP, attestant de la qualité des actions de formation concourant au développement des compétences de nos usagers.

I/ En partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aude

Prestation « Emergence et Accompagnement au Projet Professionnel »

En partenariat avec le CB Agri 11 - La Fédération Aude, étant porteur du projet.

Chantal BRACH en assure la coordination et les suivis

L'action d'une durée de 20 heures en moyenne, sur une période de six mois (renouvelable) a pour objectif de :

- faire le point sur la situation de la personne, repérage des périodes sensibles où le bénéficiaire a rencontré des problèmes de santé, de couple, de justice... Faire le point sur ses compétences, ses aptitudes, ses centres d'intérêts pour faciliter l'émergence d'un projet ou de pistes professionnelles ;
- surmonter les difficultés rencontrées pour aller vers une insertion professionnelle durable ; élaborer un parcours d'insertion

en prenant en compte les besoins réels ou exprimés, la personnalité, les capacités et le degré d'autonomie. Favoriser les échanges, établir un climat de confiance et reprendre confiance en soi ;

- revaloriser l'image personnelle afin de redynamiser ses ressources et son potentiel.

Ainsi, pour l'année 2021,

115 personnes ont bénéficié de cette prestation

Sorties positives vers l'emploi :

- **28 personnes concernées :**

6 CDD / 2 CDI/10 CDD dont 1 contrat alternance/1 CESU /4 projets de création d'entreprise +2 IAE/3 GAD.

Sorties positives vers la formation :

19 personnes concernées :

4 entrées en formation pré qualifiantes /5 formations qualifiantes dont 2 à distance /

2 formations certifiantes dont 1 à distance + 6 positionnements divers /1 VAE +1 TOEIC

Plus-Value de la prestation

La prestation « Emergence et accompagnement à la mise en œuvre du projet professionnel » est tout à fait adaptée à la mobilisation vers l'emploi des bénéficiaires du RSA Socle.

Les problématiques sont travaillées au cas par cas avec un souci réel d'efficacité et de respect des bénéficiaires dans leur démarche d'insertion socio professionnelle.

Le bénéficiaire y trouve un cadre rassurant qui lui permet de reprendre confiance, d'être guidé et conseillé afin de gagner en autonomie dans les démarches à entreprendre après une période plus ou moins longue d'inactivité. Il peut ainsi mettre en œuvre étape par étape les démarches nécessaires afin de lever les freins à l'emploi.

« Bilans diagnostic partagé pour les bénéficiaires RSA »

Prestation concernant les nouveaux entrants dans le dispositif RSA, en vue de la désignation d'un référent, sur liste nominative du Conseil Départemental, sur le territoire de Carcassonne, Narbonne et Port La Nouvelle.

La Fédération est mandataire d'un groupement composé du CFPM (Lézignan-Corbières) et BGE est audois (Castelnaudary).

L'entretien individuel d'une heure environ est basé sur :

- La présentation de la prestation et ses objectifs : son intérêt, le cadre, les différentes étapes de la procédure permettant au bénéficiaire de se situer dans la globalité de la démarche (attribution de l'allocation - bilan diagnostic partagé - orientation vers un référent...) et de s'inscrire dans un parcours clair et concret.
- Information du bénéficiaire de la confidentialité des informations le concernant et de leur diffusion.
- Un entretien semi directif basé sur la plateforme SOLIS abordant un ensemble de thèmes : sociaux (santé, logement, contacts institutionnels, contexte social et familial, mobilité, modalité de garde des enfants) et professionnels (niveau scolaire, qualification, parcours et expériences).

Il s'agit de repérer dans le parcours de vie : les difficultés, les freins pouvant être liés par exemple à la mobilité, garde d'enfant... mais aussi les atouts et qualités pouvant être valorisés.

Ce travail d'orientation et d'accompagnement permet la désignation du référent le plus à même de suivre le bénéficiaire dans la résolution des problématiques ciblées et la signature du contrat d'engagement.

**905 personnes
reçues pour un entretien
individuel
afin d'établir un bilan
diagnostic partagé
et ont signé le contrat
d'engagement en 2022.**

« Référence en Insertion Socio-Professionnelle »

> Sites de Narbonne / Corbières Minervois et Carcassonne

La FAOL est mandatée par le Département en qualité de Référent spécifique pour l'accompagnement des bénéficiaires RSA sur le bassin Carcassonnais / Narbonnais et Lézignan-Corbières.

Il est ainsi proposé aux bénéficiaires, orientés par les ALI compétentes, un accompagnement renforcé dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le référent en insertion socioprofessionnelle effectue un suivi personnalisé par la levée des freins sociaux tout en aidant à la recherche d'un emploi avec pour objectif l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Il a pour rôle :

- d'aider la personne à élaborer un projet d'insertion et l'accompagner dans sa mise en œuvre,
- de déterminer les mesures et outils d'accompagnement adaptés,
- de permettre à la personne de formaliser ses engagements dans un contrat d'engagement et de veiller à son renouvellement régulier,
- d'amener la personne à connaître les ressources de son environnement, se les approprier et les utiliser,
- d'accompagner directement la personne dans la mise en place des mesures et/ou outils ou de les déléguer à des opérateurs de l'offre d'insertion,

- d'organiser les relais entre les différents intervenants et évaluer, avec les partenaires, la pertinence des actions engagées et celles restant à engager,
- de s'assurer du bon déroulement de la prise en charge et, si nécessaire, définir avec la personne les réajustements de l'intervention,
- d'instruire les demandes d'aide financière ou d'aide à la saisine directe des fonds pour les bénéficiaires dont il assure la référence,
- d'évaluer la situation de la personne à chaque étape de son parcours d'insertion et les acquis constatés au regard des résultats attendus.

De ce fait, les démarches engagées par les bénéficiaires ont essentiellement pour résultats attendus :

- de faire un point sur la situation de la personne et de travailler sur la levée des freins sociaux



Nombre de personnes orientées et accompagnées en 2022 :

1 180

personnes accompagnées
445 orientations

La durée moyenne de l'accompagnement est de 21 mois.

Sur 854 personnes ayant un contrat en cours de validité au 31/12/2022, 728 personnes ont engagé au moins une démarche d'insertion, soit 88 % des personnes

- d'être disponible pour engager une démarche professionnelle,
- d'acquies de l'autonomie dans leurs démarches
- de définir un projet professionnel adapté,
- d'acquies, actualiser ou compléter l'acquisition de compétences professionnelles techniques ou transversales et de comportements adaptés,
- d'accéder à une formation pré-qualifiante ou qualifiante,
- de créer une activité, la consolider et la pérenniser ou réorienter son projet,
- d'accéder à un emploi

> Narbonne / Corbières Minervois

4 Référentes sur Narbonne (bureaux quai d'Alsace):

Suzanne Solé, Aude Maurel, Valérie Roisan et Sarah Cabes

2 Référentes sur Lézignan-Corbières (MP2 Environnement): Catalina Cadiou et Jeanne Munoz

Pour l'ensemble des bénéficiaires accompagnés nous nous sommes attachées à

- Mettre en œuvre les actions d'insertion correspondant aux besoins recensés par le Département.
- Faire évoluer progressivement le travail de référence en permettant aux bénéficiaires accompagnés de se projeter dans l'emploi.

Analyse de parcours / Résultats:

En 2022, **101 personnes ont occupé un emploi.**

84% d'entre eux ont occupé un emploi de moins 6 mois (CDD, CESU, Intérim).

332 personnes sont déclarées comme travailleurs indépendant en 2021.

27 formations qualifiantes ont été effectuées et 82 formations non qualifiantes.

96 personnes sont sorties du portefeuille au 31/12/2022 :

Sorties vers autres référents : 52.
Réfèrent emploi : 16 personnes vers Pôle Emploi

Autre réfèrent socioprofessionnel :
36 en totalité

21 personnes vers autre RISP

15 personnes vers la référence sociale (MDS)

Autres sorties :

44 en totalité

22 personnes ont déménagé sur un autre département.

12 personnes sont sorties pour emploi : 2 personnes en CUI, 10 personnes en CDD ≥ à 6 mois et CDI.

6 Sorties pour augmentation des ressources liées au travail.

8 Sorties pour augmentation des ressources hors travail dont 12 Sorties pour invalidité et AAH.

1 Sorties pour augmentation des ressources du foyer.

5 Sorties pour radiation CAF.

> CARCASSONNE

1 Référente (Campus) : Christelle LOMBARD

En 2022, 184 personnes accompagnées

La durée moyenne d'un parcours d'insertion oscille entre 24 et 30 mois avec des accompagnements

LA PLUS VALUE DE L'ACTION

L'accompagnement personnalisé basé sur l'instauration d'une relation de confiance permet l'appréhension de la situation globale de la personne tout en

maintenant une dynamique dans la construction d'un parcours adaptés.

La référente reste la personne ressource et est en lien avec le tissu partenarial, associatif De par sa disponibilité, sa proximité et la régularité des entretiens, elle permet au bénéficiaire RSA d'obtenir les outils nécessaires à la mise en place de son insertion sociale et professionnelle.

Cet accompagnement individualisé laisse la possibilité aux personnes d'acquies l'autonomie suffisante, la connaissance et la capacité nécessaire pour sortir du dispositif.

LES ORIENTATIONS FORMATIONS

L'accès à la formation reste une part importante dans le travail effectué avec le Public RSA.

Intégration/poursuites d'un parcours de formation, pour 76 personnes :

Programme Régional (pré-qualifiant ou qualifiant)/AFC/POEC...

> 8 A.P.R.E obtenues

Activité salariée

> 9 C.D.D.I embauche ou renouvellement

> 33 C.D.D

> 3 C.D.I

> 3 Créations d'entreprise

A l'exception de 2 personnes, la totalité des bénéficiaires, ayant signé ou renouvelé leur contrat d'engagement, a engagé au moins une démarche d'insertion en vue de lever les freins à l'emploi.

Dispositif « GARANTIE D'ACTIVITE— Limoux»

En partenariat avec le CFPM et USSAP de l'Aude

Il s'agit d'un accompagnement intensif et adapté au degré d'éloignement du marché du travail des personnes, couplé à une mise en activité systématique.

Un accompagnement renforcé propose:

- Entretien individuel hebdomadaire (1h)
- Atelier coaching professionnel et comportemental (1 jr)

PHASE 1. BILAN DIAGNOSTIC Socio Professionnel

PHASE 2 . JE ME CONSTRUIS

Ateliers Réussite Professionnelle / ateliers Bouger son corps

PHASE 3 JE PREPARE MON PARCOURS,

Alternance d'ateliers

L'objectif étant de créer du lien social, ouverture, curiosité....

PHASE 4. MISE EN SITUATION

Alternance d'ateliers + ateliers de sensibilisation et valorisation des matériaux recyclables (partenariat avec le COVALDEM)

5 personnes ont bénéficié du dispositif

II/ En partenariat avec le Conseil Régional

Dispositif Préqualifiant « Projet Pro»

Mandataire: FAOL

Partenariat : GRETA Aude, CFPPA des Pays d'Aude, CCI de l'Aude, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude CFAI

L'organisation pédagogique de l'action de formation, mais aussi la phase de positionnement/ diagnostic et celles d'évaluation doivent permettre de déterminer, pour chaque stagiaire, en fonction de ses besoins, de ses acquis et de son rythme d'apprentissage, les modules dont il a besoin et d'adapter leur durée, leur contenu et les moyens pédagogiques et matériels nécessaires.

Objectifs:

- Découvrir une entreprise, son fonctionnement, son organisation.

- Adapter son comportement aux différentes situations rencontrées dans l'entreprise (client, équipe, hiérarchie...) et s'intégrer en milieu professionnel.

-Acquérir des savoirs et des savoir-faire en prise directe avec la pratique.

-Mettre en œuvre les aptitudes, les compétences socioprofessionnelles et techniques en situation de travail et les faire évaluer par le tuteur en entreprise.

-Valider le projet.

Les axes travaillés en centre:

Réflexion sur soi et l'environnement,

Ouverture citoyenne / Développement Durable

Recherche des informations et mise en ordre,

Faire des choix d'orientation

Réaliser à travers un plan d'action co-construit

Les plus

Des passerelles vers les formations qualifiantes et diplômantes, des possibilités de poursuite de parcours de pré-qualifiant vers le qualifiant.

Découverte de plateaux techniques afin de faire émerger un projet professionnel

Réalisation de périodes en entreprise afin de consolider son projet professionnel.

Se confronter au monde du travail pour découvrir l'entreprise et appréhender les règles et valeurs du milieu professionnel.

Démarcher de façon autonome et réfléchie les entreprises correspondant à son projet professionnel.

Suivi post-parcours se déroulant pendant une période de 12 mois, avec un contact à 3, 6, 9 et 12 mois

Coûts pédagogiques gratuits pour les stagiaires, rémunérés par la Région.

Validation : Attestations de com

pétences/ Délivrance du SST ou PSC1

100 stagiaires de la formation professionnelle ont été accompagnés en 2022

Action Passerelle Insertion – Le Biclou

Dispositif d'accompagnement global en amont de l'IAE en groupement ADAFF, FAOL et CFPM

Sur Castelnaudary - Financement le Département de l'Aude.

Objectifs spécifiques de l'action :

- proposer un dispositif global d'accompagnement en amont de l'IAE,
- identifier les freins à l'emploi,
- engager des démarches pendant ou après l'action pour lever les problématiques,
- aider les personnes à prendre conscience de leurs forces et de leurs faiblesses,
- intégrer une structure IAE/ un emploi /une formation à l'issue ou un autre dispositif d'accompagnement adapté,
- inscription du dispositif dans un large partenariat.

Public ciblé :

- avoir au moins 18 ans,
- prétendre à un travail,
- personnes cumulant de nombreux freins à l'emploi faisant obstacle à l'engagement d'un parcours insertion y compris dans le secteur IAE

Freins identifiés :

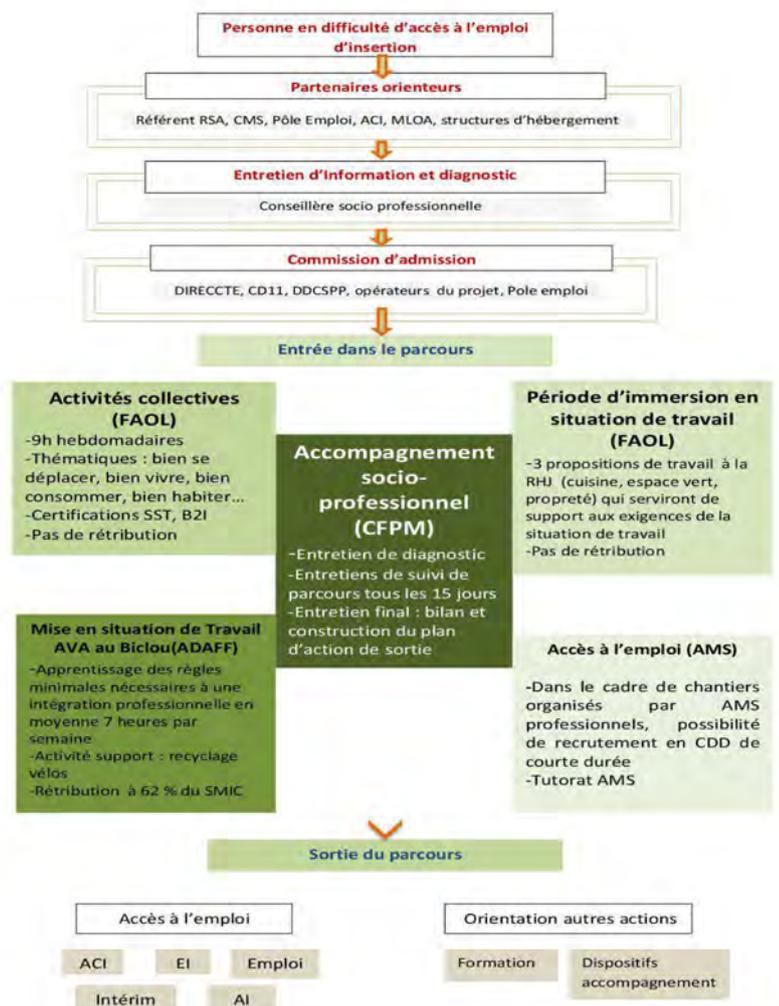
- freins en lien avec les savoirs de base (ex : compréhension des consignes, expression orale et écrite, écrire, lire et compter),
- difficultés dans l'acquisition des règles et des comportements nécessaires à une intégration professionnelle problématiques, familiales,
- difficultés d'accès aux droits administratifs,

- problèmes de santé,
- difficultés en lien avec le logement,
- problème de mobilité,
- difficultés liées au mode de garde d'enfant,
- freins en lien avec une situation d'isolement social
- un accompagnement socio professionnel,
- une formatrice référente ateliers pédagogiques,
- un suivi régulier avec la mise en place de rencontres / échanges avec tous les acteurs.
- un suivi régulier avec la mise en place de rencontres / échanges avec tous les acteurs.

LA PLUS-VALUE DU DISPOSITIF

- rémunération prévue lors des Ateliers AVA le Biclou (62% du SMIC),
- un accompagnement individualisé et encadré par une équipe pluridisciplinaire :
- - un encadrant technique,

14 bénéficiaires sur Castelnaudary



III/ En partenariat avec Pôle Emploi

Dispositif « Activ' Projet »

Marché Aude-Ariège

Partenariat avec Carrière
Formation Conseil (CFC)

Mandataire – CFPM et CIBC

Le Pôle Formation intervenant sur les territoires de Limoux et de Narbonne.

Cette prestation / marché obtenu pour 3 ans s'adresse à tout demandeur d'emploi quel que soit son profil et son degré d'autonomie qui, dans le cadre de l'accompagnement mis en œuvre par Pôle emploi, a besoin :

- de définir entièrement un ou plusieurs projets professionnels,
- de confirmer un ou plusieurs projets professionnels en partie ébauchés tout en acquérant ou développant des compétences à s'orienter.

Les objectifs :

Accompagner le bénéficiaire dans l'élaboration ou la confirmation d'un ou plusieurs projets professionnels.

Ces projets s'inscrivent dans une stratégie de maintien de l'employabilité ou de développement professionnel. Ils nécessitent ou non la mise en œuvre d'un parcours de formation.

La prestation doit amener le demandeur d'emploi à élaborer une stratégie permettant de construire un ou plusieurs projets professionnels à partir d'un accompagnement personnalisé intégrant :

- l'identification de ses acquis expérimentaux, professionnels et extra-professionnels,
- l'identification de ses appétences
- l'identification de ses caractéristiques personnelles,

- l'identification, le cas échéant, du développement de compétences nécessaire ou du besoin de formation,
- la vérification de la faisabilité du ou des projets.

La prestation se déroule sur une période de 8 semaines. En dehors de trois entretiens obligatoires, la prestation Activ'Projet est organisée selon les besoins du bénéficiaire : en présentiel, à distance, en séances collectives de travail.

Une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) d'une durée maximale de 5 jours peut être mise en œuvre.

**En 2022, la prestation
« Activ'Projet »
a été prescrite pour
250 demandeurs d'emploi pris
en charge par
le Pôle Formation.**

**Ainsi, tout au long de l'année 2022,
nous pouvons dénombrer
2988 personnes**

**ayant bénéficié d'une prestation
du pôle Formation de la FAOL**

**Grand Merci aux équipes des différents sites
pour la qualité de leur travail, leur rigueur
et leur adaptabilité, qui font de ce pôle,
un partenaire fiable auprès des bénéficiaires
et reconnus par les financeurs.**

Pôle Formation

Ecole de la 2ème Chance (E2C)

L'E2C est un dispositif d'action de formation professionnelle portée par la Région Occitanie Pyrénées – Méditerranée.

Ouverte depuis le 22 octobre 2007, l'Ecole de Carcassonne est installée dans la bastide au pied de la cité médiévale.

Depuis octobre 2017, elles sont onze à mailler le territoire régional d'Occitanie afin de proposer une offre de formation de proximité contribuant à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion, c'est la volonté et l'engagement de la Région.

Ce dispositif a pour but de favoriser l'insertion professionnelle de jeunes demandeurs d'emploi âgés de 16 à 30 ans.



CHIFFRES-CLÉS



81

stagiaires accueillis en 2022



41

femmes



40

hommes

Age moyen :

19 ans

Parcours moyen d'un stagiaire :

640

heures en centre

417

heures en entreprise.

Les Écoles 2ème chance en Occitanie s'appuient sur une pédagogie adaptée à chacun et le système de l'alternance, grâce à des partenariats avec les entreprises du territoire.

Durant leur formation, les stagiaires passent 40% de leur temps en entreprise, afin de découvrir de nouveaux métiers, d'acquérir les premiers gestes professionnels, sur des périodes de 2 à 4 semaines.

En Centre, les modules d'apprentissage se basent sur la remise à niveau, renforcement des savoirs : dans la pratique du numérique, culture, citoyenneté ou encore sensibilisation au développement durable ou à l'égalité hommes/ femmes ; mise en place de projets collectifs et accompagnement à la validation du projet professionnel (tests de personnalité, logiciels à l'orientation) avec les techniques de recherche de stage/ d'emploi, enquêtes métiers, connaissance des entreprises, Interventions de professionnels.

L'ambition de l'Ecole est d'ouvrir, élargir les champs du possible.

Ce dispositif propose :

- une formation "à la carte" pour chaque jeune, en entrées et sorties permanentes tout au long de l'année,
- d'acquérir et consolider les savoirs de base et les compétences nécessaires pour s'intégrer en entreprise,
- de définir un projet professionnel et personnalisé, réaliste,
- de bénéficier d'une rémunération et d'une protection sociale pendant toute la durée du parcours de formation.

Public accueilli

Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi et répondant aux critères suivants :

- être âgés de 16 à 30 ans,
- sortis du système de formation initiale depuis au moins 6 mois,
- ayant quitté le système scolaire sans diplômes, ni qualification,
- relevant de mesures d'insertion socio-professionnelle.

Le critère d'entrée déterminant est la motivation des jeunes à s'engager dans une dynamique de formation et d'insertion professionnelle et d'en accepter les conditions.

En s'intéressant au parcours, « accidents de vie », aux besoins, aux ambitions du jeune, nous maîtrisons davantage son intégration dans une finalité de réussite et de prévention des risques de démotivation.

Il est primordial de vérifier la bonne adéquation de chaque stagiaire avec les objectifs, les contenus des apprentissages du dispositif et de sa capacité d'adaptation à l'évolution dans le temps – les 6 semaines de phase de positionnement permettant de construire les premiers indicateurs.

L'orientation vers l'E2C

- Information et orientation par un conseiller : Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Services

d'insertion du Département de l'Aude, Centre d'Information sur les droits des femmes et des Familles,

- toute personne peut se présenter spontanément – sans fiche de prescription,
- participation à une réunion d'information collective - tous les jeudis à 13H30 – suivie d'un entretien individuel avec la directrice de l'E2C

Entrée dans le dispositif de formation

Tous les mardis : matinée consacrée à l'accueil/ intégration du jeune, avec :

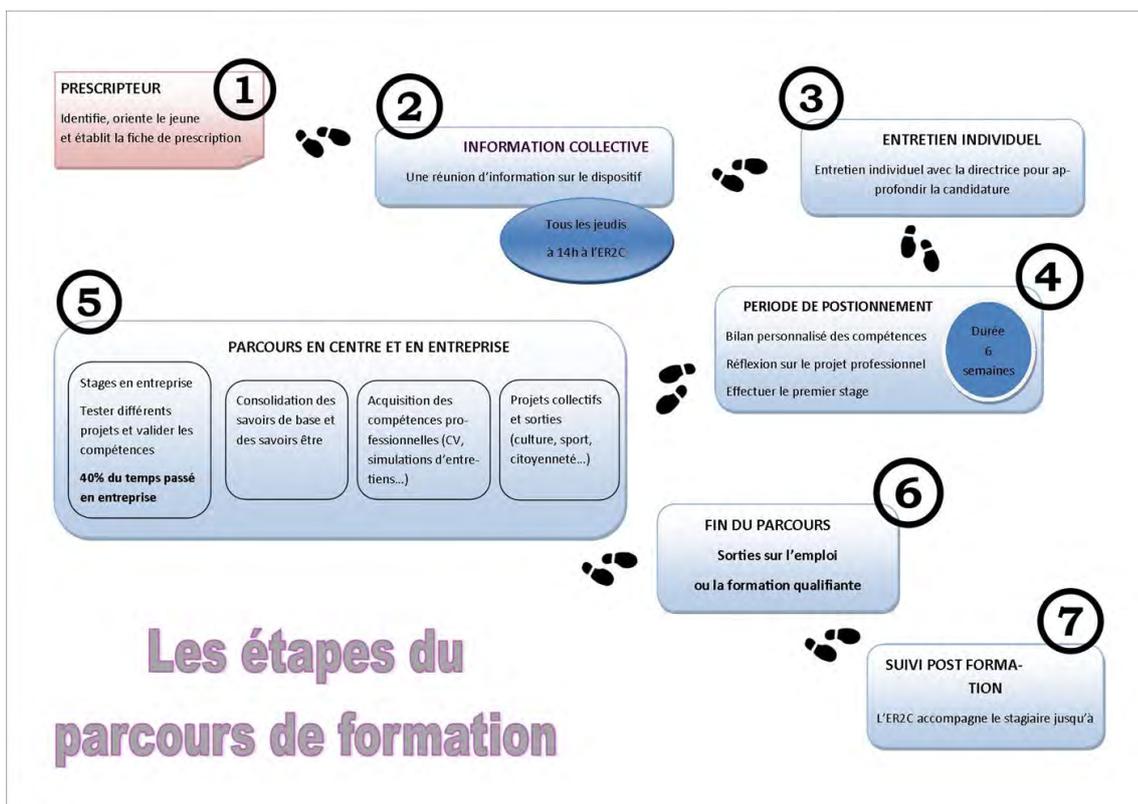
- constitution du dossier de rémunération,
- présentation des financeurs, de l'équipe pédagogique et du rôle du Référent,

- rappel du fonctionnement de l'action de formation à visée professionnelle : parcours différencié et personnalisé, contenus des modules, focus sur l'entreprise
- présentation de la phase de positionnement,
- remise du livret d'accueil stagiaire : signature du contrat individuel de formation professionnelle, règlement intérieur, charte informatique, Charte réseau E2C France, questionnaire Europe,
- visite des locaux,
- présentation du dispositif repas de la Région Occitanie.

Objectifs généraux de formation

En termes de savoirs :

- maîtriser le socle des connaissances et compétences



de bases en français, mathématiques, raisonnement logique, dans la pratique d'une langue vivante étrangère et dans l'usage des NTIC,

- discerner leurs droits et leurs devoirs en tant que jeunes adultes citoyens,
- apprécier le patrimoine culturel régional environnant,
- mieux se connaître tant en termes de capacités, de compétences, d'aptitudes, qu'au niveau de leur corps et de leur santé,
- connaître le marché du travail, l'environnement de l'entreprise et les nombreuses informations sur les aides à l'embauche, les différents types de contrats, favorisant leurs démarches d'insertion professionnelle.

En termes de savoir-faire :

- activer les capacités d'apprentissage et de projection dans l'avenir,
- se confronter au monde du travail et démarcher de façon autonome et réfléchie les entreprises correspondant à leur projet professionnel,
- maîtriser les techniques de recherches d'emploi permettant une autonomie dans la prospection d'un emploi ou d'une formation visant l'élévation du niveau de qualification,
- utiliser et développer ses compétences sur l'outil informatique,
- mieux appréhender les enjeux en termes de développement durable, écologie, citoyenneté,
- pratiquer des activités physiques et sportives dans un objectif de bien-être personnel.

En termes de savoir-être :

- Accéder à un niveau de confiance en eux, de motivation et de mobilisation qui permette une meilleure autonomie sociale et une prise d'initiative dans les démarches d'insertion,
- exprimer leur point de vue dans une posture de jeunes adultes citoyens et responsables,

- développer les savoirs être nécessaires à leur employabilité.
- être à même d'exprimer clairement leur projet professionnel et de faire valoir leurs aptitudes auprès d'employeurs ou d'organismes de formation,
- devenir Acteurs de leur démarche d'insertion professionnelle

Objectif final de sortie :

- intégrer un emploi dans le métier préparé,
- engager un processus qualifiant, en proposant différentes passerelles telles que : Cap métiers ou formations du PRQ pour acquérir une qualification dans un secteur défini.

Résultats et analyse de l'année 2021

Au 1er janvier 2022,

26 stagiaires sont présents sur l'E2C : ils poursuivent leurs parcours débutés en 2021.

55 nouveaux stagiaires ont intégré le dispositif par la suite,

soit un total de 81 stagiaires accueillis au sein de l'Ecole de la 2ème Chance de Carcassonne

dont :

- 72 jeunes orientés par la MLOA
- 9 en candidatures spontanées.

Baisse des mineurs par rapport à 2021.

Handicaps

7 sont reconnus comme personne en situation de handicap par la MDPH

A noter la présence de 2 référents handicap présents sur la structure, ayant pour missions entre-autres de :

- Accueillir et accompagner les jeunes en situation de handicap tout au long du parcours / ou détectés durant le parcours

- Mieux appréhender les notions d'accessibilité et de compensation
- Connaître les dispositifs existants, les relais et les aides mobilisables
- Repérer les différents dispositifs d'aides à la formation
- Assurer une veille sur le handicap

Mobilité professionnelle

5 jeunes sont titulaires du permis de conduire.

4 sont en cours de préparation.

La mobilité est un des enjeux principaux pour nos stagiaires : le manque de mobilité restreint les zones de recherche de stage, d'emploi...

Le problème de transport est notamment marqué pour les stagiaires résidant dans les zones périphériques de Carcassonne – (villages, hameaux) – peu desservies.

Chaque jeune peut se préparer en interne au Code la Route grâce à notre plateforme GERIP Compétences.

Le territoire

Les stagiaires de l'E2C résident principalement sur les territoires du Carcassonnais, Minervois, Lauragais et de la Moyenne et Haute Vallée de l'Aude.

A noter que 70 d'entre eux habitent la ville de Carcassonne, dont 31 sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville soit 44%, et 11 stagiaires résident en milieu rural.

Projets professionnels

L'objectif est pour l'équipe pédagogique, notamment pour la formatrice dédiée au projet professionnel, de leur permettre de découvrir des activités professionnelles de référence / des métiers en tension afin d'appréhender la réalité professionnelle et l'environnement économique et social.

La découverte métiers s'inscrit dans la dynamique globale d'élaboration professionnelle.

Elle vise à :

- améliorer la connaissance des secteurs d'activités,
- développer des acquis théoriques,
- s'informer sur différents métiers,
- rencontrer des professionnels et recueillir des témoignages,
- acquérir les 1ers gestes professionnels, pour évaluer la faisabilité des projets des stagiaires et se confronter à la réalité du métier envisagé.

L'ouverture vers d'autres champs professionnels passe par des :

- recherches documentaires sur sites tels que Me former en Occitanie (Région), Pôle Emploi ou ONISEP - Fiches Métiers, Reportages, Guides des métiers, informations sur les métiers porteurs/marché du travail,
- phases de découverte en plateaux techniques,
- enquêtes métiers,
- interventions de professionnels,
- visites lors des journées portes ouvertes en centres de formation (AFPA/CFA...), participation au salon TAF,
- immersion en entreprise, primordiales dans le dispositif.

Les périodes en entreprise permettent de faire découvrir aux stagiaires différents métiers et formations de façon pratique.

L'objectif est de développer la confiance en soi mais aussi de préparer l'entrée en formation pré-qualifiante ou qualifiante (permet de mieux comprendre les conditions de formation à venir, d'échanger avec le ou les formateurs et ainsi, se préparer au recrutement pour une entrée en formation).

Il s'agit de valider ou non les choix opérés en phase d'élaboration du projet, de vérifier les hypothèses émises par le stagiaire.

Résultats des sorties de formation

En 2021, nous comptabilisons 57% de sorties avec solution (emploi, formation...)

Formation dans les domaines suivants :

Formation Employé commercial en

magasin – IFCDIS

Titre professionnel Vendeur conseil en magasin – IFCDIS

Auxiliaire de puériculture – Perpignan

Formation électricien d'équipement en bâtiment – AFPA

Projet Pro Cuisine phase 2

Formation ECM employé commercial en magasin – AFPA

Agent spécialisé de prévention et de sécurité - Sécoprotec

CAP Accompagnement Educatif Petite enfance – Lycée Jules Fill

CAP Enseigne Signalétique et décor – Prêt à Border Toulouse

Emploi :

contrat de professionnalisation/ apprentissage/ CDD / Intérim

CDD 4 mois – employé polyvalent – temps complet

Apprentissage cap pâtisserie

CDD 1 mois renouvelé – agent de service hôtelier – temps complet

CDD Intérimaire – Manutentionnaire

CDD 5 mois – commis de cuisine – temps complet

Apprentissage Installateur sanitaire

CDD 2 mois renouvelable – Préparateur de commande

Apprentissage cap maçon

Apprentissage photographie TH4-M – BTM APCMA

Apprentissage cap peintre en bâtiment

CDD 6 mois – vendeuse – temps complet

Contrat de professionnalisation Hôtesse de caisse

Apprentissage CAPA Jardinier paysagiste

ANALYSE ET BILAN POST FORMATION

Nous proposons un accompagnement post-parcours renforcé se déroulant pendant une période de 12 mois avec un contact à 3, 6, 9 et 12 mois avec un seul et même Référent dédié à l'action.

Visibilité sur l'évolution du parcours du jeune

La première initiative est d'entrer en contact avec le jeune après son départ de l'Ecole.

Si certains sont joignables par téléphone (un certain nombre d'entre-eux ont des numéros invalides), nous pouvons constater que les moyens de communication

les plus efficaces sont les réseaux sociaux – page Facebook de l'Ecole, Instagram

Mise en œuvre d'actions d'accompagnement concrètes afin : de redéfinir les priorités en termes de mobilisation opérationnelle, de proposer des ateliers reprenant des activités réalisées pendant le parcours, d'être force de propositions en terme d'emploi (offres) / formations PRF / Occitanie e-formation/ MOOCS.

Impact

L'impact direct et chiffré est difficile à évaluer selon les seuls indicateurs de sortie positive immédiate, via le logiciel SIOUCS.

Certains stagiaires donnent suite favorablement à des propositions émanant du SPP .

La visibilité du parcours du stagiaire post parcours offre un feedback intéressant et permet d'affiner les pratiques pédagogiques du point de vue de l'approche par compétences. Cette continuité du lien entre le stagiaire et l'équipe pédagogique, génère un environnement socio affectif favorable. Ce cadre offre un ancrage rassurant facilitant l'émergence de décisions socioprofessionnelles.

Nous comptabilisons un total de contacts post formation de 1 à 12 mois, toutes périodes confondues, de 141 contacts.

Méthodes pédagogiques

Il n'y a pas de méthode unique mais **des approches différentes et complémentaires** : nous parlons de méthodes au pluriel.

C'est l'alternance de méthodes pédagogiques traditionnelles et de séquences actives et innovantes, qui renforce l'efficacité de nos interventions en matière de progression pédagogique.

Nous appliquons une pédagogie active, contractuelle, s'articulant autour de trois axes :

- pôle pédagogique: coordinateur

- et formateurs,
- pôle Entreprise: réseau d'entreprises partenaires, placement et suivi en entreprise, négociation de contrats de travail,
- pôle social: Accompagnement individualisé du stagiaire par un formateur référent tout au long de la formation.

Nous privilégions des méthodologies pédagogiques d'orientation professionnelle, principes d'engagement et pédagogie active, visant à rendre le stagiaire Acteur et Responsable de ses choix afin d'organiser son avenir en restant attentif aux opportunités, telles que :

- L'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) propose des actions d'orientation constituées de mises en situation collectives basées sur l'expérience, et adaptées à chacune des étapes. La personne y travaille sur le Soi (sa personnalité, son histoire personnelle, etc.), sur le Monde des Activités Humaines (liens entre personne et travail, formations, organisation des entreprises, métiers, etc.), et sur l'Entourage (famille, amis....).

- La Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion (MAPPI)

ou "Comment créer et maintenir les conditions d'adhésion des bénéficiaires des parcours d'insertion professionnelle et sociale réussis en optimisant l'utilisation des ressources existantes sur un territoire ?".

Elle contribue à organiser le travail individuel ou collectif d'accompagnement vers l'emploi en fixant des repères méthodologiques et pratiques de la fonction.

- L'Approche Par Compétences

L'équipe pédagogique a été formée dès 2018 à cette nouvelle approche. Mise en place d'outils collaboratifs ayant pour finalité la co-construction d'un document synthétique de formalisation du parcours du jeune du point de vue de l'Approche Par Compétences.

De façon plus globale, l'idée est de placer les apprenants dans des

situations et des contextes différents afin qu'ils puissent manifester leurs compétences, notamment lors d'activités culturelles de groupe, ainsi qu'en situation de retours de stages (explicitation / développer une réflexivité), pour :

- donner du sens en s'appuyant sur les représentations du stagiaire, ne pas faire « comme s'il ne savait rien » mais au contraire, partir de ce que chaque jeune sait, ou croit savoir,
- donner du sens en faisant en sorte qu'il se sente concerné par le ou les savoirs à acquérir,
- donner du sens en lui permettant de faire des liens entre les savoirs, le contexte et les situations,
- structurer les informations.

Au-delà, nous proposons :

- une méthodologie du questionnement et de l'implication basée sur les techniques du coaching permettant d'aborder le changement et de travailler sur le positionnement personnel et professionnel, une approche concrète et inductive à partir de la prise en compte des situations

Programme / Modules proposés

Le parcours moyen d'un stagiaire est évalué à environ :

640 heures en centre
417 heures en entreprise

Composé des modules suivants :

- positionnement / Élaboration d'un parcours de formation individualisé (durée : 140 heures),
- français - Communication écrite et orale,
- mathématiques – Raisonnement logique,
- informatique – Multimédia,
- techniques de recherche d'emploi et de formation,
- environnement professionnel – Législation,
- validation du projet professionnel,
- pôle entreprise,

- stages en entreprise,
- activités socio culturelles – Citoyenneté,
- développement des compétences personnelles et sociales,
- activités sportives,
- sensibilisation à la langue anglaise,
- sciences et Vie,
- suivi Post Parcours Renforcé.

La fréquence des modules est ajustable, modifiable. Il s'agit de constituer un parcours modulaire au besoin, en fonction du positionnement de départ et d'un diagnostic partagé par l'équipe pédagogique grâce à un travail de collaboration et coopération au bénéfice du stagiaire, qui peut être ajusté en fonction des acquis tout au long du parcours. L'auto-évaluation (personnelle ou entre pairs), grâce à la posture d'accompagnement facilitatrice des formateurs fait partie intégrante du contenu pédagogique et des outils utilisés dans le processus d'acquisition des compétences.

Le Plan de Formation Individualisé (PFI) formalise les résultats du positionnement, la construction du parcours de formation par modules avec la validation des paliers APC en fonction du rythme de chacun, tous réajustements.

La durée en entreprise représente en moyenne 40 % de la durée totale de la formation.

Durée hebdomadaire de travail : 35 heures ou mi-temps.

Validation

En fin de la formation, une attestation de fin de stage et une attestation de Compétences Acquisées, retranscription des compétences acquises dans les savoirs de base et en entreprise, sont remises au stagiaire.

Possibilité de valider le CFG/SST..

RÉSEAU D'ENTREPRISES

En 2022, nous comptabilisons
182 stages

dans 118 entreprises locales

Les entreprises partenaires,
formatrices :

- Restaurants du Cœur – service accueil de jour et à l'entrepôt
- Géant Salvaza
- Logigames
- Secours humanitaire – Arbre de Vie Internationale
- Service Maintenance/ Résidence Habitat Jeunes... – Ligue de l'enseignement, Fédération Aude
- Ecole Le Portrait
- Bricot dépôt
- Biocoop Tourne sol

Conventionnement Entreprises :
engagement et partenaires

DECATHLON qui s'engage auprès de l'E2C à plusieurs niveaux :

- Visite de site/ Découverte des métiers
- Conseil CV et Entretien / Parrainage / FORUM
- Organisation de moments sportifs / Foundation day / Projets à la fondation
- Recrutements (Stage, Alternance, CDD/CDI) / mécénats de compétences
- Informer l'École sur les offres d'emploi et d'alternance susceptibles d'être proposées aux stagiaires.
- Don de la taxe d'apprentissage + matériel, fournitures pour les stagiaires
- Accueil sur le city stade pour toutes activités sportives

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Le questionnaire de satisfaction rempli par chaque stagiaire lors du bilan de fin de formation comprend 11 points avec le choix de 5 niveaux de satisfaction sur le fonctionnement de l'E2CR de Carcassonne :

Démarrage de la formation

- Méthode d'orientation professionnelle
- Gestion administrative
- Moyens pédagogiques – documentation – supports
- Méthodes d'enseignement
- Organisation matérielle Les locaux, chauffage, ordinateurs, téléphones, internet..
- Accompagnement individualisé
- Stages en entreprise
- Atteinte des objectifs de formation

Sur l'ensemble des questions, les stagiaires ont majoritairement répondu « **satisfait** », voire « **très satisfait** ».

L'étude du questionnaire fait apparaître que les stagiaires sont particulièrement sensibles au suivi personnalisé mis en place pendant le temps Référent, écoute des formateurs, individualisation des parcours.

Projets collectifs

La marche pour l'eau

Dans un contexte marqué par le changement climatique et la crise sanitaire, cette manifestation vise à rappeler qu'un milliard d'êtres humains sont dépourvus d'un accès à une eau potable de qualité mais surtout à démontrer que chacun d'entre nous peut contribuer à changer les choses. Il suffit de parcourir 6 km (distance quotidienne de la « corvée d'eau » pour des millions de personnes) et de contribuer de quelques euros à un projet d'accès à l'eau (cette année en

Colombie) certifié par la Fondation EDF.

L'édition 2022 de la Marche pour l'eau a rassemblé 2.802 personnes soit 14,4% de plus qu'en 2021. Au total, les participants ont parcouru plus de 16.000km (soit deux fois Paris -Bogota) et porté virtuellement la charge de 5 Canadiens 😊. Leurs contributions, partiellement abondées par la Fondation Groupe EDF, ont dépassé l'objectif de 53.000€ permettant la réalisation du projet d'adduction d'eau dans le village de Loma Verde porté par l'ONG Vision du Monde.

Les E2C occupent une part majeure, avec 1.393 participants issus de 62 sites soit 38 E2C, dont une E2C ultra marine (La Réunion)



Du Haut de l'Aude—avec l'appui de l'Agglo/Département/Etat

Ces dernières années, notre territoire a été connu plusieurs secousses naturelles, sociales et économiques. Ce projet a pour finalité de permettre aux acteurs associatifs, politiques et économiques de dialoguer, d'échanger avec la jeunesse du territoire afin de faire émerger des propositions partagées, des ambitions communes. Les échanges filmés donneront lieu à un court métrage de 60 minutes.



POINTS FORTS DU DISPOSITIF

> Un dispositif référencé Qualité : Certification Certif Région + Label Réseau E2C + Qualiopi

> Lieu identifié et dédié uniquement au dispositif en entrées et sorties permanentes.

> Equipe pluridisciplinaire investie et dynamique, composée entre autres de 8 formateurs diplômés et expérimentés :

- 1 Référent Qualité
- 2 Référents Handicaps
- 1 Référent Egalité professionnelle Femme/ Homme
- 1 Référent Lutte contre les discriminations et « valeurs de la République et laïcité »

> Individualisation des parcours : une phase de positionnement en début d'intégration du jeune dans le dispositif permet d'adapter chaque parcours en vue d'une progression.

> Tuteur Référent unique attribué à chaque jeune pour un suivi global de qualité : accueil, vie familiale, problèmes éventuels, formation...

> Outils pédagogiques labellisés (positionnement, évaluation, ACA) constituent des repères pédagogiques et améliorent la traçabilité des parcours.

> Travail sur les Soft skills avec notamment l'outil JOBReady, plateforme digitale, permettant :

- un diagnostic des expériences afin d'identifier les compétences développées
- le développement de compétences clés via des challenges, des opportunités d'engagement et des outils pédagogiques

> Ateliers collectifs (sensibilisation à l'importance des compétences transversales/ Cultiver une posture réflexive sur la valorisation et le développement des soft skills)

> Echanges culturels tri-nationaux avec d'autres Ecoles ou dispositifs similaires en Allemagne et

Espagne, en partenariat avec l'association Roudel

⇒ Inscription systématique à la Carte Jeune Région

⇒ Conventonnement Région pour la gratuité des repas de chaque stagiaire.

L'E2C, c'est aussi :

⇒ Un relais numérique, en partenariat avec EMMAÛS Connect (tarifs préférentiels, de cartes SIM pour téléphones portables avec gigas pour Internet, via un compte créé spécifiquement pour les stagiaires de l'E2C)

⇒ Des Ateliers artistiques numériques (questionner et réinventer le multimédia vers des pratiques actives et créatives) - avec la Fondation ORANGE

⇒ Des Permanences PAEJ (MLOA) sur l'E2C - Point Ecoute Jeunes (entretien individuel)

⇒ Des Ateliers action de prévention « Parlons santé » (Bien-être, addictions, vie affective et sexuelle, alimentation et perturbateurs endocriniens) - MLOA

⇒ Ateliers sur la laïcité/citoyenneté/ vivre ensemble, Egalité fille/ garçon, lutte contre les discriminations du Pôle Fédératif de la Fédération Aude Ligue de l'Enseignement



Lieu Ressources Insertion

Du Pays Carcassonnais

Le Lieu Ressources, dispositif du Conseil Départemental de l'Aude, accompagne les bénéficiaires du RSA vers l'emploi, la formation, le logement, la santé, le surendettement, l'accès aux droits ...

L'objectif affiché par la loi du R.S.A. est d'accompagner tous les bénéficiaires vers l'emploi en prenant en compte leur situation sociale et professionnelle.

Contexte

Les bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés de différentes natures : problèmes sociaux, de santé, juridiques, de logement, financiers, d'isolement et aussi professionnels. Ils ont besoin d'être soutenus dans leurs démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle.

L'objectif est de mobiliser les bénéficiaires en vue d'identifier et de mettre en œuvre les différentes étapes de leur parcours d'insertion et de retour à l'emploi.

Le Lieu Ressources intervient dans le but d'accueillir et d'accompagner toute personne nécessitant une prise en charge globale.

Objectifs opérationnels

Favoriser une autonomie : dans les démarches administratives, Concilier vie personnelle et professionnelle.

- Mieux connaître ses droits et ses devoirs (logement, santé, emploi...)
- Assumer son rôle au sein de la famille et dans l'emploi
- Participer à la vie sociale
- Se sensibiliser à la gestion budgétaire
- Se sensibiliser à l'enjeu d'un bon état de santé et éventuellement engager des démarches de soins
- Se préparer à la recherche d'emploi, évaluer et définir un projet professionnel
- S'approprier les 1ers gestes professionnels par le biais des ateliers

- Identifier et valoriser ses atouts, ses points forts en vue de gagner en confiance

- S'approprier et utiliser des outils et techniques de recherche d'emploi.

Public

Un accueil est assuré pour tout public se présentant dans le lieu par le biais :

- d'un partenaire du territoire
- d'une orientation vers une permanence
- par connaissance

Pour les personnes reçues qui ne connaissent pas leur référent ou souhaitant intégrer un accompagnement, le lien est établi avec l'ALI et/ou le référent.

Les ateliers accueillent en priorité les BRSA avec lettres d'orientation, ainsi que les personnes en Chantiers d'insertion, résidant en Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville.

A ces personnes s'ajoutent celles qui sont accueillies pour une orientation vers les permanences. Les bilans de chaque permanencier sont tenus à disposition du Département.

Avec qui ?

Armelle FERRER – animatrice
Isabelle LE BORGNE – animatrice
Christelle LEPINE - animatrice

BILAN 2022

Un accompagnement global est proposé prenant en compte l'aspect global des personnes.

CHIFFRES-CLÉS



147

Lettres d'orientation reçues en 2022



114

personnes ont bénéficié d'un accompagnement



86
femmes



28
hommes

Le Lieu Ressources est un tremplin vers la formation, l'emploi et redynamisation sociale.

Entretiens individualisés+

Ce sont des entretiens semi-directifs qui représentent une écoute permettant de mieux cibler les compétences, les besoins, les demandes des personnes et d'élaborer des objectifs d'insertion concrets.

Le travail mené en entretien individuel permet de mettre en cohérence le parcours, d'analyser et de réévaluer les objectifs en

LES ATELIERS DE REDYNAMISATION

Les ateliers répondent à différentes problématiques d'ordre social et/ou professionnel et sont complémentaires. En entrées et sortie permanentes

1. Ateliers « Savoirs de base »

Entre janvier et décembre,

34 personnes

ont participé.

Les ateliers Savoirs de Base vont permettre à la personne de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, de maîtriser suffisamment l'écriture, le raisonnement logique, le repérage dans l'espace et le temps pour être autonome et à l'aise dans les situations simples de la vie quotidienne mais aussi dans la recherche d'emploi, de formation et dans la préparation aux examens de langue (Delf, Dilf...).

2. Atelier « NUMERIQUE »

L'objectif pour les participants est d'être autonome pour réaliser des démarches en lien avec l'accès au droit, la gestion du quotidien et faciliter l'accès à l'emploi par la maîtrise de l'outil numérique (ordinateur, tablette, smartphone).

20 personnes

ont été inscrites à cet atelier.

> Accès à l'espace informatique :

Cet espace est proposé aux personnes autonomes et/ou ayant participé à l'atelier numérique dans la continuité des acquis afin d'éviter toute rupture.

3. Atelier « CONSILIER VIE PERSONNELLE ET RETOUR VERS L'EMPLOI »

L'objectif de cet atelier est de mobiliser, dynamiser et autonomiser les participants - tout en tenant compte de leur environnement familial - dans leur

parcours vers l'insertion professionnelle et de favoriser leurs démarches vers l'emploi.

L'atelier se déroule une fois par semaine et fonctionne en entrées et sorties permanentes.

Thèmes traités dans le cadre de l'atelier

- Echanges dans le groupe sur les souhaits de chacun, consultation des fiches métiers ; prise de conscience de la réalité des secteurs d'activité en tension sur le bassin Carcassonnais.
- Informations données sur les possibilités d'immersion en entreprise PMSMP, évaluation des compétences et des connaissances professionnelles, les actions relatives à l'étude du projet professionnel : EAPP et PROJET PRO
- Informations sur les structures IAE : les secteurs d'activité, le fonctionnement, les objectifs visés.
- Elaboration, mise à jour des CV
- Création espace emploi et utilisation d'emploi-store.fr
- Préparation au TAF (CV, rencontres les divers points : CI, centres de formation, Pôle Emploi...)
- Visite chantier d'insertion Régie des quartiers et Boîte à linge
- Découverte de Pôle Emploi
- Présentation de « Cité Lab »
- Intervention de l'association « Emploi et Partage »

38 personnes ont participé à ces ateliers

4. Atelier « MOBILITE »

- L'objectif est de permettre aux bénéficiaires d'apprendre les bases du code de la route en utilisant le logiciel GERIP Compétences et aussi de participer à des rencontres avec les acteurs de la mobilité sur le territoire carcassonnais.

- Chaque participante a eu un identifiant et un code d'accès personnel facilitant l'entraînement en continu chez soi.

- Les temps d'échanges en groupe ont permis aux participantes de s'entraider, de re-créeer du lien et aussi d'acquérir des notions nouvelles pour elles.

- Nous avons rencontré l'intervenant du Biclou pour une présentation du dispositif et également, dans le cadre de la « Mobilité » permettant d'identifier ce lieu pour l'achat et la réparation de vélos.

- Nous avons aussi utilisé le site RTCA afin de repérer les lignes de bus, les horaires et aussi comment se déplacer en venant des villages alentours.

- Présentation du dispositif Mobil'Aude Conseil Départemental de L'Aude – 11/22

- La préparation au code de la route a été abandonnée par manque de lettre d'orientation sur cette partie de l'atelier.

5 personnes ont participé à ces ateliers

5. Atelier « MIEUX ETRE »

> Initiation à la Sophrologie.

Permettre aux bénéficiaires de vivre leur quotidien sereinement et d'améliorer leur qualité de vie en s'appropriant les bases de la méthode Caycédo.

Les exercices pratiqués en posture assise, sur une chaise, et/ou debout ont permis de travailler sur les capacités à :

- prendre conscience de son corps
- se mettre entre parenthèse
- libérer les tensions perçues
- mettre de la distance avec les difficultés
- renforcer les attitudes et les valeurs positives au quotidien
- se projeter dans le futur
- favoriser l'autonomie.

10 personnes y ont participé.



> Atelier « Coaching en développement personnel »

6 bénéficiaires ont participé.

Animé par G. Bosom - sur la période du 24 mai 2022 au 01 juillet 2022, la durée totale du parcours a représenté 20h.

Les thématiques abordées :

- Les compétences
- Les croyances, valeurs, besoins, limites, parasitages
- L'estime de soi
- Respiration
- La communication non violente
- Gestion des émotions
- Les réussites personnelles
- Les domaines de vie
- La fixation d'objectif
- Les drivers
- La gestion du temps

> Atelier Cuisine

A raison de 3,5 par semaine, véritable immersion dans le secteur de la restauration, en effet il s'est déroulé au restaurant « Le Bistrot » situé au centre-ville de Carcassonne, dans la rue Chartran.

Le restaurateur Kamel Miloud a mis à disposition sa cuisine et son équipement et a animé l'atelier en présence d'une animatrice du Lieu Ressources.

Il a pu accueillir 10 personnes.

Plusieurs objectifs ont été visés :

Cuisiner « bon et pas cher »

- Informer et sensibiliser aux bases de l'équilibre alimentaire.
- Apprendre à cuisiner des recettes simples et peu onéreuses.
- Utiliser des produits locaux, des légumes de saisons, voire les récoltes de l'atelier « Jardin » Manger pour se faire du bien en mangeant bon.
- Pouvoir utiliser une cuisine professionnelle, avec des ustensiles et équipements adaptés

Renforcer la cohésion du groupe :

- Travailler ensemble à la préparation d'un repas collectif ; respect des consignes ; être en situation de travail en équipe, cohésion d'équipe.
- Sortir de son isolement, créer du lien, une cohésion avec les autres bénéficiaires ainsi qu'avec le Chef cuisinier
- La participation à un groupe permet de dédramatiser le sentiment d'infériorité qui accompagne souvent la perte ou le sentiment de ne pas savoir faire, à croire à nouveau en ses capacités, la confiance en soi.

Susciter ou affirmer/ confirmer des vocations

L'objectif de cette action est multiple puisqu'il vise, sur le long terme, à être un outil d'insertion à part entière, qui peut être proposé à d'autres partenaires sociaux sur le territoire dans le cadre de leurs projets d'accompagnement de la personne. Véritable moyen de prise de parole et d'initiative personnelle, d'échanges culturels, cet atelier est aussi l'occasion de rendez-vous réguliers. Tout ceci permet aux usagers de progresser dans une démarche globale

L'objectif de cet action est multiple: c'est un véritable outil d'insertion à part entière, véritable moyen de prise de parole, d'initiative personnelle, d'échanges culturel, de régularité, d'implication Tout ceci a permis aux bénéficiaires de progresser dans une démarche globale .

Une invitation a été faite aux

partenaires et financeur afin de découvrir lors du dernier atelier l'impact positif et les compétences socio-professionnelles acquises . Ce fut un véritable SUCCES pour les bénéficiaires qui ont pu ainsi se rendre compte du travail accompli durant cette période.



> Atelier Jardin :

17 personnes ont participé.

Cet atelier vise à développer la socialisation des personnes attirées par des activités manuelles et d'extérieur. Les activités techniques, les apports théoriques et l'approche agro écologique entreprises sur l'atelier tendent à favoriser l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires, notamment ceux qui ont un projet dans l'entretien des espaces verts, l'agriculture. ou l'horticulture. Les bénéficiaires pourront acquérir les premiers gestes professionnels, voire les renforcer ou les compléter et, par ailleurs, développer les savoir-être, savoirs nécessaires (compétences transférables) à ce type d'activité professionnelle.

Travaux pratiques

Travail du sol manuel en agro écologie, semis en pépinière et en pleine terre, bouturage, greffe d'arbres fruitiers, taille des fruitiers, désherbage, arrosage, soins phytosanitaires et préparation de purins et décoctions de plantes, récoltes de fruits, de légumes et de graines. Valorisation artistique du lieu (construction de structure, peinture création de nouvelles planches de culture et de massifs fleuris).

Travaux théoriques

Sensibilisation des fondements de l'agriculture biologique au fil des saisons et des interventions au jardin (formation des sols, rotations, amendements organiques, biologie végétale, pollinisation, croissance des végétaux, ...) Développement des outils de suivi des cultures (inventaire des graines et des ressources, planification culturale, tableau de suivi des cultures), observer et analyser les facteurs bioclimatiques du jardin pour définir sa stratégie culturale.



Valorisation paysagère :

Création d'un salon de jardin en bois avec les arbres abattus au jardin, pour offrir un cadre plus convivial aux séances et à l'accueil de groupe. L'intégration de cet espace reflète une nouvelle ambiance dans le jardin.

Mise en place de la grande serre de 24m² (8m x 3m) et aménagement de l'intérieur : fabrication de tables de culture et de tables de rempotage, planches de culture sous abris.

Reprise de massif ornementaux et plantations de vivaces, à but ornemental.

Récupération de matériaux pour la création de plusieurs ouvrages décoratifs et mobiles à suspendre (la porte d'entrée de la joie au jardin, attrape rêves, fenêtre des nouveaux horizons, ...)



Partenariat

Les élèves de la classe de CAPA des métiers agricoles et le CS Agriculture biologique du CFPPA des Pays d'Aude sont venus ont participé à différents chantiers. Les jardiniers ont pu présenter leur travail et expliquer l'évolution du jardin.

Une rencontre avec les jardins partagés d'Aiguebelle de Saissac. Leur visite a permis de présenter le fonctionnement du jardin, les outils d'organisation et les moyens mis en œuvre pour le fonctionnement de l'atelier. Une occasion encore de valoriser le travail des bénéficiaires.

Plusieurs rencontres avec le Réseau des Semeurs de Jardins, auquel nous nous sommes affiliés cette année. En effet, un professionnel de l'élagage et intervenu sur la taille des fruitiers. Les bénéficiaires ont pu profiter de cette journée et découvrir l'approche de la taille douce.

Les permanences des partenaires au sein du Lieu Ressources

Les animatrices du LRI peuvent orienter les bénéficiaires vers les permanences et inversement pour les permanencières.

Psychologue clinicienne

Permanences les mardis toute la journée. Les rendez-vous se prennent auprès du Lieu Ressources.

Léo Lagrange Méditerranée

(information et traitement des dossiers de surendettement) Permanences les jeudi et le 2ème mardi du mois

Le BAIL, portée par SOLIHA Méditerranée.

Permanence de 1 demi-journée par semaine.

Le dispositif du BAIL a été arrêté par le Conseil Départemental au cours de second semestre 2022.

La saisine FUL

portée par SOLIHA Méditerranée. 2 demi-journées par semaine. Les personnes s'adressent directement à leur MDS de secteur pour obtenir un rendez-vous.

La permanence saisine FUL a été également arrêtée au cours du second semestre.

CSAPA

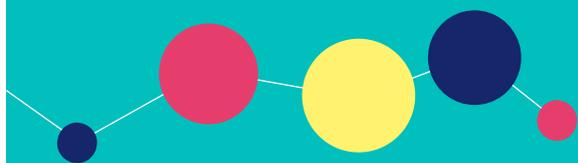
(Intervention d'une infirmière)

Cette permanence représente un appui pour évaluer et prendre en compte les problèmes de santé du public accompagné. Cela va permettre à certaines personnes de mieux comprendre leur état de santé, de bénéficier de conseils, d'engager un parcours de soins adapté.

Permanences 2ième et 4ième lundi. Les rendez-vous se prennent auprès du Lieu Ressources.

Mise à disposition de bureaux :

Des bureaux sont mis à disposition de L'APAM 11, (Association de Protection juridique et d'Accompagnement social des Majeurs). Les délégués rencontrent au Lieu Ressources les majeurs protégés accompagnés par la structure.



PÔLE VACANCES & TOURISME SOCIAL

Pôle Vacances / Tourisme Social

Vacances Pour Tous - Vacances Passion

Actrice historique majeure du tourisme social, la Ligue de l'enseignement constitue le premier réseau associatif de vacances, de séjours scolaires et de loisirs éducatifs.

Après deux années particulièrement difficiles dues à la crise sanitaire, la Ligue a pu relancer son activité en 2022 et accueillir, dans des conditions quasi normales, familles, enfants et adolescents.

En 2022, la plateforme coopérative, outil technique organisant les séjours vacances de la Ligue, a poursuivi son développement sous l'impulsion de son Comité de contrôle et d'orientation stratégique (CCOS) et de son Comité de direction (Codir), en lien étroit avec les comités régionaux vacances, séjours et loisirs éducatifs.

Fort d'un chiffre d'affaires en augmentation et d'un résultat équilibré, avec l'appui du centre confédéral, tel que présenté lors de son assemblée annuelle pendant les RNVSLE à Asnelles (Calvados), le CCOS a pu à nouveau impulser et coordonner un plan média et de communication (réseaux sociaux, radio, diffusion de brochures...) auprès de la communauté éducative et du grand public avec, pour la seconde année de suite, une action spécifique concernant les classes de découvertes.

Mais, durant 2022, plusieurs chantiers de fond ont également été menés. Ainsi, le CCOS a engagé une évaluation de son mode de gouvernance. Chaque membre, grâce à ses mandats, prend part aux décisions relatives au fonctionnement et aux orientations stratégiques de la plateforme. Cependant, le mode de calcul des mandats, arrêté initialement, privilégie largement la dimension institutionnelle (« mandat politique ») par rapport à la dimension activité (« mandat économique »).

Un travail de réforme du mode de calcul a été engagé pour une meilleure représentativité.

Le CCOS a également lancé une vaste enquête afin d'évaluer le patrimoine d'accueils de vacances et séjours scolaires du réseau et d'initier une stratégie prospective.

En bref, la coopérative a enregistré, en 2022, des chiffres de fréquentation en augmentation par rapport à 2021.

20 643 usagers ont profité d'un séjour dans l'un des 30 villages de vacances que compte la Ligue et près de 7 000 autres ont rejoint des destinations « partenaires », soit près de 5 000 vacanciers de plus par rapport à 2021.

Le chiffre d'affaires 2022 porté à 22 116 443 € (13 293 601 € pour les colonies de vacances et 8 822 842 € pour les séjours « adultes – familles ») a progressé de 27 %, ce qui a permis à la coopérative d'afficher, pour la seconde année consécutive, un résultat structurel équilibré.

18 432 enfants ont été accueillis en 2022, + 27 % par rapport à 2021, mais encore en deçà des effectifs accueillis en 2019 (- 21 %).

Parmi ces enfants, 66 % sont partis grâce aux CSE partenaires (40 %) et aux collectivités territoriales (12 %) proposant une politique d'aide au départ en vacances, et 48 % dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance.

Faire évoluer nos colonies de vacances

Parallèlement à la reprise relative des colonies de vacances, la Ligue de l'enseignement s'est projetée à l'horizon 2025, avec l'appui de ses partenaires institutionnels et l'implication de ses usagers, pour faire évoluer l'offre Vacances pour tous.

Devenir les colonies de vacances préférées des nouvelles

générations tout en continuant de défendre le droit aux vacances pour tous, telle est l'ambition que nous nous sommes fixée en tant qu'acteur majeur du tourisme social. Cette ambition se fonde sur trois engagements : « Tous épanouis » ; « Tous sans exception » et « Tous acteurs ».

Fort de son expérience, la Ligue de l'enseignement porte une attention particulière à la qualité de ses séjours afin qu'ils permettent aux enfants de se révéler individuellement et de s'épanouir collectivement dans le respect et la découverte de l'autre, les principes d'égalité et de mixité faisant partie intégrante de son projet éducatif.

Elle souhaite ainsi continuer à accueillir les enfants et les jeunes de tous horizons mais également améliorer l'accueil de ceux en situation de handicap, en garantissant une réponse adaptée et co-construite avec les familles.

Accélérer la transition écologique du secteur vacances

Levier de développement de ses missions en général – avec comme fil conducteur son texte de référence « Habiter ensemble un monde commun », et de ses séjours de vacances en particulier, la Ligue de l'enseignement a engagé sa transition. Outre les séjours proposant des activités ludiques autour du développement durable (la préservation de l'eau, les circuits courts d'alimentation, le tri des déchets...), une vingtaine de centres de vacances a

entrepris une démarche de certification afin d'obtenir l'Écolabel européen.

Un chantier s'est ouvert en 2022 autour de la co-construction d'une stratégie nationale de restauration durable. Elle sera portée par la plateforme coopérative et accompagnée par le réseau national des cuisines nourricières. Elle doit conduire à définir collectivement les valeurs et le cadre de référence d'une offre de restauration engagée « qui ravit les papilles » tout en répondant aux défis environnementaux et sociaux qui s'imposent.

Données et chiffres-clés de l'activité du réseau et du centre confédéral

Plus généralement, la progression à la fois du nombre d'enfants accueillis en colonies de vacances, du nombre de journées vacances « enfants » et du chiffre d'affaires réalisé sur ce segment de notre activité traduit un rebond significatif entre 2021 et 2022 des séjours collectifs de mineurs et leur attrait pour les jeunes qui y participent tout autant que pour leurs familles après ces longues périodes contraintes liées au contexte pandémique.

Reprise progressive de l'activité post-covid

En 2022, et malgré un début d'année encore perturbé, le recul de l'épidémie de Covid et l'assouplissement des protocoles sanitaires en vigueur abrogation du « pass sanitaire », fin de l'obligation du port du masque, recommandations ministérielles simplifiées en matière d'accueil collectifs des mineurs... ont permis à la Ligue d'envisager plus sereinement l'organisation de ses séjours de vacances et de ses accueils collectifs.

Dans le cadre de sa plateforme mutualisée, elle a ainsi pu accueillir près de 19 000 enfants et adolescents en colonies de vacances et organisé plus de 50 000 journées de classes de découvertes.

Globalement, le volume de public accueilli (enfants, adolescents, adultes et familles) a augmenté de 23 % par rapport à 2021, sans pour autant atteindre les niveaux de fréquentation de 2019 (seulement 71 %). Ce qui s'est traduit par un chiffre d'affaires en augmentation de 27 % par rapport à 2021, mais en recul de 27 % par rapport à 2019.

Prendre la mesure des tensions pesant sur ce secteur d'activité

Si pour la Ligue l'année 2022 a marqué une reprise effective de son activité et de la fréquentation de ses séjours, elle s'est aussi traduite par de sérieuses difficultés de recrutement dont le phénomène avait débuté à l'automne 2021.

L'organisation par l'État des Assises de l'animation a été l'occasion pour la Ligue de l'enseignement de se mobiliser en s'appuyant particulièrement sur le groupe de travail « loisirs éducatifs ».

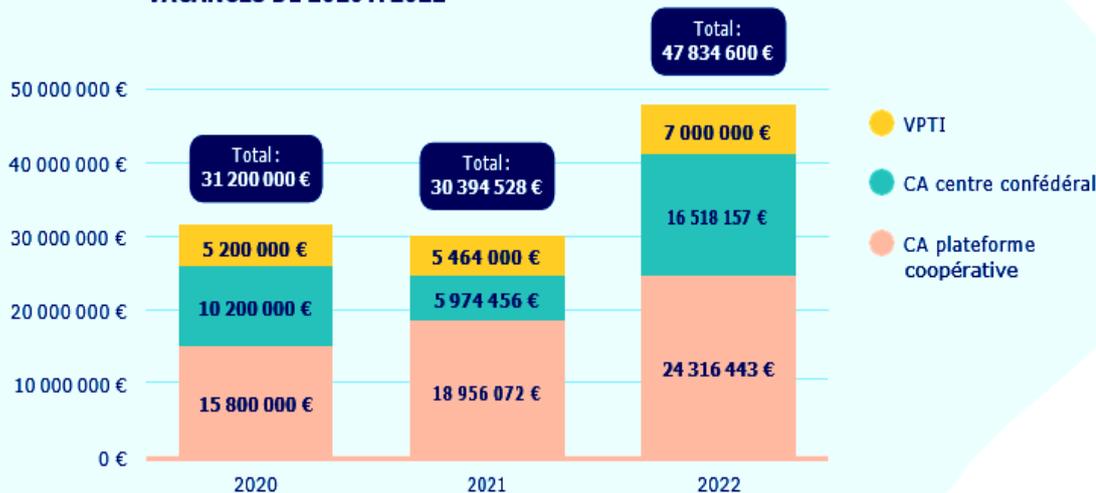
Étroitement liées au secteur de l'animation, les filières de la restauration, de l'hôtellerie et des transports ont également connu des difficultés de recrutement en 2022.

Dans un contexte marqué par la très forte croissance des coûts de l'énergie et des matières premières mais également une baisse du pouvoir d'achat des familles, le centre confédéral et le réseau se sont particulièrement mobilisés auprès des pouvoirs publics, État et collectivités, afin de défendre l'enjeu social et économique du secteur.

Cela s'est traduit par exemple par un engagement important dans le Comité de filière animation, créé par le gouvernement à la suite des Assises, et ses nombreux groupes de travail.

Poursuivre la transition écologique du secteur vacances

COMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES VACANCES DE 2020 À 2022



Levier de développement de ses actions éducatives et de ses séjours de vacances avec comme fil conducteur son texte de référence « Habiter ensemble un monde commun », la Ligue de l'enseignement a engagé sa transition.

Pour y parvenir, elle s'appuie sur le soutien de l'Agence de transition écologique (ADEME).

Elle est aussi partenaire de celle-ci concernant le Fonds de relance tourisme durable, un levier financier important pour s'engager dans le processus d'éco labellisation.

Grâce à la mission « Tourisme durable – Écolabel européen » et à une équipe de neuf personnes agissant dans les territoires, la Ligue a aussi pu consolider les chantiers initiés en 2021. Elle a soutenu 26 structures de vacances (dont 19 appartenant à ses fédérations départementales) dans une démarche de certification afin d'obtenir l'Écolabel européen, à l'image de la Fontaine d'Annibal (Drôme) et du Château de la Turmelière (Maine-et-Loire) certifiés en 2022.

L'accompagnement du réseau s'est également traduit par différentes actions collectives : séminaire de deux jours réunissant une quinzaine de structures en phase de labellisation ; animation du centre de ressources lancé en 2021 ; actions de communication (réalisation d'un film de promotion de l'Écolabel, publication d'articles dans les médias professionnels...).

Des formations (« guide composteur », « monter son projet de plateforme autonome de compostage », « restauration durable », « éduquer en anthropocène »...) et des ateliers ont complété l'accompagnement proposé au réseau.

Événement fédérateur du secteur vacances, les Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs, organisées à Asnelles (Calvados) en octobre 2022, ont consacré plusieurs temps forts à la question de la transition écologique : prospective en matière de tourisme social ; dégustation de plats élaborés dans une logique de restauration durable ; présentation des travaux de re-fondation de la marque Vacances Passion. Réunissant chaque année

les acteurs du secteur autour d'enjeux économiques et politiques et de réflexions prospectives (quelles vacances voulons-nous proposer demain ?), ces rencontres auront permis, en 2022, de partager l'ambition commune de transformer nos pratiques.

À l'appui de cette ambition, la Ligue de l'enseignement s'est ainsi engagée dans la construction d'une stratégie nationale de restauration durable. Portée par la plateforme coopérative et accompagnée par le réseau national des cuisines nourricières, elle doit conduire à définir collectivement les valeurs et le cadre de référence d'une offre de restauration engagée répondant aux défis environnementaux et sociaux qui s'imposent.

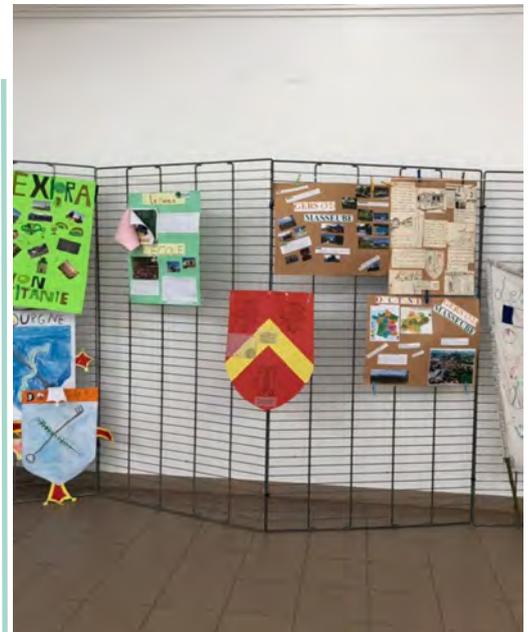
La première étape de ce chantier a consisté, pour le réseau, à appréhender les enjeux, les valeurs, les principes et les finalités de la restauration durable lors d'un webinaire qui a réuni une cinquantaine de participants.

Trois webinaires de travail, avec des personnels et responsables de restauration, ont ensuite conduit à imaginer un projet de restauration durable dans un établissement de tourisme social.

L'étape suivante consistera, en 2023, à engager concrètement la démarche de co-construction avec le réseau.

Pour mener à bien tous ces chantiers, le secteur vacances travaille de concert avec le secteur Urgences et transitions écologiques de la Ligue, avec lequel il partage une feuille de route commune.

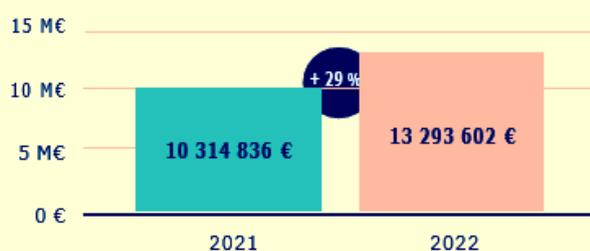
Ensemble, ils ont également mis en place des webinaires d'information à l'attention du réseau concernant l'application du Décret éco énergie tertiaire, un dispositif réglementaire national applicable à l'ensemble des structures de l'économie tertiaire (centres de vacances, bureaux, centres sociaux, cinémas...) disposant de locaux de plus de 1000 m² pour lutter contre le changement climatique au moyen de baisses drastiques de leur consommation énergétique.



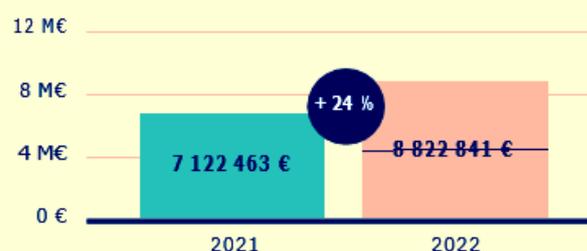
UNE REPRISE EFFECTIVE, ÉTÉ COMME HIVER

Chiffre d'affaires par activité de la plateforme coopérative

Colonies de vacances et séjours linguistiques



Vacances familles

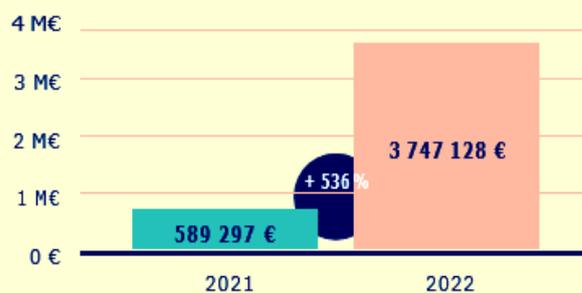


Chiffre d'affaires par saison

Été



Hiver

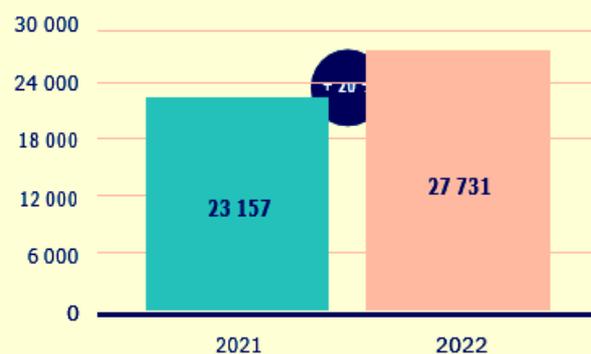


Nombre de participants

Colonies de vacances



Vacances familles



Pôle Vacances / Tourisme Social

La FAOL, son secteur Vacances & Rives des Corbières : le Village vacances et le Camping

Nos séjours et loisirs éducatifs participent à la construction de parcours éducatifs et s'inscrivent dans des politiques éducatives territoriales. Dans un contexte économique contraint pour le secteur du tourisme social et associatif, la Ligue de l'enseignement poursuit la modernisation de son activité, dans le respect de son projet associatif.

La FAOL y participe pleinement en étant diffuseur et producteur dans le réseau national Vacances Pour Tous (VPT) et Vacances Passion en s'appuyant sur ses installations de Port Leucate : le Village vacances*** et le Camping*** Rives des Corbières.



Le réseau national et ses 120 établissements de tourisme poursuivent un engagement pour les vacances et nous assurons l'accueil d'un « spectre » de clientèle qui couvre toute la demande de séjours. C'est très certainement la gamme de clientèle la plus large que l'on puisse trouver dans le monde du tourisme.

En modernisant son camping entre 2017 à 2019 pour aboutir à une requalification complète de son offre HPA, l'association *les Amis de rives des Corbières* assure le réceptif pour le service **Vacances Pour Tous** et **Vacances Passion** de la FAOL alors que le réseau, dans son ensemble, se prépare à une réorganisation complète de la commercialisation, de la diffusion et de son image grâce notamment à la refonte des marques. L'objectif premier de répondre à la concurrence toujours aussi acharnée des grandes entreprises du tourisme et des vacances.

En cette année 2022, le réseau coopératif de notre secteur vacances retrouve un équilibre et, à notre échelle départementale, se projette pour les années à venir avec pour ambition

- de changer notre image,
- d'accélérer le plan de rénovation du patrimoine,
- de moderniser les services et les prestations,

- de professionnaliser les équipes...

Cette démarche s'installe progressivement dans une stratégie liée à nos équilibres financiers mais sans jamais renier nos ambitions d'un nouveau vivre-ensemble, d'une ouverture aux autres et d'une mixité plus importante, tels seront les défis auxquels nous devrions être confrontés dans les années à venir.

Même si la pandémie a perturbé ce plan de marche si important pour notre mouvement, 2022 démontre que tant sur le plan national que pour le service Vacances de la FAOL, les bases d'une reprise sont installées et devraient se renforcer d'année en année.

C'est notamment le cas des classes de découvertes et des colonies... mais également de l'accueil des groupes et des séminaires pour lesquels nous sommes de plus en plus sollicités

Nouvel essor des classes de découvertes

L'adaptation de nos classes de découvertes aux nouvelles attentes des enseignants et l'amélioration de nos processus de production et de commercialisation sont à l'ordre du jour des travaux du secteur depuis plusieurs années.

Toutes les éditions des Rencontres nationales vacances (RNV), séjours et loisirs éducatifs, organisées par le secteur Vacances de la Ligue, y ont été en partie consacrées.

Elle est également au cœur de nos préoccupations avec les séjours familles, les groupes et les séjours à l'étranger.

La Plateforme coopérative doit aussi permettre de redonner un souffle à notre plaidoyer notamment pour « L'École ailleurs », tout en relançant une vraie dynamique collective qui place les enseignants au cœur de nos séjours et qui nous permette de rester le partenaire de référence du ministère de l'éducation nationale en la matière.

Pour autant, si la situation était devenue très complexe pour notre service Vacances lors des saisons 2020 et 2021, laissant les commerciaux, les gestionnaires de nos établissements et l'ensemble des personnels dans une grande incertitude et le plus souvent dans l'inquiétude de la pérennité de leurs activités et de leurs emplois... l'engouement pour les séjours des classes « hors la classe » ne se dément plus.

2022 marque tout particulièrement le regain de l'activité d'accueil notamment des classes de découvertes mais également des groupes organisés et des séminaires à un niveau de réservations jamais atteint qui

montre concrètement le retournement de la situation même si le niveau d'exigence de notre clientèle s'est élevé.

Si des établissements de vacances et tous les sites réceptifs du réseau *Vacances Pour Tous* de La Ligue, ont été lourdement impactés et, pour certains, entraîné la fermeture provisoire ou définitive, la diffusion de toutes les prestations revient progressivement à la normale et comme ailleurs on remarque le retour d'une clientèle locale.

La rénovation totale du camping, véritable montée en gamme de notre offre, a largement contribué au retour des clients sur un site qui n'a aujourd'hui plus rien à voir avec « l'ancienne version » de cet établissement qui datait de près de 50 ans.

L'avant saison, qui débute normalement fin mars ou tout début avril avec l'accueil de très nombreuses classes découvertes avec des effectifs qui approchent parfois 500 enfants par semaine, puis avec l'accueil de grands groupes, de séminaires s'est également confirmé.

C'est enfin avec la réception de manifestations organisées par nos secteurs sportifs comme Le Playa Tour, porté par le Comité régional UFOLEP et les différents séminaires, stages et rencontres portés par l'USEP qui ont largement contribué à la réussite de la saison 2022.

Au bout de cette saison, tout l'investissement et les efforts des équipes commerciales du siège et de toutes les personnels des sites de Port-Leucate nous permettent de clôturer une saison 2022 qui, dans tout le secteur des vacances et du tourisme associatif en France, replace la Fédération de l'Aude et ses sites de Port Leucate dans un projet de développement et de mise en valeur de ses atouts environnementaux.

Si l'année 2022 a marqué une reprise effective de son activité et de la fréquentation de ses séjours, elle s'est aussi traduite par de sérieuses difficultés de recrutement dont le phénomène avait débuté dès 2021.

Levier de développement de ses actions éducatives et de ses séjours de vacances avec comme fil conducteur son texte de référence « Habiter ensemble un monde commun », nous devons nous engager dans la transition écologique, environnementale et le tourisme durable.

Pour conclure, Les Vacances à la FAOL sont un pilier incontournable de notre volonté d'agir sur la société pour lui offrir des moments de partage et d'échange même si on a tous présent à l'esprit que les vacances d'hier et celles d'aujourd'hui ne se ressemblent plus tellement.

C'est dans ce contexte par essence difficile, que la crise sanitaire est venue fragiliser nos espoirs et nos ambitions de transformation.

Au bout de la saison 2022, tous les espoirs sont permis, vacances et tourisme social ont encore de beaux jours devant eux... avec la FAOL.



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA FAOL Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement 2022

La FAOL est, à ce jour, une des plus importantes associations d'éducation populaire, entreprise d'économie sociale et solidaire, partenaire incontournable des pouvoirs publics, porteuse depuis ses origines, d'un humanisme laïque militant. L'une des 102 filiales départementales de La Ligue de l'enseignement, elle est l'héritière de Jean Macé, le père fondateur.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyens.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous !
www.ligue11.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



Siège social : FAOL
22 rue Antoine Marty
BP 21065
11870 CARCASSONNE Cedex
04.68.11.43.00

FÉDÉRATION AUDE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
AUDE

FÉDÉRATIONS SPORTIVES
DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT